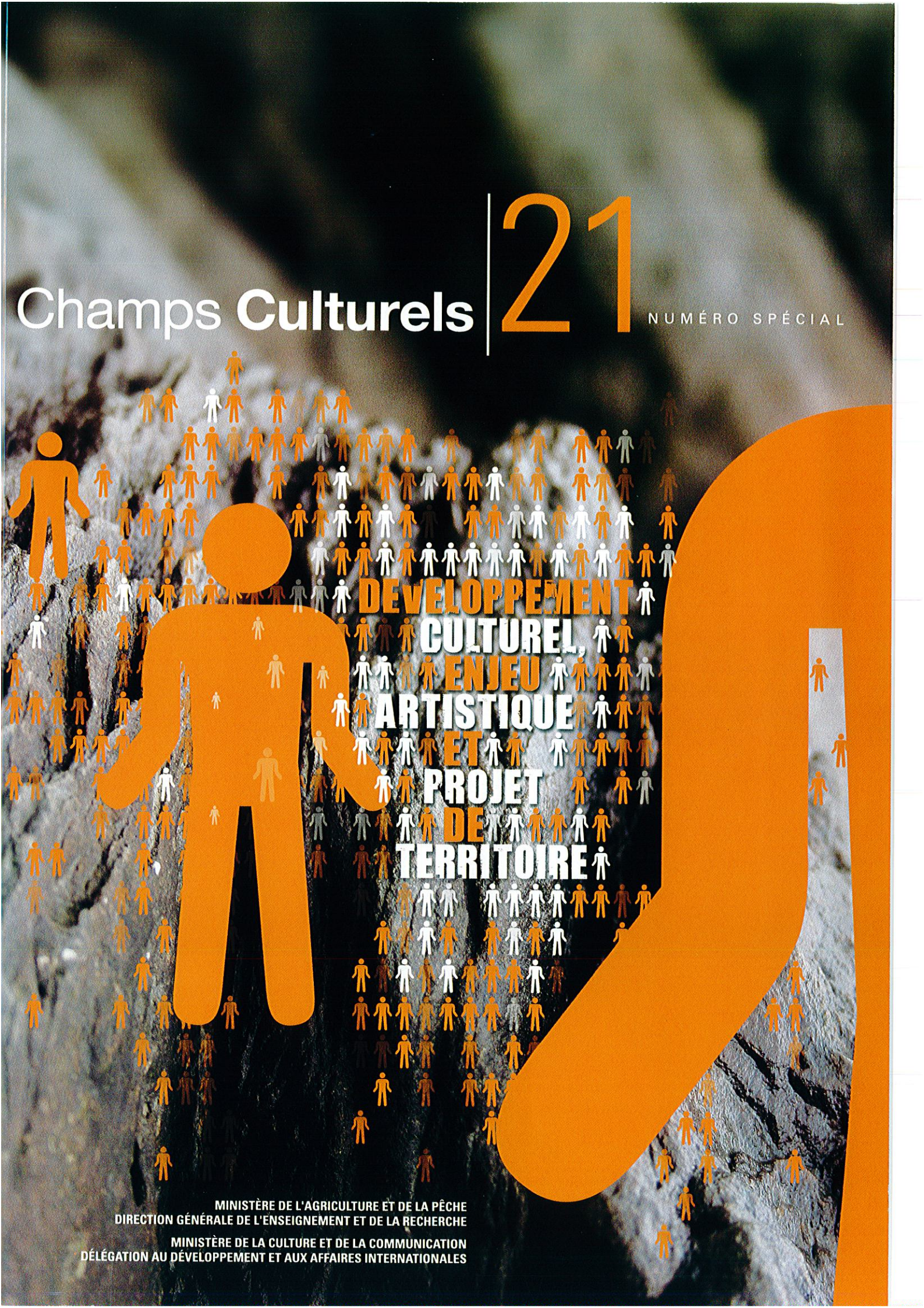


Champs Culturels

21

NUMÉRO SPÉCIAL



DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

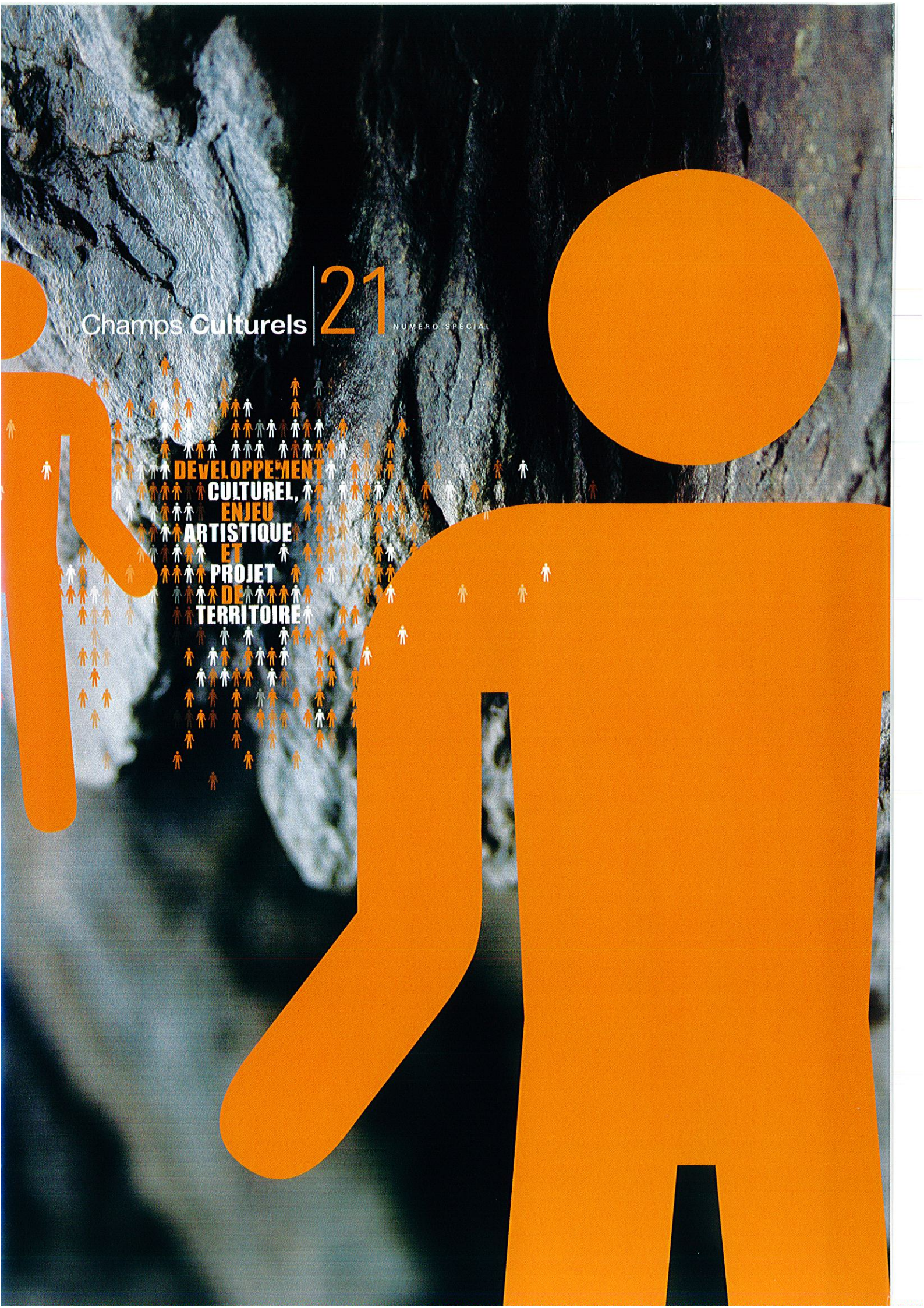
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT ET AUX AFFAIRES INTERNATIONALES

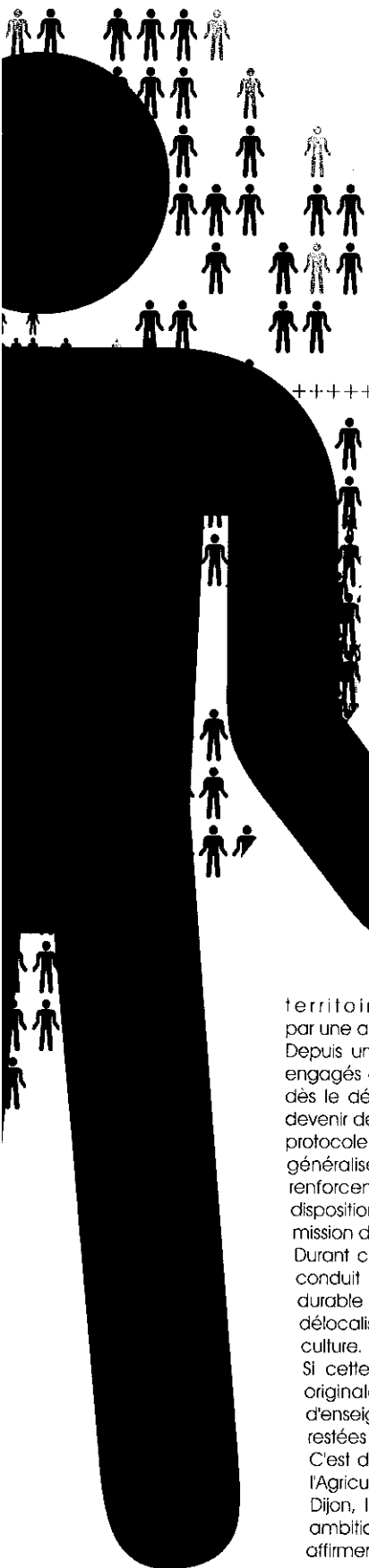
Champs Culturels

21

NUMÉRO SPÉCIAL

DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE





////////////////////////////////////
04 --- Jean-François Chaintreau
----- Jean-Louis Buër
////////////////////////////////////

EDITO

En présentant, au mois de septembre 2003, un projet de loi consacré au monde rural et en organisant au même moment la tenue d'un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) sur ce thème, le Gouvernement a voulu accompagner de manière concrète le développement de territoires aujourd'hui en pleine transformation.

Les lois de décentralisation des années 80 et les nouveaux dispositifs législatifs progressivement mis en place ont permis à la culture de trouver une place dans la sphère de compétence des politiques publiques concourant à l'aménagement du territoire et d'être perçue comme un outil efficace de développement de l'attractivité des territoires ruraux et de cohésion sociale.

Les campagnes vivent aujourd'hui de nouvelles pratiques, leurs activités se diversifient. Elles misent sur les aspirations qui traversent la société contemporaine plus soucieuse de la qualité de son environnement et de son alimentation, attirée vers la nature et son cadre de vie. Ces territoires présentent un fort solde migratoire, une dynamique de l'emploi plutôt positive et de nouvelles ambitions concrétisées par un foisonnement de projets : ils représentent une chance pour l'avenir que les politiques publiques doivent accompagner par une stratégie de développement rural durable dans laquelle la culture a toute sa place comme élément essentiel d'attractivité.

Dès lors, comment identifier le rôle et les relations de chacun dans une approche résolument transversale qui prenne en compte les évolutions récentes et contrastées des territoires ruraux et accueille l'initiative de tous les citoyens ? L'artiste, comme le médiateur du patrimoine, l'agent de développement, l'agriculteur, le monde associatif, l'élu..., chacun doit apprendre à travailler avec l'autre, à situer son action dans un projet de

territoire plus global. Il est illusoire de croire qu'il est possible d'entrer dans un projet territorial par une approche technocratique ou une démarche purement individuelle.

Depuis une bonne vingtaine d'années, les ministères chargés de la culture et de l'agriculture sont engagés dans un partenariat dont les enjeux sont multiples : si la dimension culturelle a été intégrée dès le début dans les parcours de formation pour favoriser l'implication des jeunes ruraux dans le devenir de leurs territoires, la circulaire éducation artistique dans l'enseignement agricole de 1998 et le protocole de coopération pour les arts et la culture de 2002 ont élargi et renforcé ce partenariat pour généraliser et diversifier son action éducative en matière artistique et culturelle. En outre, le renforcement de l'implication des établissements d'enseignement agricole est inscrit dans les dispositions de la future loi relative au développement des territoires ruraux qui prévoit d'étendre la mission d'animation rurale au développement des territoires.

Durant ces dernières années, le Ministère de la Culture et de la Communication a principalement conduit son action en direction des territoires ruraux vers un objectif de développement culturel durable mobilisant les compétences dans chaque territoire autour de projets porteurs de emplois non délocalisables avec les collectivités territoriales, les associations, les artistes et les professionnels de la culture.

Si cette politique a permis de générer des dynamiques profitables, de favoriser des initiatives originales dont ont bénéficié certains territoires, notamment à partir des établissements d'enseignement agricole, elle a également fait naître un sentiment de frustration nourri d'attentes restées sans réponses.

C'est dans ce contexte que le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ont réuni à l'École Nationale d'études supérieures agronomique de Dijon, les " forces vives " de ces territoires. Ce colloque, véritable laboratoire d'idées, avait pour ambition de définir les fondamentaux d'une politique efficace de développement. Nous pouvons affirmer qu'il a pleinement atteint son but, les éléments contenus dans ce compte rendu en sont la preuve. Il a posé les bases d'une doctrine capable de constituer une référence pour une stratégie territoriale de développement culturel en milieu rural.

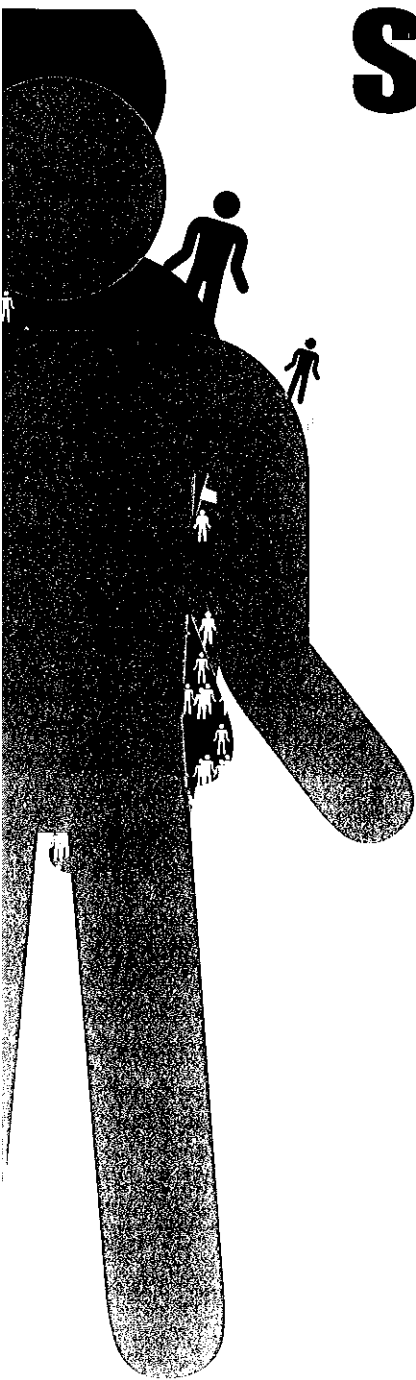
Jean-François Chaintreau

Délégué adjoint au Développement et
aux Affaires Internationales
Ministère de la Culture et de la Communication

Jean-Louis Buër

Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

SOMMAIRE



p04 **EDITO** Jean-François Chaintreau MCC et Jean-Louis Buër MAP

p05 **Introduction** du comité éditorial

REGARDS CROISÉS

p07 **Alain Faure** : Culture et développement rural : les temps difficiles de la transition introspective

p09 **André Micoud** : La patrimonialisation de l'espace rural à la campagne

p11 **Luc Perrot** : Une société et des artistes, question de liens

p14 **Manée Teyssandier** : Réactions entre expérience et expertise

p16 **Jacques Mattei** : Territoires authentiques et développement

ATELIER 1 :

p19 **Pascal Faucompré et Jean-Marie Vincent** : Dynamiques territoriales et partenariats

p21 **Lionel Rouillé** : Le pays de la faïence de Desvres : une démarche de développement en lien avec son identité

p22 **Fathy Zarrouk** : A film of ideas

ATELIER 2 :

p25 **Alain Lefebvre** : Initiatives culturelles et valorisation économique ou les certitudes aléatoires

p27 **Murielle Bousquet** : Les vitrines des sites remarquables du goût

p29 **Benoît Le Meur** : Kabane, une pause dans le paysage

p31 **Emmanuel Devineau** : Voir autrement. Dis-moi où tu résides et...

ATELIER 3 :

p33 **Jacques Bonniel** : La dimension artistique dans la vie des territoires ruraux

p35 **Christine Diffembach et Jean-Marie Sanchez** : Action culturelle de foyers ruraux en région Bourgogne : exemple d'un partenariat réussi en Saône et Loire entre institutions culturelles et fédérations locales

p37 **Métalovoïce**

ATELIER 4 :

p39 **François Portet et Denise Menu** : En territoires ruraux, la diversité des représentations et des modes d'actions génère des projets culturels et artistiques

p41 **Didier Christophe** : L'agriculture d'un territoire et l'expérience de l'art

p44 **Luc Delmas** : " Caméras des champs " Festival international du film documentaire sur la ruralité

p45 **Martin Chénot** : Le sentier des Lauzes

ATELIER 5 :

p48 **Benoît Desjeux** : La professionnalisation des emplois culturels au service du développement territorial

p51 **Laurent Vidal** : Une licence professionnelle pour un regard nouveau sur le patrimoine

p53 **Erwan Jégou** : La dentelle au point d'Alençon : un vecteur d'insertion professionnelle

ATELIER 6 :

p56 **Marie-Paule Sans-Chagrin et Jean-Loup Lecoq** : Construire ensemble des projets de territoire

p58 **Philippe Bodard** : Aménagement d'un centre de création artistique à Murs-Erigné

p60 **Jean Bojko** : Le théâtrePROUVÈT

SITOGRAPHIE / BIBLIOGRAPHIE

HOMMAGE A NELLY CHAZONNIER

p67 **Josiane Mouleyre, Christine Philippon et Michel Legrand**

////////////////////
INTRODUCTION ++++++

L'Art et la Culture au cœur du développement des territoires ruraux, clef de voûte de la construction de projets intégrés ?

La publication de ce numéro spécial de « Champs Culturels » intervient une année après les rencontres de Dijon et à un moment déterminant pour notre pays.

Le colloque « développement culturel, enjeu artistique et projet de territoire » organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en avril 2006 se proposait de réunir à l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Dijon (ENESAD) les « forces vives » des territoires ruraux pour débattre, autour des problématiques liées à l'art et à la culture, des interrogations que pose, avec une certaine violence, notre société, dans un contexte de profonde transformation des modes de gouvernance, de remise en cause de la légitimité des systèmes de représentation et de la disparition progressive des repères traditionnels et des idéologies.

Les six ateliers, organisés autour des principaux défis que devront relever les acteurs de ces territoires et qui ont accueilli plus de 300 participants, ont permis d'explorer les attentes, quelquefois contradictoires, des habitants de ces « nouvelles campagnes », d'apporter des éléments de réponse aux préoccupations des acteurs culturels, des élus et du monde associatif sur des questions aussi variées que la diffusion de l'offre culturelle, la pérennité des actions dans des territoires ne disposant pas systématiquement de professionnels et d'équipements, la gestion et le financement des projets, la recherche de partenariats dans un contexte de tension budgétaire et de repli des services de l'État sur leur « cœur de missions ».

Ces échanges et passionnés, riches de débats et de partage d'expériences, ont permis de nourrir la réflexion des chercheurs et universitaires qui ont accompagné les travaux, d'abord au sein du comité de pilotage, puis tout au long des ateliers. Les analyses et la synthèse qui sont réunies dans ce numéro spécial de « champs Culturels » que nous avons intitulé « développement culturel, enjeu artistique et projet de territoire » est le fruit de ce précieux apport et du travail de « scribe » des rapporteurs, animateurs, enseignants et artistes qui ont contribué à la réussite de cette revue. Nous souhaitons être parvenus à traduire, aussi fidèlement que possible, la richesse de ces journées de rencontre et nous espérons que ce document puisse être utilisé comme un outil de réflexion, un guide pour l'action, et le fil qui permettra à tous ceux d'entre vous qui en ont le désir de se rapprocher, de s'accorder et de partir explorer tous les territoires du possible en laissant loin derrière eux « tous les sentiers de dépendance » dont ils apprendront à se garder.

Le comité éditorial

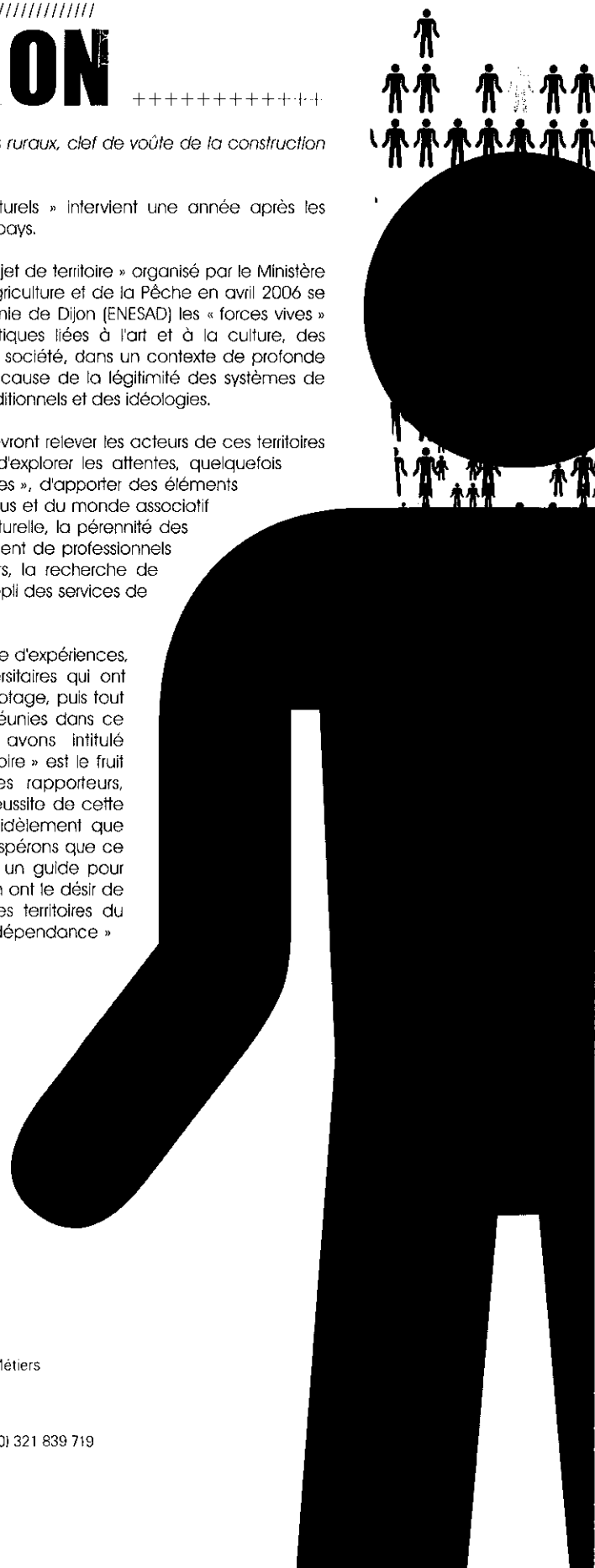
+++++

Directeurs de publication :
Jean-Louis Buër (MAP) et **Benoît Paumier (MCC)**

MAP
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
S/D de la Recherche, de l'Innovation, du Développement
et de la Coopération Internationale (RIC)
Bureau des missions de l'Enseignement Agricole pour l'Animation
et le Développement des Territoires (BADT)
Réseau " Action Culturelle "
1 ter, Av de Lowendal 75249 PARIS 07 SP
Responsable de la rédaction : **Corinne Abdeljalil (MAP)**

MCC
Délégation au Développement et aux Affaires Internationales
Département de l'Éducation, des Formations, des Enseignements et des Métiers
Responsable de la rédaction adjoint : **Benoît Desjeux (MCC)**
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01

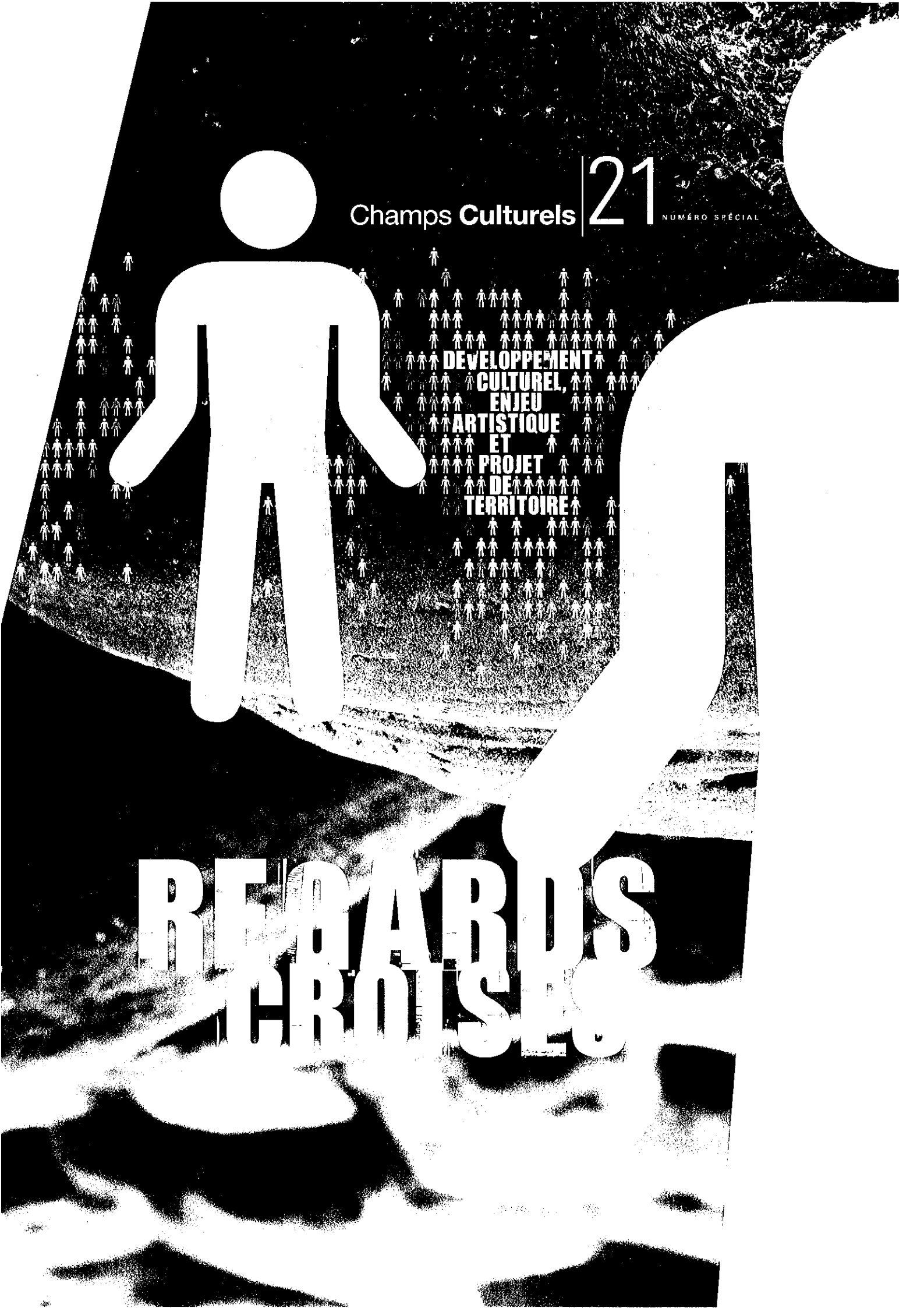
Conception graphique et illustrations : Agence ESSENCE GRAFIK / +33(0) 321 839 719
Impression : IMPRESS 3000 - LENS
Tirage : 4 600 exemplaires - N°ISSN : 1253-0352



Champs Culturels | 21 NÚMERO SPÉCIAL

DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

REGARDS CROISES





CULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

LES TEMPS DIFFICILES DE LA TRANSITION INTROSPECTIVE

L'auteur pointe ici les incapacités institutionnelles à accepter le changement et à se mettre en dynamique de transformation. Dans ce texte vif et acéré, Le chercheur met en avant ce que fut, d'après lui, le colloque de Dijon, à savoir : " une thérapie collective " qui a, par ailleurs, permis d'éclairer le nécessaire besoin pour la culture de travailler " le bien commun territorial " .

Par les thématiques qu'il a embrassées, les forces vives qu'il a mobilisées et les controverses qu'il a suscitées, le colloque de Dijon s'est incontestablement affirmé comme un temps fort de réflexion sur le devenir des politiques publiques en matière d'action culturelle et de développement rural. La rencontre s'est d'ailleurs ouverte au son des trompettes radieuses du *développement des territoires et de la diversité culturelle*. Mais il ne faut pas se méprendre sur cette antienne enjouée et volontariste, même si elle était diffusée à l'unisson par les ministères de la Culture et de l'Agriculture et par l'ensemble des acteurs dits de *terrain*. Les années 2000 inaugurent une période de transition assez tourmentée concernant la façon dont les initiatives culturelles s'organisent en milieu rural. Les temps sont à l'introspection collective, à la fois pour revisiter les formes classiques de l'intervention publique et pour questionner la façon dont chaque *milieu* conçoit et développe ses missions culturelles. Durant les deux journées d'échanges, l'atmosphère du colloque a illustré ce double défi, avec son lot de plaidoyers, de doutes et d'interpellations. Les participants ont porté des paroles professionnelles et militantes avec une assez forte densité en questionnements existentiels. Tout s'est passé comme si la rencontre arrivait à point nommé pour dépasser la formule des colloques diffuseurs de recettes et de bonnes pratiques. Au-delà des simples solutions de logistique et de performance institutionnelles, les 48 heures de controverses dijonnaises ont généré une stimulante dynamique de thérapie collective.

De puissants sentiers de dépendance

Beaucoup de témoignages ont mis en lumière ce que des universitaires anglosaxons nomment le *path dependence* des institutions. La notion a été proposée à l'origine par des économistes pour tenter d'expliquer pourquoi des firmes s'acharnaient à ne pas adopter les *bonnes solutions* dans certains contextes pourtant favorables au développement économique. Les chercheurs ont alors montré que la stabilité de ces entreprises provenait du refus de leurs membres de reprendre à zéro les apprentissages dès lors que des turbulences survenaient, comme si les communautés professionnelles préféraient avant tout rester en phase avec les schémas de pensée intimement liés à l'histoire de leurs institutions. Élargie à la sociologie politique, cette grille d'analyse permet d'observer comment des secteurs d'activités et des administrations défendent sur le long terme un *design institutionnel* ancien qui fixe (et fige) les règles en matière de performance économique, politique et sociale.

Pour décoder l'atmosphère du colloque de Dijon, la notion de *path dependence* est utile parce qu'elle éclaire deux énigmes contemporaines : la défiance des professionnels (tant culturels qu'agricoles) vis-à-vis de la construction politique de l'Europe, et leur peu d'empressement à écrire les nouvelles pages de la décentralisation. Sans doute existe-t-il dans ces deux réticences une corrélation entre la capacité d'une communauté à innover et les stigmates de sa mémoire collective. Le refus européen et le refuge corporatiste sont des signaux forts sur la difficulté de la société française dans son ensemble à renouveler ses grands récits sur l'intérêt général. Les agents de développement sont marqués par un même *sentier*, celui tracé par l'Etat providence et ses corps techniques. Quelle que soit la filière de formation, on retrouve la croyance forte dans une certaine idée de l'action publique qui combine la raison et l'efficacité, qui relie l'énoncé de solutions à la rationalisation des problèmes à l'échelon national et sur des normes professionnalisées. La France reste perçue comme le " bon " niveau de construction des diagnostics, le lieu privilégié et légitime de mise en tension entre les enjeux techniques et les priorités politiques.

La rupture territoriale

Cette représentation du bien commun vient de loin, elle trouve ses racines dans les grands Corps de l'administration française et ses filières de formation. Elle les trouve aussi dans l'histoire de la 5^{ème} République avec Malraux, les PAR (Plans d'Aménagements ruraux), la DATAR, le " vivre et travailler au pays ", les années Lang, les Contrats Territoriaux d'Exploitation, la période des conventionnements culturels aussi. Il s'agit d'une vision du monde qui procède d'une alchimie subtile associant un idéal militant à une pensée *techno*, l'émancipation sociale à la modernité républicaine, l'autonomie à la planification. Dans les années 90, ces fondations technico-providentielles se sont retrouvées dans l'engagement des " animateurs de pays " en milieu rural et dans la résistance des DRAC aux collectivités locales, l'adhésion aux " projets de territoire " et à la transversalité restant toujours conditionnée par une vision du monde plus sectorielle que territoriale. La perception innerve toujours en profondeur les différents milieux professionnels du développement local, de l'agriculture, de la culture, de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale et de l'animation socioculturelle.

les mots à l'usine pour vérification (comme les pièces défectueuses d'un nouveau modèle automobile)... Mais les échanges souvent assez vifs qui se sont engagés dans les différents ateliers ont montré combien ce *discours de vérité* était difficile à tenir, tant l'exercice revenait inmanquablement à désigner des *fauteurs* : l'Etat, les élus locaux, les technocrates, les administrations, les consommateurs, l'Europe, le marché...

Nous sommes là au cœur du malaise. Dans un questionnement amusé et grave à la fois, Alain Lefebvre s'est demandé s'il ne fallait pas d'abord cultiver le " frottement des sentiers de dépendance " pour résister à " l'autoroute de dépendance de l'idéologie libérale ". A l'opposé, d'autres intervenants ont plaidé l'idée que le " monde urbain " (Luc Perrot) devait urgemment sortir de " l'enlèvement sectoriel " (Pascal Brunet - Directeur de Relais Culture Europe) en confiant aux intercommunalités, aux départements, aux régions et à l'Europe une mission inédite d'animation des innovations. La première hypothèse semble majoritairement partagée chez les agents de développement local. Mais la position paraît de plus en plus inconfortable pour deux raisons au moins. D'une part, les grands arbitrages politiques se font aujourd'hui au sein de *tournois d'action publique* éminemment territorialisés. Ces tournois, qui sont instables et adossés à une temporalité des plus incertaines, mobilisent beaucoup d'acteurs au rang desquels les élites des collectivités locales occupent dorénavant une place centrale de médiation. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer la capacité des collectivités locales à *produire du sens*, c'est-à-dire à traduire collectivement des initiatives individuelles, à leur donner de la légitimité et de la portée, à médiatiser des dynamiques vertueuses. En introduisant le colloque, l'élu Jean-Yves Caultet a plaidé la *culturation* des quatre missions de la collectivité régionale : " rapprocher la culture des Bourguignons " (l'aménagement du territoire), " rapprocher les Bourguignons de la culture " (la médiation sociale), " que la Bourgogne rayonne à l'extérieur " (les politiques culturelles) et " attirer les créateurs de toute nature " (le développement économique). Ces propos méritent une écoute attentive. Ils portent sur la définition *d'un vivre ensemble* qui

traduit certes des procédures et des dispositifs mais qui pose surtout des questions de cohésion sociale et d'identité culturelle. La montée en puissance des *régions providences* se décline à la fois sur des valeurs et sur de nouveaux repères de management public.

En définitive, la thérapie collective de Dijon délivre un enseignement précieux. Les professionnels sont placés devant un vrai défi : il leur faut franchir cette période de transition en prenant leur part de responsabilité dans les recompositions en cours. La France découvre les prémises d'un système politique dans lequel les régions et les intercommunalités acquièrent soudainement une souveraineté politique considérable sur la définition de leurs missions. Dans ce contexte de fédéralisme qui ne dit pas son nom, les idéaux du développement local vont alimenter frontalement les controverses sur les articulations territoriales et sur les décloisonnements sectoriels. Qu'il le veuille ou non, le monde de la culture se retrouve donc aux premières loges pour co-écrire le scénario de ce *bien commun territorial* en formation. Tous à vos plumes !...

Pour ces milieux d'acteurs, les années 2000 sont marquées par deux réformes qui sont perçues comme des ruptures insidieuses par rapport à cet *idéaltype* : d'un côté, le projet de traité sur l'Union européenne vise à déréguler les professionnalités et, de l'autre, l'Acte 2 de la Décentralisation menace d'attenter à leur autonomie et à leur intégrité. Ces réformes semblent accréditer l'idée d'une nouvelle relation entre le technique et le politique qui serait plus territoriale et moins catégorielle. Ce déplacement est vécu comme menaçant, dangereux, inadapté. Il ouvre la possibilité d'instrumentaliser des expérimentations vertueuses, de favoriser ou de cautionner des dérives (quelles soient *libérales, partisans* ou *féodales*), de limiter les bonnes pratiques à d'incertaines stratégies concurrentielles. La focale sur les *sentiers de dépendance* s'avère ici très précieuse. Elle permet de mieux comprendre pourquoi la *tribu* hésite à énoncer l'exemplarité autrement qu'insérée dans des systèmes de croyances stabilisés et balisés à l'aune d'une longue histoire militante, professionnelle et nationale. Le Colloque de Dijon a fonctionné comme un puissant catalyseur d'expression sur cette " exception française " pour délimiter les missions d'intérêt général.

Produits masquants et tournois d'action publique

Les périodes de transition sont en général propices aux exercices de reformulation des ambitions collectives. Les années 2000 ne font pas exception à la règle. Aux sésames plutôt techniques de la décennie précédente (projet, territoire, charte, partenariat, coproduction, contrat, réseau...) succèdent des *mots magiques* plus englobants (équité, citoyenneté, multifonctionnalité, compétitivité...). Pour utiliser une métaphore d'actualité sur le dopage sportif, la grammaire du développement local abuse de *produits masquants* au rang desquels la gouvernance et le *développement durable* sont déjà souvent prescrits en médicaments génériques... De nombreux témoignages ont clairement dénoncé cette tendance à l'euphémisation des problèmes, cette propension à ne plus énoncer frontalement les désaccords, à taire les tensions et à minimiser les conflits. Le sociologue André Micoud a demandé qu'on renvoie urgemment

* Alain Faure

Chercheur CNRS à PACTE
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble



côté et les savoirs écologiques de l'autre pour une gestion patrimoniale des espaces, c'est-à-dire une gestion soucieuse de la transmission des valeurs, (ce qui ne se peut, bien sûr, qu'en les réinterprétant sans cesse collectivement). Si, à côté d'un développement culturel " standard ", on peut en souhaiter un autre plus spécifique à ces milieux de la " campagne ", il me semble que le développement devrait être attentif à cette situation nouvelle faite tout à la fois de populations de plus en plus " mixées ", de regards très différents portés par les uns et les autres sur la " nature ", d'agriculteurs qui travaillent sous le regard de nouveaux habitants de moins en moins au courant des pratiques culturelles, d'un environnement physique qui oblige à des solidarités inédites, d'attachements lignagers toujours effectifs côtoyant une mobilité des êtres encore peu coutumière dans ces contrées, de jeunes souvent prisonniers du village et des regards...etc.



En somme, faire en sorte qu'un développement culturel plein d'intelligence à l'endroit de ces situations, permette que s'invente une nouvelle manière de parler en commun de tous les inédits qui s'y rencontrent.



* André Micoud,

**Sociologue, Directeur de recherche au CNRS,
CRESAL (Centre de Recherches et d'Études
Sociologiques Appliquées de la Loire)
Unité Mixte du CNRS associée aux Universités
Lyon2 et Jean-Monnet de St-Etienne.
Président de la Maison du fleuve Rhône
(Givors)**



UNE SOCIETE ET DES ARTISTES, QUESTION DE LIENS >>>>>>>>>>>>>>>>

L'artiste interroge ici sa place dans la société et les rapports tissés avec les spectateurs et les institutions. Son ambition est aussi de donner à réfléchir aux sens social et politique qui pourraient provenir du travail de l'artiste redevenu artisan. A savoir : participer à " construire l'image commune ".

La culture est partout, même si elle " pèse " dans le budget de l'Etat moins des 1% languis, ce qui est inversement proportionnel à l'espace médiatique qu'elle occupe.

Aujourd'hui, il vaut mieux parler et faire parler d'art que le mettre en œuvre.

A voir les tourbillons de l'exception culturelle française, les débats sur l'Europe des cultures, le poids économique des entreprises culturelles, les débats sur les droits d'auteurs, on sent la sensibilité de ce thème dans la société mondialisée en marche.

La culture serait le dernier refuge de notre humanité face à une " marchandisation " de toutes nos activités individuelles. A contrario, l'accès à la culture par la diffusion massive de produits artistiques sélectionnés a généré un appel à consommer extraordinaire pour les clients culturels que nous sommes tous devenus.

Et, la place des artistes dans tout cela ! Ils réclament encore plus d'efforts de la part de la société à leur endroit pour mieux travailler, pour mieux exposer leur recherche, leurs œuvres, pour vivre, aussi.

Mais, l'Etat, la collectivité, vous et moi, nous demandons aux artistes d'être plus " utiles ", de se rendre plus utiles, au moins de nous divertir, parfois de nous faire réfléchir.

- Qu'a rapporté un euro investi dans la culture ?
- Quels critères va-t-on utiliser pour évaluer un acte artistique ?
- Combien de spectateurs du canton au festival intercommunal ?
- Combien de voitures brûlées là où il y a un théâtre subventionné ?
- Combien les commerçants d'Avignon ont-ils touché de la collectivité pour leur manque à gagner après l'annulation du festival en 2003 ?
- Le droit d'auteur est sauvé, mais qui en tire le plus de bénéfice ?

C'est une des conséquences de notre système libéral, ayant pour avatar la " rentabilité " acoquinée au fameux retour sur investissement qu'il soit financier ou électoral.

Immédiatement, face à cette " utilisation ", des artistes se mobilisent au nom de la liberté de création, des dangers de l'instrumentalisation par le politique, de leur autonomie de pensée etc.

Ces deux positions énoncées, d'un côté une nécessité accrue de soutien aux artistes et de l'autre une politique uniquement comptable pour une démocratisation culturelle qui reste à venir, il ne nous reste plus qu'à assister à un combat de chiens de faïence et ainsi, faire l'économie d'un débat ouvert, donc transparent, ce que ni les uns ni les autres n'ont intérêt à entreprendre.

Bon an mal an, le système culturel français fonctionne bien, perdure bien. Du nombre croissant d'artistes, la société, par l'intermédiaire de ces élus s'appuyant sur une administration culturelle compétente, extrait quelques têtes d'affiches qui se mettent à occuper la case artistique de

notre jeu de l'oie social pour ce qui est de l'Etat " subventionneur ". Pour les " mécènes " privés et autres investisseurs, la sélection des artistes se fait par l'audimat, sur la capacité d'un service de communication à focaliser l'attention du plus grand nombre sur un artiste-kleenex, le public étant versatile par essence dans ce jeu du pion qui chasse l'autre. Les rôles sont bien répartis.

Les artistes, de leur côté, continuent de croire à leur exception culturelle personnelle, à la légitimité de leur reconnaissance par la collectivité fondée sur leur talent affirmé, croyance savamment entretenue par cette pensée libérale : " Je me suis fait tout seul, moi. "

La question de la légitimité de son activité de création reste pendante à qui, en tant qu'artiste, n'a pas de famille dans ce domaine, n'adhère à aucun réseau constitué, ne vient pas d'une frange de la bourgeoisie éclairée, ne courtise pas, en bref n'est pas protégé, inclus dans un système de reproduction élitaire.

De l'utilité du travail artistique

Si l'on veut créer au-delà du fait du prince et de son réseau, c'est-à-dire dans une véritable relation démocratique avec ses contemporains, alors la question de l'utilité du travail artistique pour la collectivité doit être clairement posée pour justement se dégager d'un arbitraire de salon et faire émerger une nécessité culturelle reconnue à tous et pour tous.

" Mais où et quand se voient les manquements aux besoins spirituels ? Comme ils peuvent n'être pas satisfaits sans dommages immédiatement repérables et majeurs, on laisse faire, en attendant. Si l'absence de satisfactions des besoins naturels, conduit à la mort des corps, le défaut des besoins spirituels mène directement aux âmes mortes et aux esprits corrompus, desséchés, aigris. " Michel Onfray " la politique du rebelle "

On voit se développer aujourd'hui une esthétique " relationnelle " comme courant avant-gardiste. Pourquoi pas ? Que des artistes se posant la question de l'autre génèrent une esthétique, on avance vers l'humain.

Parallèlement, que le souci de l'autre soit une quête artistique, m'inquiète. Si l'on considère que la recherche artistique est en pointe sur une conscience sociale, cela signifie que la rencontre avec autrui n'a plus de réalité, si ce n'est dans le monde de l'Art ! Etrange avancée collective. A moins que ce ne soit les prémices d'un retour vers l'autre signifiant l'échec d'une société individualiste, sorte d'oxymore, qui est passé du Citoyen au consommateur.

En corollaire de cette position, des expériences sont menées par des groupes, collectifs, compagnies dans des espaces qu'elles investissent illégalement ou non, qu'ensuite elles ouvrent au public. On assiste à la reconquête spatiale par la collectivité, sous l'impulsion d'artistes, de morceaux de villes, de territoires ruraux en jachère créative. Il y a de la cohérence dans tout cela. L'esthétique relationnelle oblige un autre rapport à l'espace pour exister. Ces artistes pensent permettre à ceux de leurs contemporains ayant refusé les invitations tarifaires et autres stratégies de proximité des institutions culturelles labellisantes, de pouvoir tisser un lien différent à l'invention, mais à leur invention d'artistes quand même. Le citoyen est convoqué en tant que spectateur et pas encore comme co-auteur.

On ouvre d'autres échoppes d'art qui, une fois rodées, repérées et reconnues par l'institution présenteront le même vice de forme que les entités étatiques, c'est-à-dire que le public s'y fidélisera et que le groupe d'aficionados constitué s'exclura de la cité pour exister, en être et se reconnaître autour de l'artiste.

L'utopie de créer un espace de rencontre différent entre public et artiste ne résistera pas aux habitudes générales de consommation. Ce ne sont pas les lieux qui sont en cause, mais la présentation par l'artiste de son travail et sa réception par la collectivité. C'est cette friction cohabitante qu'il faut penser. Les lieux viendront ensuite.

Il y a dans l'imaginaire de l'artiste et de la collectivité qui le porte, l'idée de son étrangeté, de sa non-appartenance au commun, de sa différence qui fonde sa vocation. L'éloignement du quotidien légitime le choix de sa profession de foi et le rend inaccessible intrinsèquement à l'autre. C'est dans cette distance que tout se joue pour la société par la relation qu'elle organise avec ses artistes.

Le jeu est bien orchestré de part et d'autre. Cette construction de la figure de l'artiste est issue du

XIX^{ème} siècle. L'artiste maudit en était l'expression la plus extrême. Avec le temps, jusqu'au XXI^{ème} siècle, cette icône a perdu de son éclat mais de beaux restes subsistent qui conditionnent le rapport des artistes à eux-mêmes et à leur public et toutes les combinaisons spatiales dites de proximités n'y changeront rien. Il s'agit bien plus de mettre en œuvre une révolution de l'échange.

Il nous faut briser l'image de l'artiste isolé, nécessairement isolé, pour créer.

Au contraire, il y a une urgence à être en contact avec la réalité, à se mettre dans des situations de troc avec nos contemporains, à infuser nos questions, nos doutes, nos tentatives de réponses au cœur de la société, à créer une autre façon de faire de l'Art.

La mécanique inexorable consistant, pour un artiste, à fabriquer dans son antre, atelier, studio, plateau, une proposition artistique qui ensuite sera exposée, dérivée au public doit être brisée car elle engendre une attitude consumériste inadaptée aux demandes de nos concitoyens qui ont faim d'autre chose.

Alors, il nous faut effectivement re-fonder la légitimité de notre position d'inventeur dans la société, mais pas en construisant cette relation à l'autre sur notre différence, notre exception.

L'artiste artisan de l'image commune

Denis Guénoun dans son livre " Le théâtre est-il nécessaire ? " a parfaitement résumé la situation et pas seulement pour le théâtre. Aujourd'hui, a-t-on besoin d'art dans notre société occidentale ? Si oui, quelle place est-on prêt à lui donner ou ce qui revient au même, quelle place est-il prêt à prendre ou se faire ?

Répondre par la multiplication des espaces intermédiaires, alternatifs, essaimer en campagne ne résoudra pas le problème. C'est despa-



ce mental qu'il s'agit et par-là, je parle d'un espace mental à ouvrir chez les artistes simultanément à leurs contemporains.

Une piste qui semble intéressante à prendre serait de provoquer la mobilité des artistes, une mobilité physique, que nous ne soyons attachés à aucun lieu, mais hébergés, accueillis par une communauté le temps de la rencontre pour une création et ce temps se mesure en semaine, en mois.

Il faut du temps pour tisser ce lien.

Ce n'est ainsi plus de " diffusion " dont il faudrait parler au sens où la diffusion suppose une œuvre vers laquelle on organise le regard.

Parlons plutôt d' " infusion " qui inclut le temps dans le processus-même de propagation. Il y a alors un changement d'état du corps qui accueille la proposition artistique, dans une nécessité réciproque.

Sans eau, le sachet reste sec et mort, mais sans le



sachet, l'eau reste une eau stagnante et sans goût.

Les modalités de la création, dans le processus même de sa construction, doivent être repensées. Quelle place pour les amateurs dans l'acte artistique ? Quelle relation un acte créatif entretient-il avec le territoire qui le supporte ? Quel équilibre y a-t-il à établir entre la pédagogie nécessaire à toute transmission de savoir et le processus expérimental que doit être toute création ? Quelle est la spécificité du spectacle vivant par rapport aux arts différés que sont le cinéma et la télé, même en direct? etc.

" Il s'agit de partager du jeu. Les joueurs assis par terre, jambes croisées devant les compagnons qui s'exposent, font offrande de leur regard amical, en attendant leur tour "

Denis Guénoun " le théâtre est-il nécessaire ? "

Une autre piste pourrait être ce que j'appelle " la prolifération culturelle "

Face à des politiques culturelles nationales, régionales ou départementales qui se résument à des politiques de communication, par le biais du festival annuel qui fera se déplacer les médias et donnera donc une visibilité à l'argent du contribuable par exemple, on pourrait imaginer que d'autres choix politiques soient faits qui verraient l'argent collectif devenir un outil de construction du bien commun partout où des volontés associées se feraient jour, une sorte d'essaimage culturel. Je citerai en exemple le travail de l'office départemental de diffusion culturelle des côtes d'Armor (ODDC) qui développe sur ce département une nouvelle programmation artistique intitulée " des petits riens " qui s'attache à promouvoir des petites formes artistiques pluridisciplinaires (théâtre, musique, arts du cirque, expositions, performances plastiques, etc.) dans toutes sortes de lieux afin de réaliser une réelle décentralisation de la culture en les amenant directement chez l'habitant, au plus près du public.

L'attitude des pouvoirs publics ne peut plus être de seulement soutenir l'ouverture de nouveaux lieux comme de nouveaux spectacles, mais de construire, de multiplier des aides à la mobilité des artistes, des aides soutenant les initiatives du terrain.

Le désengagement de l'Etat ou des collectivités territoriales n'est pas acceptable car il renvoie l'idée de culture au bon plaisir de l'une ou l'autre de ses assemblées d'élus. C'est à chaque élu d'entendre que l'âme ne se forge pas seulement à coup de frigo plein et de plein emploi. Le lit des extrêmes se borde à coup d'ignorance et de certitude. L'art apporte le doute de l'imaginaire.

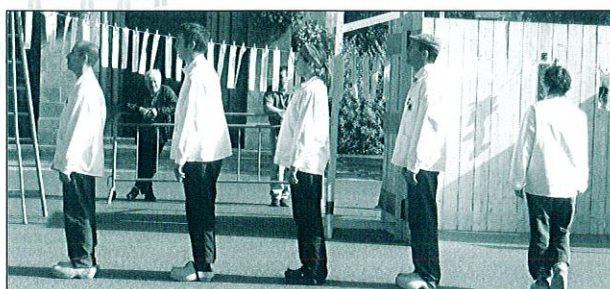
Si un Etat démocratique a une seule fonction, c'est bien celle de favoriser l'émergence de questions, de proposer des dispositifs d'exploration intellectuelle et sensible, de quitter la centralité pour la périphérie, d'une part.

D'autre part, il est temps que les artistes parlent, interrogent et s'interrogent sur la politique. La poli-

tique suppose que les individus réfléchissent sur les liens qu'ils veulent organiser entre eux dans leur cité. Il ne s'agit pas seulement de consommer des produits préfabriqués, de prendre des chemins déjà tracés, balisés, sécurisés, labellisés mais bien de tenter les bas-côtés d'abord pour se rassurer puis, le plein champ. Il y a beaucoup de monde à croiser dans ces traverses-là et pas seulement des exclus, mais aussi des êtres amis.

Pour conclure une dernière image, l'image d'un cercle dont l'artiste a abandonné le centre pour rejoindre les élus, les citoyens, les spectateurs constituant la périphérie et ensemble regarder le centre vide et imaginer ce qui pourrait advenir.

L'artiste aiderait à construire l'image commune. N'était-ce pas l'origine de la relation entre art et artisan ? Pourquoi avoir confondu l'art et l'artisan ?



* Luc Perrot

Responsable artistique du Cercle de la
Litote



Comment à partir d'un territoire donné, une institution, une association, un mouvement d'éducation populaire... peuvent inventer des procédures et des formes de collaboration avec des artistes (et non pas se limiter à une "commande") et ainsi formuler ensemble, association/artistes/population l'exigence d'un art public en prise sur le réel, sans pour autant réduire l'activité artistique à une fonction sociale ? Comment une approche qui vient de l'artistique, c'est à dire du côté de la symbolisation du monde, comment cet acte peut passer de son être en soi à une situation de partage et d'activation avec une population, avec des personnes, avec des collectifs, qui vont interagir avec leur propre potentiel sinon de création du moins d'élaboration.

Les projets qui naissent de cette seconde approche sont autrement plus féconds, ancrés dans des territoires, ils ne sont pas "reproductibles" et appellent de véritables co-inventions, co-élaborations de procédures qui ne peuvent pas être pré-établies. Ce qui suppose, de la part des financeurs et des dispositifs, d'autres critères d'appréciation que la seule qualité artistique, la notoriété des artistes ou les simples déclarations d'intention de "travail de proximité". Et la possibilité pour les

associations de ne pas être tenues à des projets ficelés d'avance mais de faire entendre la nécessité de tentatives, d'expérimentations, d'inventions avec artistes et populations.



* **Manée Teyssandier**

Présidente **Peuple et Culture Corrèze**
Peuple et Culture



Champs Culturels

21

NUMÉRO SPÉCIAL

DEVELOPPEMENT
CULTUREL
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

ATELIER



DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PARTENARIATS

"Un projet de développement culturel, de par sa nature même, implique une dynamique associant tous les partenaires du territoire concerné à des réseaux externes. La culture, par définition ouverte, se nourrit de courants venus d'ici et d'ailleurs. Une prise de conscience de l'histoire des lieux et des diversités qui y cohabitent sous-tend l'émergence d'un territoire de projet et l'identification de ses multiples frontières (sociales, économiques, culturelles, géographiques..). La réussite d'un projet fondé sur le développement culturel d'un territoire nécessite la structuration des réseaux, réactifs mais fragiles, autour d'un tel projet commun afin d'assurer la pérennité de leurs actions".

C'est en partant de ces considérations que les questions suivantes étaient soumises à l'atelier :

- ① Sur quels partenariats, internes et externes, la vie culturelle d'un territoire, dans toutes les acceptions du mot culture, est-elle fondée ?
- ② Territoire de projet et partenariats : de ces deux facteurs, quel est celui qui précède et suscite l'autre ? Un territoire préexistant que l'on veut dynamiser ? Le tissu des partenariats, actifs ou potentiels, permettant l'émergence d'un projet qui s'incarnera dans un territoire adéquat ?
- ③ Une fois un territoire de projet défini et délimité, quelle structuration peut permettre aux partenariats internes de se stabiliser, sans perdre leur dynamisme ni leur pluralité et en continuant à être porteurs d'idées nouvelles ?
- ④ Le rapport d'un territoire avec ses frontières, favorise-t-il ou freine-t-il le dynamisme de ce territoire et son ouverture à son environnement ?

La réflexion a été alimentée par la présentation de trois expériences :

- ① Dans le Perche d'Eure-et-Loir, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) apporte son assistance technique, au fil des années, à une suite de programmes de développement territorial conduits par les élus à une échelle progressivement croissante (du territoire communal de La Ferté-Vidame au vaste "pays" interdépartemental et interrégional du Perche, fédéré dans un Parc naturel régional), programmes basés sur la sauvegarde, la gestion et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Cet exemple répondait en particulier à notre interrogation sur les relations dialectiques entre projet et territoire.
- ② La communauté de communes de Desvres dans le Nord-Pas-de-Calais s'emploie à réanimer et à adapter sa production céramique traditionnelle, facteur d'identité pour le pays de Desvres, à la demande de la clientèle contemporaine par l'apport de la créativité des métiers d'art (designer, artistes). Cette action, particulièrement dynamique, illustre concrètement les enjeux économiques et sociaux de la valorisation du patrimoine des savoir-faire.
- ③ L'agence régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiodisuel pro-

pose à un réseau de partenaires, au premier rang desquels les municipalités, de collaborer à des projets cinématographiques et audiovisuels communs facteurs de synergie et de cohésion culturelle. Cette présentation éclaircit le jeu complexe des partenariats qui concourent à l'animation d'un vaste territoire régional à la recherche de sa cohérence culturelle.

A partir de ces exemples, clairement distincts par leurs dimensions territoriales, leurs supports patrimoniaux et leurs statuts juridiques, mais complémentaires dans leurs approches, les trois intervenants furent invités à préciser les limites et les évolutions des frontières de leurs territoires, les liens, les passerelles avec les environnements proches ou lointains que le projet avait permis d'établir, les impacts de ces relations vitales sur le territoire concerné.

Explicitation des actions

Le directeur du C.A.U.E. d'Eure-et-Loir insista fortement sur l'importance du rôle des élus locaux, nécessairement placés au cœur du dispositif. La déclinaison de cette réalité s'est traduite notamment, dans ce territoire précis, par la création à leur initiative du Parc Naturel Régional du Perche en 1998. L'action, partie du Perche d'Eure-et-Loir autour de la Communauté de communes de La Ferté-Vidame, puis de l'Association de Communes pour l'Animation et la Protection du Perche (ACARP) en 1990, s'est étendue en 1998 au département voisin de l'Orne, relayée par le Syndicat Intercommunal pour l'Animation du Perche (SIAP) et le Parc naturel régional du Perche. L'étendue du territoire ainsi fédéré s'explique par ce rôle déterminant des élus : leur motivation et leur dynamisme, le climat de concertation qu'ils ont su instaurer, les bonnes relations partenariales établies. Cet exemple montre que l'implication, pendant une longue période, des mêmes acteurs est la principale garantie de la réussite d'un projet de territoire.

Le représentant de la communauté de communes de Desvres souligna la priorité donnée par les élus à l'emploi local, ce qui les a conduit à rechercher des réponses dans l'alliance des savoir-faire du secteur traditionnel local de la faïencerie avec de nouvelles ressources prove-

nant de l'extérieur. Les professionnels de l'art, les artisans avec leurs savoir-faire et les responsables d'institutions ont ainsi été sollicités pour agir de concert. Il n'est pas aisé de mobiliser des acteurs venant d'univers aussi différents et de leur faire partager un projet commun. Le territoire de Desvres semble, malgré cette diversité d'acteurs ou sans doute grâce à elle, avoir réussi le mariage de la tradition et de la modernité, trouvant ainsi un dynamisme économique nouveau tout en sauvegardant une activité artisanale emblématique.

Dans le domaine du cinéma et l'audiovisuel, l'Agence régionale du Centre devait d'abord répondre aux orientations données par le Conseil régional. Elle a choisi pour cela de construire avec les multiples partenaires locaux : communes, associations, cinémas privés...des projets concernant l'éducation à l'image et au patrimoine, la création et la diffusion audiovisuelle. Les "experts" du secteur concerné et les acteurs d'un territoire ne travaillant pas naturellement de concert, ils devaient élaborer une stratégie commune dans le secteur spécialisé de l'image. Allier l'intérêt public d'une démarche de qualité pédagogique et culturelle avec les exigences commerciales qui s'imposent au réseau des salles de cinéma constituait une priorité. Dans ce contexte complexe, l'importance de la participation active des différents partenaires, la nécessité d'un soutien réel sur le plan politique, en l'occurrence celui de la Région Centre, ont été indispensables.

Trois territoires, trois approches, trois prises en compte d'éléments divers du patrimoine, trois modes de mobilisation des habitants, trois recherches de dynamiques : ces trois témoignages aussi différents que passionnants contribueront à lancer le débat sans pour autant répondre aux interrogations posées lors de cet atelier. Pendant la présentation de ces actions et lors des échanges avec l'assemblée, la diversité des objectifs, des partenariats, des situations a prouvé une fois de plus que chaque démarche plonge ses racines dans la spécificité du territoire et des acteurs mobilisés. En conséquence, il faut veiller à ne pas reproduire telles quelles les expériences des autres, si riches soient-elles, ni de tenter d'en tirer inconsidérément des règles directement transposables à d'autres territoires. Il n'existe pas de modèle, mais des expériences dont on peut tirer des enseignements précieux pour bâtir le projet, chaque fois original, qui doit partir des potentialités et répondre aux attentes de chaque territoire.

Point d'appui pour des actions futures

Au terme des deux heures trente d'échanges, voici donc les constats et perspectives que nous avons retenus :

- ☛ Toute opération, toute action sur un territoire doit reposer sur un diagnostic préalable, déterminant pour la pertinence d'un projet qui entend allier culture et développement.
- ☛ Un projet ne peut être sectoriel. Pour être "durable", il doit appréhender le territoire dans toutes ses dimensions, envisager chaque action dans la continuité, être fondé sur un investissement des structures et des hommes dans la durée. Trop de projets, quelle que soit l'action retenue, souffrent de l'absence d'une réelle approche pluridisciplinaire ce qui ne leur permet pas de répondre à l'ensemble des problématiques, donc de marier véritablement la culture et le développement territorial. La dimension "culturelle", au sens plein du terme, trop rarement prise en compte, repose sur la maîtrise de la difficile relation entre l'approche globale et l'approche spécifique d'un projet territorial.
- ☛ La répartition des rôles est cependant à préciser, surtout lorsque les partenaires viennent de structures et d'univers différents même si cette variété des approches est en soi riche et potentiellement féconde.

- ☛ La nécessaire interaction entre le projet et les acteurs doit se faire en favorisant des allers-retours constants entre les acteurs et ce, à chaque étape des projets en devenir.

De ces constats et perspectives, l'ensemble des participants de l'atelier ont retenu quatre interrogations principales à poser aux intervenants de la table ronde finale du colloque :

1. Quelle place donner à la population résidente, non seulement pour la sensibiliser mais pour qu'elle s'approprie le projet ? Comment en faire de ces résidents des "acteurs à part entière" plutôt que de simples "bénéficiaires" de ce projet ?
2. Comment susciter et faire fonctionner un partenariat effectif entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, le secteur privé, les entreprises ?
3. Quelle place doit-on réserver à la formation et la qualification des porteurs de projets dans les processus d'élaboration de ceux-ci ?
4. Pour qu'il y ait véritablement "projet de territoire", dans l'esprit du "développement durable", quel rapport dialectique faut-il instaurer entre l'histoire, le patrimoine (dans tous les sens du terme) de ce territoire et la création contemporaine ?

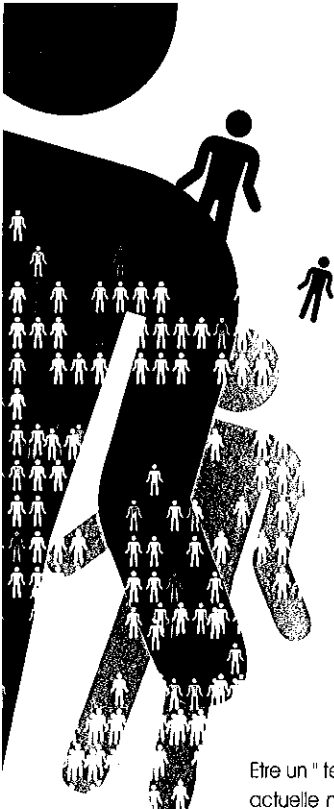
* Pascal Faucompré

Chargé de mission,
Direction Générale de l'Enseignement
et de la Recherche

* Jean-Marie Vincent

Inspecteur général honoraire de l'architecture et du patrimoine





////////////////////////////////////

////////////////////////////////////

Chef de projet / Communauté de Communes de Desvres

////////////////////////////////////

LE PAYS DE LA FAÏENCE DE DESVRES :

UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT EN LIEN AVEC SON IDENTITE

L'activité céramique desvroise, dans le Pas-de-Calais, illustre de manière exemplaire toutes les problématiques liées à la question du maintien, et celle du développement d'un savoir-faire plusieurs fois centenaires. A l'heure de la mondialisation et de la compétitivité, le territoire est confronté à la pérennité de l'identité culturelle et de l'activité économique comme à leurs évolutions.

Etre un " territoire à la recherche d'identité " est une problématique très actuelle notamment face à un environnement économique agressif et soumis à une mondialisation forcée où les savoir-faire économiques ne sont plus liés automatiquement à un territoire, c'est-à-dire à des hommes.

Dans un tel environnement, l'identité du Pays de la Faïence de Desvres se pose avec acuité. Lorsqu'il y a crise de la représentation, faiblesse ou absence de projet, marginalisation et banalisation, le territoire peut basculer :

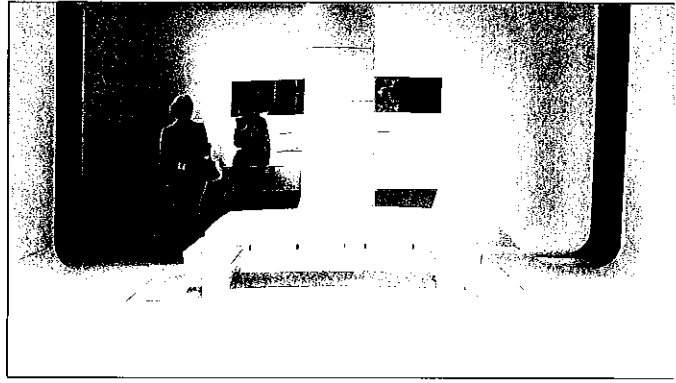
- Soit d'un côté dans l'affirmation de notre marquage identitaire de repli sur soi,
- soit dans la mise en place de multiples leviers à même d'intégrer une requalification collective.

Dans un tel contexte, quelle peut être la relation entre la notion de territoire à géométrie variable et la notion d'identité revêtant un contenu à la fois complexe et éloigné d'une approche passéiste.

L'approche identitaire du Pays de la Faïence de Desvres n'a pas pour fonction d'être uniquement un " conservatoire " d'identités. Une identité forte ancrée sur un territoire mis en perspective par un projet de territoire doit développer du sens et créer une dynamique, c'est-à-dire une vision d'avenir pour le territoire. Et ceci, surtout quand il reste des entreprises en activité qui méritent tant un traitement global que transversal.

Une dynamique multipartenariale

La Communauté de Communes devenue la Communauté de Communes du Pays de la Faïence de Desvres au 1er janvier 2005 cherche à valoriser et à faire connaître son identité par des actions de développement sur des points précis, en direction des entreprises, des communes, des acteurs touristiques et des populations. Le projet de valorisation des identités dès lors qu'il s'inscrit dans une modernité agit de façon dynamique sur l'économie locale



Lionel Rouillé : loft céramique fabriqué par les entreprises desvroises en collaboration avec le designer Chafik Gasmi

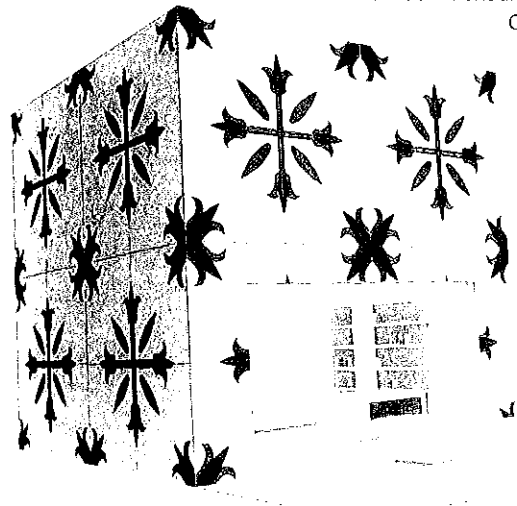
Le résultat des actions engagées confirme la labellisation de notre territoire comme " le Pays de la Faïence " dont les préoccupations culturelles, économiques et touristiques sont étroitement associées. Par l'ensemble de ces travaux depuis 10 ans, la Communauté de Communes du Pays de la Faïence de Desvres a ainsi confirmé la céramique comme singularité économique, touristique et culturelle. Pour le prouver, la Communauté de Communes et la DRAC en collaboration avec Chafik design s'est proposée de créer un loft unique composé de pièces céramiques et présenté en avant première au Salon Maison et Objet en septembre 2006. De plus, elle développera en 2007, la construction du Village des métiers d'art, labellisé " Pôle d'Excellence Rural ". Il s'agit d'un concept transversal alliant développement économique, touristique, promotionnel et d'innovation. Cet équipement doté de services à la création contemporaine pour les professionnels proposera de réunir sur un même site, différents lieux :

- pour la création d'entreprise,
- de rencontre pour les entreprises et les organismes de recherche afin de favoriser l'innovation,
- de promotion pour les métiers d'art complémentaire aux équipements du territoire.

Cet outil dédié à la promotion des métiers d'art constitue une innovation dont la pertinence est validée par la réflexion en cours dans les territoires connus par leur dynamisme en faveur du développement des Métiers d'Art.

Lionel Rouillé

Chef de projet,
Communauté de Communes de Desvres



A FILM OF IDEAS

Du bonheur de la combinaison de deux passions : l'une pour le cinéma et l'autre pour l'éducation des jeunes. Au bout, 25 minutes de film passionné

Breve présentation personnelle :

Réalisateur de documentaires, films expérimentaux, et institutionnels, je suis rapidement intervenu dans les classes pour d'abord y réaliser mes films, puis pour prendre en charge des élèves pour des analyses, des écritures et des expérimentations filmiques (lycéens au cinéma, ateliers artistiques, options...), et enfin former des enseignants. Découvrant alors une nouvelle vocation, j'ai souhaité et appris à travailler avec des adolescents passionnés et passionnants, en rupture ou avec des troubles du comportement, ceci dans différents instituts de rééducation, en tant que professeur de français, et par une didactique en marges utilisant aussi l'audiovisuel.

Maintenant devenu professeur animateur d'Education Socio-Culturelle dans l'enseignement agricole, je suis toujours ému par la richesse des expériences pouvant être menées en et hors classe, induisant souvent

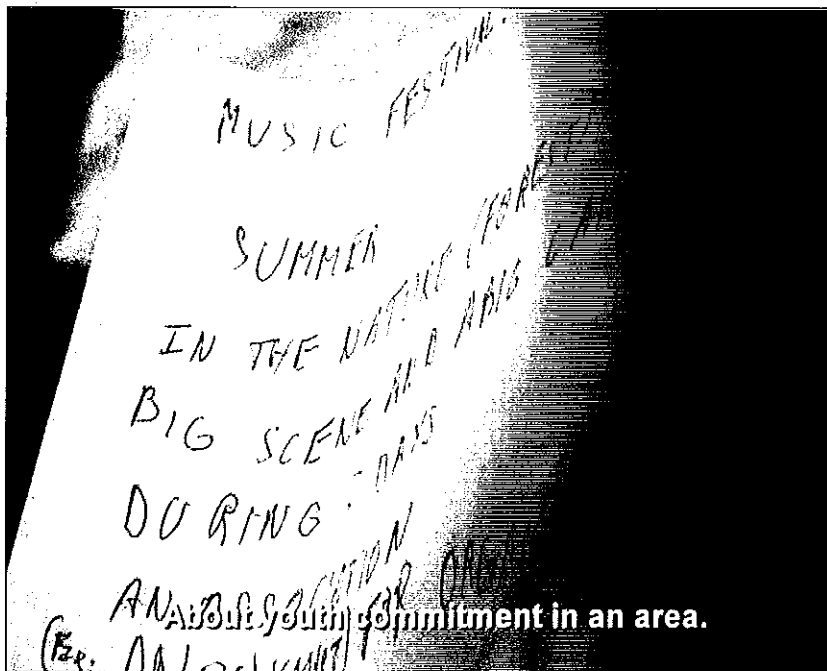
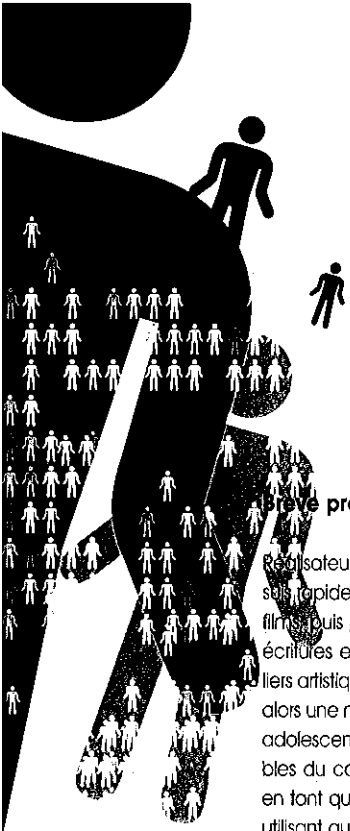
une (re-)médiation scolaire par une didactique différente et sa pratique pluridisciplinaire et décloisonnée.

A film of ideas

C'est dans un cadre hors scolaire que la Communauté de Communes du Carmausin (Tarn), par le biais de son association animation jeunesse, m'a proposé d'accompagner un groupe de jeunes français et écossais engagés dans la vie associative de leur territoire et voulant créer un échange autour de cette thématique. Trois lycéens de l'option " audiovisuel " du lycée de Carmaux devaient être accompagnés pour réaliser un reportage sur leur voyage : une semaine à Elgin, en Ecosse, ainsi qu'une semaine à Carmaux.

Il fallait alors étudier les conditions pédagogiques et artistiques optimales pour la réalisation d'un tel projet pour les trois jeunes réalisateurs. La décision, personnelle et assumée, fut donc de mettre en œuvre un (essai-) documentaire et non un reportage, afin que les jeunes puissent porter un regard personnel et avoir une réflexion sur leur propre pratique. Il s'agissait d'engager un apprentissage sensible du langage filmique.

Durant une semaine, les réalisateurs et moi-même nous sommes vus, pour l'écriture du film : analyses filmiques et expérimentations (autour du documentaire, essentiellement du travail d'Alain Cavalier) ; nous avons aussi organisé une rencontre avec le groupe des jeunes français sur le départ pour leur permettre de découvrir quelle allait être notre position et notre rapport à eux et au cinéma durant les semaines à venir (projections et débats, avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse, des analyses filmiques et filmées d'Alain Bergala sur les frères Lumière, et de Dix sept ans, de Didier Nion - la copie de Tokyo-Ga, de Wim Wenders, était malheureusement indisponible...).



Séquence territoire



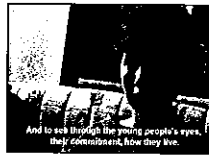
Séquence caravane

Si le film était " écrit " avant notre départ, son écriture évolua pendant le tournage en Ecosse et en France, jusqu'à devenir au montage (moment intense d'écriture collective durant une semaine) une des séquences phares du film : la mise en abymes de l'écriture du propre film accompagne des discussions (et non interviews...) sur leur engagement entre les jeunes dans leur caravane et une approche audiovisuelle des territoires appréhendés.

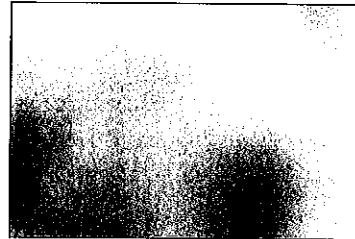
Cette expérience fut pour chacun de nous une situation exceptionnelle d'apprentissage ; les jeunes réalisateurs apprirent en un mois bien plus de choses sur le langage filmique qu'ils en auraient appris dans le cadre standard d'une salle de classe... J'ai appris, moi-même après dix ans d'enseignement, quelle devait être la place humble et par là même sublime de l'éducateur... Et les jeunes filmés, dans cette pédagogie du et par le projet, apprirent ce qu'être un citoyen signifie.

Merci, cinéma.

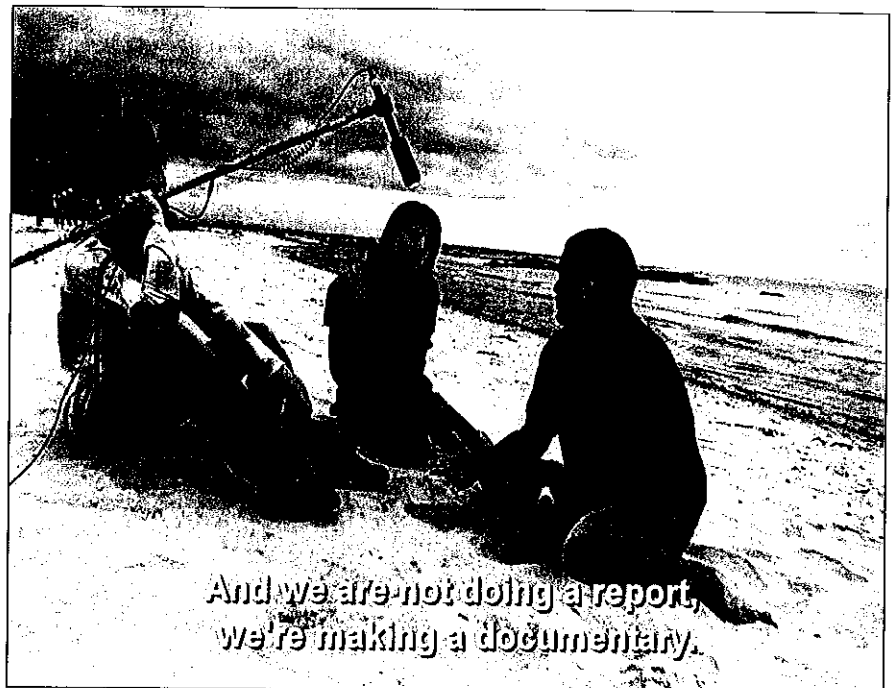
Essai-documentaire écrit, tourné et monté par Brice Senges (18 ans), Marine Deleris (17 ans) et Frank David (16 ans), encadrés par Fathy Zarrouk. Réalisation : juillet 2006, dans le cadre du projet européen Leader+ " Agir avec les Jeunes sur le territoire " porté par le GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides (France), le LAG Moray Action for Communities (Écosse), et de l'opération en France Un été au Ciné - Cinéville. Production : association Animation Jeunesse du Carmausin, avec le concours de Média-Tarn, de l'Option Facultative Cinéma-Audiovisuel du Lycée Jean Jaurès de Carmaux, et de la Cinémathèque de Toulouse.



Séquence caravanne



Séquence mise en abyme



*** Fathy Zarrouk**

Professeur-animateur en Education Socio-Culturelle, LEGTA Auch ;
Réalisateur et formateur cinéma-audiovisuel

ner lieu à des anticipations et à des investissements d'intérêt général. A contrario, des manifestations temporaires (expositions ou festivals) ne suscitent pas les mêmes retombées. En effet ce type d'événements ne conduit pas à structurer de manière positive le tissu économique local car il oblige à importer de l'extérieur de la zone la majorité des ressources nécessaires. La solution consiste sans doute à utiliser l'événementiel comme le point de départ d'autres activités - éducatives, sociales, culturelles mais aussi économiques - à caractère permanent.

Pour une évaluation cognitive, sociale et citoyenne

Les remarques qui précèdent font apparaître que la rentabilité d'un projet culturel doit être étudiée non seulement du point de vue économique, mais aussi dans sa dimension cognitive, sociale et citoyenne. Il s'agit d'introduire d'autres éléments que les seules retombées financières directes comme par exemple le dynamisme des acteurs, la créativité, la construction d'une communauté citoyenne, la capacité à développer le "vivre-ensemble", l'ouverture des esprits... La difficulté consiste à trouver des indicateurs pertinents pour mesurer tous ces éléments. Actuellement, les indicateurs disponibles sont très majoritairement des indicateurs d'impact socio-économique des actions. Des registres d'informations ont été identifiés et ont fait l'objet d'observations ou d'enquêtes, qui portent sur la fréquentation, les dépenses culturelles publiques, la connaissance des publics, l'économie culturelle, le chiffre d'affaires... Il en résulte un dispositif d'observation quantitative non négligeable, mais il est actuellement très difficile de croiser ou d'analyser en profondeur ces données, chacun des acteurs ayant tendance à vouloir fabriquer ses propres indicateurs. La situation est encore plus délicate concernant les indicateurs qualitatifs de l'impact des projets culturels sur un territoire. L'observation culturelle devra modifier en profondeur à l'avenir ses outils statistiques pour adopter une démarche complexe, abordant non seulement la culture comme marché, mais s'ouvrant à une approche plus anthropologique de la culture comme lien entre individus, sociétés et territoires.

Une autre question vive transparait des expériences analysées dans l'atelier, celle du changement d'échelle de l'action publique. Les trois cas étudiés révèlent un partenariat multiple et une complexité de relations entre les professionnels du développement culturel et les autres acteurs publics ou privés. Entre l'attente des habitants, la vigilance parfois inquiète des élus, les incitations des tutelles, le tout opérant sous l'œil attentif des professionnels du secteur, la construction du projet et sa pérennisation dépendent d'une négociation perpétuelle entre les différents parties prenantes (économiques, touristiques, culturelles). Celles-ci sont amenées à repositionner en per-

manence leurs projets et leurs demandes de soutien auprès des collectivités territoriales et des différentes structures étatiques (culturelles et territoriales) ou européennes, à manipuler les différentes échelles de décision, et au besoin, à en nourrir leurs positionnements stratégiques. Ces changements d'échelle augmentent l'éventail des ressources mais ils suscitent aussi des contraintes spécifiques, en particulier concernant les compétences d'ingénierie nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.

Changer d'échelle, c'est aussi changer le regard que l'on va porter sur le problème en question. Les codes, les normes et les valeurs imprimés par l'administration et les professionnels du patrimoine, de la culture sont en partie remis en cause par d'autres valeurs, d'autres normes et d'autres acteurs. Mais la principale conséquence du changement d'échelle saute aux yeux : lorsque l'on change d'échelle, il y a des gagnants et des perdants. La volonté de valoriser les ressources existantes dans des lieux risque d'accroître les inégalités entre les territoires. Pour certains il n'existe pas forcément de potentiel à valoriser ou de moyens humains ou financiers permettant de créer des dynamiques culturelles. Des territoires seront "surdimensionnés culturellement" alors que d'autres seront sans "existence culturelle". Que vont devenir les territoires "sans qualités", ceux qui ne répondent pas - ou du moins pas encore - aux critères d'excellence qu'exige aujourd'hui l'impératif de compétitivité ? Il a été beaucoup question de sentiers de dépendance au cours de ce colloque. Celui-là s'avère particulièrement escarpé...

* **Alain Lefebvre**

Professeur émérite à l'université de Toulouse Le Mirail

¹ Greffe X., La mobilisation des actifs culturels de la France, document de travail du DEPS, n° 1270, mai 2006.

La mise en perspective de ces 3 expériences a mis en évidence certains risques d'une valorisation patrimoniale ou culturelle mal maîtrisée. Le premier risque est celui de voir apparaître - au nom d'une conception étroite de la rationalité économique - une certaine uniformisation des projets culturels et/ou une standardisation des équipements et des dispositifs. Par ailleurs la mise en valeur économique du patrimoine culturel suscite légitimement de nombreuses interrogations concernant les phénomènes de sur-fréquentation, de surexploitation ou les possibles dérives commerciales et financières. Il est généralement admis qu'un investissement culturel ou patrimonial modifie les systèmes de rémunérations et de prix du territoire d'accueil. L'investissement culturel crée ainsi des tensions qui peuvent avoir des effets négatifs sur le développement local. Ainsi la nécessité de faire appel à une main-d'œuvre spécifique bénéficiant de revenus supérieurs à la moyenne locale peut entraîner une hausse générale des rémunérations dans le territoire considéré. Par ailleurs l'utilisation des ressources foncières pour construire des parkings, des hôtels et autres équipements d'accueil entraîne souvent une élévation du prix du foncier, avec des effets négatifs sur les niveaux de vie. Comme le souligne Xavier Greffe dans un rapport récent au ministère de la Culture¹, le milieu rural et les petites villes sont particulièrement exposés à ces risques, cumulant souvent l'existence d'une "monoculture" autour des ressources culturelles avec intégration économique de faible niveau. Or, ce sont souvent ces mêmes territoires qui placent de grands espoirs dans le tourisme culturel. Les investissements doivent par conséquent être ajustés aux possibilités d'absorption du milieu et ne pas s'appuyer sur des hypothèses irréalistes sur la demande ou les perspectives de création d'emplois culturels.

D'où la nécessité pour les acteurs locaux d'équilibrer soigneusement l'effort entrepris pour développer les infrastructures à l'usage des touristes avec des actions orientées vers les résidents. Les activités culturelles ont un effet d'autant plus important sur le territoire que les aspirations des populations locales sont prises en considération. A cet égard les activités culturelles permanentes offrent un potentiel d'entraînement plus élevé que les autres, étant donné qu'elles peuvent don-





LES VITRINES DES SITES REMARQUABLES DU GOUT

L'auteur se propose de donner une vue complète et précise sur les partenariats inter-institutionnels qui ont permis de mettre en place des dynamiques de valorisation à la fois économique et culturelle. Les actions s'inscrivent dans le dispositif " equal départ ". Elles allient approche artistique, touristique, gustative et patrimoniale.

Bases d'une observation économique

À la demande des services du ministère délégué au tourisme, une première approche économique des Sites Remarquables du Goût a été engagée. Le tableau ouvert n'a qu'une seule vocation : faire prendre conscience de l'impact économique actuel du réseau mais surtout du potentiel dont il est porteur.

Il a été décidé, dans une première étape, d'appuyer cette étude sur les lieux de visite, musées et autres maisons à thème.

Avec plus de 2 millions de visiteurs, les lieux de visite sont visibles. Les chiffres d'affaires réalisés tant en visites qu'en boutiques sont des éléments concrets à mesurer.

Une opération engagée avec la Fédération des Gîtes de France et le Centre des Monuments nationaux met en valeur une vingtaine de ces lieux. Un dépliant, diffusé à plus de 100 000 exemplaires joints aux contrats de location 2007 par les Relais des Gîtes de France, donne des conditions préférentielles de visite dans des monuments nationaux et vitrines des Sites Remarquables du Goût.

Dans le cadre du renforcement du projet EQUAL DEPART (x), un travail conjoint est engagé avec la Fédération des parcs naturels régionaux et la Fédération des écomusées, sur les places et rôles des maisons de parcs, écomusées et musées de société et vitrines des Sites Remarquables du Goût.

Enjeux d'une valorisation économique en termes culturels

Seule une approche culturelle et artistique permettra aux Sites Remarquables du Goût de se distinguer d'une offre touristique construite sur une certaine valorisation des terroirs. Néanmoins, tous les acteurs n'appréhendent pas les résultats attendus de la même façon.

Générer des résultats économiques conséquents reste l'attente des producteurs

De nombreux producteurs concernés par un Site Remarquable du Goût restent sceptiques et limitent l'impact attendu à un retour " d'image ". Des objectifs d'entreprises touristiques sont comparés à ceux de l'association nationale, dont l'objet est de " favoriser les échanges entre les membres, d'accompagner et de promouvoir leurs programmes et d'intensifier l'image de qualité associée au concept ".

Conforter et créer des emplois dans la continuité de la production constitue un enjeu central pour les partenaires institutionnels

Etablir le lien entre PRODUIT et PATRIMOINE en constitue la caractéristique. Les producteurs donnent la priorité à leur activité principale et disposent de peu de temps pour se former aux techniques de la médiation, voire pour accueillir les visiteurs pendant les périodes de

cueillette, vendanges, ... Les premiers résultats du " laboratoire pour la création d'activités culturelles et touristiques liées au thème du goût ", développé dans le cadre d' EQUAL DEPART, montre l'intérêt d'une réflexion à l'échelle des exploitations, des coopératives et des associations : producteurs et cuisiniers deviennent des guides du goût.

Chercher à renforcer l'attractivité de territoires en s'appuyant sur le thème du goût ouvre de vraies perspectives de réseau

Dans une première approche, l'apport d'une Fédération d'associations locales est conduite à partir de la mutualisation des moyens en terme de communication.

L'agrément impliquant les visions croisées des quatre ministères et le développement d'une démarche qualité donnent une nouvelle ambition pour le réseau.

La demande est aujourd'hui considérée comme solvable pour des dégustations, visites, balades, repas, cours de cuisine et animations à intégrer dans des circuits et séjours touristiques mais aussi dans des voyages d'études. Les voyageurs comme les responsables de rayons dédiés au terroir qui recherchent ces modules les associent au concept de Site Remarquable du Goût. Ils attendent un contenu mettant en scène l'accord exceptionnel entre produit et patrimoine, une programmation à une période optimale par rapport à la production, un accompagnement par des producteurs également médiateurs, des conditions d'organisation favorisant une meilleure découverte et un accueil dans des lieux équipés. La mise en marché au niveau national d'une offre cohérente va conforter les propositions locales, les acteurs, les produits et les territoires. Elle induit des engagements liés à la formation des hommes, à l'aménagement et plus largement à la mise en oeuvre de nouvelles dynamiques.

Nouveau contexte

La structuration du réseau, accompagnée, depuis plusieurs années, par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche -Direction Générale des Politiques Economiques Européennes et Internationales-, vise à associer à chaque Site Remarquable du Goût une association locale regroupant les différents acteurs impliqués.

La reconnaissance de la présence conjointe d'un produit alimentaire emblématique et d'un patrimoine exceptionnel offert à la découverte du grand public implique la capacité à révéler les accords entre PRODUIT et PATRIMOINE. : les membres de la Commission d'Agrément s'attachent aujourd'hui à en évaluer la pertinence.

La convention, signée pour trois ans en début d'année 2006, entre l'association nationale des Sites Remarquables du Goût et les ministères

en charge de l'agriculture et de la pêche, de la culture et de la communication, de l'écologie et du développement durable et du tourisme, vise notamment à formaliser, faire vivre et promouvoir une vitrine de la culture alimentaire française s'appuyant sur les Sites Remarquables du Goût. On dépasse alors les objectifs liés à la commercialisation des produits alimentaires et à la fréquentation touristique : **la notion de valeur ajoutée apportée au territoire est introduite.**

Une opération expérimentale porte sur un renforcement du développement et de l'attractivité du Massif - Central s'appuyant sur les Sites remarquables du Goût : elle s'inscrit dans le cadre d'EQUAL DEPART et bénéficie de l'appui de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (Commissariat à l'aménagement du Massif - Central).

La démarche qualité engagée concerne six modules (dégustation, visite, balade, repas, cours de cuisine et animation) et doit notamment s'inscrire dans la marque QUALITE TOURISME pour les Vitrites.

Une session de formation expérimentale de "guides du goût" a été organisée en novembre 2006 sur le Site Remarquable du Goût des Marais salants de Guérande. Sur trois jours, des productrices, des guides et animateurs ont été réunis autour du thème d'une "attitude" à mieux définir ou cerner. Approche sensorielle, médiation, pédagogie du goût, interprétation des paysages, histoire de la gastronomie et des manières de table, poésie mais aussi conception de projets ont été abordés pour préfigurer deux programmes :

L'un destiné à ceux qui désirent introduire dans leurs musées, maisons, ..., salons, fêtes et autres manifestations des ateliers de dégustation ;

L'autre pour ceux qui souhaitent développer un projet dans le cadre d'un Site Remarquable du Goût.

Perspectives

Courant 2005, l'idée d'une exposition associant Maîtres d'art et Sites Remarquables du Goût fut proposée par le Cabinet du Ministère de la culture et de la communication. Cette initiative s'est traduite par une nomination au sein du Conseil des Métiers d'Art d'une représentante de l'association et permettra d'engager une réflexion sur les Arts du Goût.

La participation au colloque de Dijon a permis la rencontre d'un organisateur de résidences d'artistes et conforté le choix de travailler avec une artiste peintre sur la communication du réseau.

L'intérêt de Maison de la France pour le réseau, la mobilisation de l'Unesco sur le thème de la Gastronomie associé au patrimoine immatériel, les premiers contacts pris avec la Fondation Science et Culture Alimentaire, portée par Hervé This, de même que le partenariat en préparation avec la Fondation du patrimoine, confortent l'implication dans le projet EQUAL DEPART.

Parallèlement aux "Laboratoires" bénéficiant du

Fonds Social Européen, le ministère de l'agriculture et de la pêche accompagne la préparation d'outils pédagogiques et méthodologiques. Une réflexion s'est ainsi engagée sur l'évaluation.

Six portraits de femmes des Sites Remarquables du Goût vont être diffusés sur la chaîne télévisuelle DEMAIN (13 minutes en co-production).

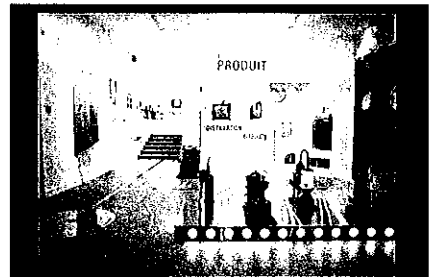
L'expérience d'une association environnementale associant une animatrice nature et un cuisinier pour sensibiliser les jeunes au milieu de la Lagune de Thau va être présentée aux Journées nationales des parcs naturels régionaux.

Enfin, des informations vont être données aux associations locales, sous la forme de Brèves envoyées par courrier électronique tous les quinze jours et consacrées aux Bonnes Idées des Sites Remarquables du Goût (exposition d'artistes dans un mas ostréicole inaugurée par une dégustation, club de dégustateurs créé pour la population locale, résidence de musiciens en préparation d'une manifestation, ...).

(* Développer l'Emploi dans le Patrimoine Rural sur les Territoires par l'égalité des chances, à retrouver sur equal-depart.asso.source.fr



Musée Cointreau



Musée Cointreau



Terre de sel à Guérande

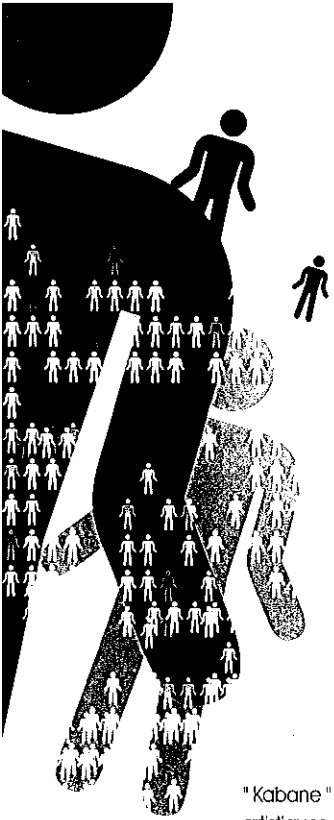


Caves Roquefort Société

*** Murielle Bousquet**

Directrice de l'association nationale des Sites Remarquables du Goût

murielle@sitesremarquablesdugout.com



////////////////////////////////////

////////////////////////////////////

Professeur - animateur*

////////////////////////////////////

KABANE, UNE PAUSE DANS LE PAYSAGE.

Construire des cabanes artistiques, voilà une aventure dans laquelle se sont lancés les élèves de Baccalauréat Professionnel et des stagiaires du CFPPA¹ dans les bois du lycée La Germinière du Mans. Une expérience du paysage et du territoire accompagnée par une artiste-scénographe en résidence, Elisabeth Ausina. Du 18 mars au 7 avril 2006, environ 1500 visiteurs sont venus admirer, ces drôles de " cabanes " recouvrant des imaginaires très différents, pour petits et grands.

" Kabane " rassemble, dans les bois de l'établissement onze réalisations artistiques autour d'une idée " universelle " d'abri. Il s'agissait de se confronter à la question du symbole, de l'esthétisme, des sens, de l'habitat, ... en relation avec la nature.

Après une phase de sensibilisation sur différentes dimensions historiques, sociologiques, artistiques et anthropologiques, les élèves de Terminale Bac Professionnel, encadrés par Thierry Arenzana, ont alors dessiné des plans, rédigé des fiches techniques afin d'être prêts pour la réalisation. Accompagnés par Eric Hervo, un groupe de volontaires, stagiaires au CFPPA¹, ont également créé leur abri.

Au final ce travail a abouti à des créations très éclectiques sur le plan esthétique, dans le choix des matériaux, et des registres abordés : des cabanes pour faire rire, pour faire rêver, pour " faire voir sans être vu ", pour interpeller !

Kabane, c'est aussi la possibilité d'accueillir une artiste en résidence, Elisabeth Ausina, une façon de s'interroger et de s'intéresser à la création actuelle, de passer des barrières, au-delà des représentations de chacun sur l'art et l'artiste, vers une multiplicité de regards. Sa création, " Pavillon des murmures " dessine un espace de " sculptures éclatées " (coffres en bois, verre et masques). C'est un travail remarquable qui " tente de faire émerger notre sentiment d'intimité avec la nature ; intimité profonde, inquiétante pour certain, paisible pour d'autres ".

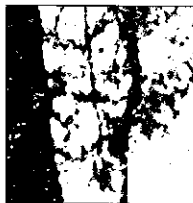
Kabane développe un des axes forts de la contribution de l'établissement au territoire : tracer des perspectives en matière de maintien des espaces " naturels " (agricoles et forestiers) dans les zones périurbaines. Autour des villes, la fonction de production de ces espaces tend à diminuer : ils peuvent se transformer, ici ou là, en espaces de ré-creation, notamment dans une réflexion autour de la nature et du paysage. Des projets artistiques peuvent participer à la réflexion sur le développement durable des territoires.

Par ailleurs en interne, le choix du site n'était pas innocent : il permet aux usagers de se réapproprier positivement ces bois parfois considérés comme un espace rebut, " en marge ", emprunts d'interdits.

Kabane s'inscrit bien dans le cadre d'une des missions de l'enseignement agricole - l'animation des territoires - à travers une pédagogie ouverte sur l'extérieur en relation avec différents publics et partenaires du territoire. Le projet a bénéficié du soutien du Pays du Mans, du Conseil Général, de la DRAC³, du Programme Régional d'Animation et



Pavillon des murmures





Le manège

de Développement des territoires (Conseil Régional-DRAF²), de la Ville de Rouillon, de la Miroiterie Mancelle. En partenariat avec l'Inspection académique de la Sarthe et le Conseil Général, plus de trente classes d'écoles primaires sont venues visiter ce qu'un enfant a joliment appelé "le musée des cabanes".

CFPPA¹ : Centre de Formation pour Adultes

DRAF² : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt.

DRAC³ : Direction Régionale des Affaires Culturelles

* Benoît Le Meur

**Professeur-animateur en Education Socio-Culturelle,
Lycée La Germinière - Le Mans (72)**

benoit.lemeur@educagri.fr

www.kabane.lagerminiere.fr

Photos de J. F. Mollière

Acteurs du projet

Création, conseil, et accompagnement des projets : Elisabeth Ausina, artiste scénographe /

Créations des kabanes : les élèves de Terminale Bac Professionnel Agro-équipement (AE) et

Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles (CGEA) et les stagiaires du CFPPA David Bardet ,

Patrick Boucher, Loïc Bouffier, Valérie Durand, Raphaël Jarry / Montage et gestion du projet :

Benoît Le Meur / Accompagnement pédagogique :

Thierry Arenzana, Benoît Le Meur, enseignants en éducation socioculturelle, Eric Hervo

(formateur paysagiste au CFPPA La Germinière CFPPA), Christian Peltier, enseignant en histoire-géographie/

Coordination technique : Elisabeth Ausina, Eric Hervo / Aide technique :

Willy Leborgne, Dominique Tansorier, agents techniques / Administration : Nadine Sivert, attachée,

Jean-Michel Vailhen, directeur / Conseil sécurité :

Olivier Flambar, Valérie Vacher / Communication :

Lucie Hérisson, Elsa Huard, Laurence Rambaud étudiantes en BTS Technico-Commercial et Benoît Le Meur /

Visites pédagogiques auprès des scolaires : Michel Foucault, conseiller arts visuels à l'Inspection académique, Sandrine Gouffier, chargée de mission " arts visuels " au Conseil Général.



Pavillon des murmures



L'observatoire



VOIR AUTREMENT. DIS-MOI OU TU RESIDES ET...

L'artiste est certainement le nomade par excellence, dans la mesure où il ne se déplace jamais à vide. Il porte sur lui, en lui, dans les meubles de son intérieur, sa bibliothèque, sa discothèque, sa photothèque. Ou bien il ne se déplace pas. " Rien dans les poches, tout dans la tronche " Léo Ferré, Il n'y a plus rien.

Chaque intervention d'artiste marque. Elle marque le terrain, elle marque les habitants, elle marque les lieux : elle marque le territoire. Et elle marque l'artiste.
L'artiste est nomade. Il pose son intérieur en tout lieu. " **Précisément le nomade, contrairement au voyageur, ne se déplace pas sans son centre. Il fait glisser le territoire sous lui. C'est un voyageur immobile** " Jean Rochereau, comédien, metteur en scène.

Les lycées agricoles sont des lieux emprunts d'une vie foisonnante, et de travail. Ils sont des lieux de vie autant que des lieux de travail. On y travaille le vivant, précisément, tant l'élève si on le considère comme un matériau, que les productions qui " sortent " des lycées (végétaux, animaux, aménagements paysagers...). C'est un monde. Et dans tout monde, il faut une étrangeté.

L'artiste en résidence est cette étrangeté. Il relance la vie - à la manière d'une dialyse qui va purifier les fluides. Etranger un temps, très vite intégré. Il se plonge dans le monde lycée agricole. Il y plonge son corps. Il compose avec les gens, les habitants, les lieux, les paysages, les sons. Hors de son atelier où tout est à sa place. Le lycée, et son contexte, devient atelier. Le territoire devient une fabrique.

La résidence - que ce soit une résidence carte blanche ou une résidence accompagnement d'un groupe d'élèves dans le cadre d'un atelier artistique - est un temps hors cours. Un temps parfois hors temps. Il est difficile de mesurer l'impact de ce temps-là sur les élèves même si généralement l'enthousiasme manifesté a valeur de réussite. L'impact en termes d'image pour l'établissement, quant à lui est plus évident.

L'artiste à cette place, en résidence, questionne de fait le monde de l'art et le territoire. Les deux peuvent-ils se rencontrer ? Qu'est-ce qu'un artiste ? L'artiste engage son corps. Il travaille la matière. Il est là. Et en même temps, c'est un poète, un défaiseur de choses. " Un artiste ne s'appelle pas lui-même artiste, ce sont les autres qui le nomment ainsi. ". " Quand j'interviens en lycée agricole, je fais du détournement d'élève " Elizabeth Ausina, scénographe. Et l'épanouissement personnel de l'artiste en travail avec un groupe d'élèves affirme en lui-même la valeur artistique de cette forme de maïeutique de l'action, de son élan.

La question de l'artiste en résidence pose par essence la question du rapport de l'art et du territoire. C'est avec cette dynamique de ques-

tionnement que nous accueillons des artistes en résidence au lycée agricole d'Objat depuis 4 ans : Hons-Walter Müller sur le rapport paysage/architecture/intimité, Elizabeth Ausina (scénographe) sur la question des lieux, de la mémoire des lieux et des espaces, Gilles Clément (jardinier-paysagiste), Elizabeth Ausina et Frédérique Ehmann (dramaturge) sur la résonance paysage/espace/mots et, en arrière plan sur la question de la dictature de l'esthétique (ceci est beau, cela se dit, cela se fait).



Cernes du temps détail
Travaux d'étudiants, en BTS aménagement paysager qui ont travaillé dans le cadre d'un MIL paysage et création (module d'intérêt local) au lycée agricole d'Objat avec Gilles Clément jardinier paysagiste Elisabeth Ausina scénographe plasticienne et Frédéric Ehmann dramaturge.

Il est à noter que le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication dans toutes ces actions est une condition nécessaire à la réalisation de ces temps hors temps où tout questionnement devient possible et où le territoire, imperceptiblement, peut se mettre à trembler.
Il est possible de voir autrement.

* Emmanuel Devineau
Professeur-animateur éducation socio-culturelle
EPLÉA de Brive-Objat

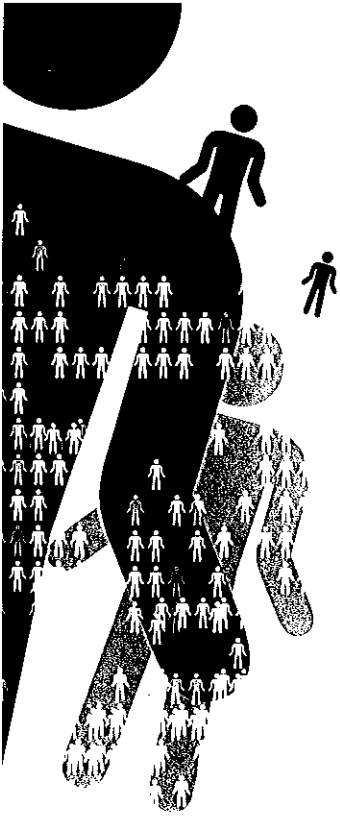
Champs Culturels

21

NUMÉRO SPÉCIAL

DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

ATELIER



LA DIMENSION ARTISTIQUE DANS LA VIE DES TERRITOIRES RURAUX

Quelles soient pérennes ou évènementielles, les actions artistiques sont multiples en milieu rural. Elles sont construites dans des contextes politico-administratifs et professionnels variés qui ont fortement évolué ces 40 dernières années. Le désir des artistes, les attentes des publics sont plus ou moins pris en compte par les politiques territoriales complexes suscitant parfois des réactions vives, d'où la nécessité de médiation. Les trois témoignages présentés dans cet atelier ont contribué à lancer un débat qui est loin d'être terminé.

Si l'on observe l'évolution des formes et des modalités de construction de l'offre artistique et culturelle de ces vingt dernières années, on pourra constater des changements très significatifs tenant tant à la structuration et à la professionnalisation du secteur culturel qu'aux changements du cadre politico-administratif (le déploiement des processus et des procédures de décentralisation-déconcentration ou encore la montée en puissance de l'intercommunalité).

Dès la mise en œuvre des premiers outils de développement local (les contrats de pays des années 1970 par exemple, mais aussi les PNR), un volet culturel a été inclus dans ces procédures dont le contenu ne portait pas seulement sur des aspects patrimoniaux ou identitaires mais cherchait au contraire à proposer une offre artistique en matière de création vivante pour tenter de réaliser la difficile démocratisation culturelle. Par ailleurs, on a pu constater, ici ou là, dans le cadre des phénomènes de desserrement urbain ou pas, des installations d'artistes et d'hommes de culture en territoire rural, venus chercher les uns des espaces disponibles à moindre coût, les autres des lieux de fabrique, qui enfin une population ouverte à des expérimentations artistiques.

Enfin, que ce soit par le biais d'associations-relais ou par celui des autorités locales relayant des demandes explicites ou non, des attentes se sont exprimées que n'arrive pas à satisfaire la production artistique et culturelle "pointue" diffusée par le canal des institutions culturelles classiques (scènes nationales, scènes régionales) d'ailleurs largement absentes des territoires ruraux.

De sorte que nous nous trouvons devant une situation contrastée et profondément inégalitaire faite d'un mixte de diffusion de productions d'institutions culturelles standard, d'une vie artistique amateur parfois riche et de bon niveau, de renouvellement des problématiques d'éducation socio-culturelle mais aussi d'une économie culturelle souvent frugale, d'une relative absence d'équipements appropriés et d'une volonté politique parfois défailante.

L'atelier a donc cherché, à partir de l'exposé de trois situations-projets suffisamment contrastées et du débat qu'elles pouvaient susciter, à identifier quelques facteurs de réussite, les conditions critiques mais aussi les avantages relatifs et les inconvénients rencontrés dès que l'on se donne comme objectifs la production artistique en milieu rural.

Peut-on identifier des conditions politiques et sociales spécifiques de nature à permettre l'éclosion et le développement de projet artistique ? Les caractéristiques géographiques et morphologiques des territoires ruraux (l'enclavement, l'isolement, les distances...) créent, on le sait, des difficultés particulières à la diffusion des actions artistiques. A ces difficultés s'en rajoutent d'autres relatives à ce que l'on pourrait appeler le non-aménagement culturel du territoire (jauge et équipement des salles, prise de risque financier et artistique,...) : existent-ils des exemples où l'on a réussi à pallier ces diverses difficultés en imaginant des formes de diffusion innovantes ? Est-on parvenu à concilier la tentation évènementielle et festivalière et l'action culturelle pérenne ? Sous quelles formes et à quel prix ?

Par ailleurs, après cinquante ans de démocratisation culturelle, la question se pose en milieu rural comme en zone urbaine, de la pertinence de choix faits en matière de formation à la réception des œuvres : a-t-on surmonté la barrière culturelle en élevant le niveau éducatif général ? a-t-on mieux réussi qu'ailleurs à renouveler l'éducation artistique, parent pauvre et mal-aimé en France de tout processus éducatif ?

Trois expériences pour nourrir la réflexion

Le premier projet intitulé "Délivrance des petits papiers" cherche à effectuer un travail mémoriel auprès d'anciens ouvriers d'une usine de papeterie - située en Bretagne fermée en 1965 - pour "recycler" dans le quotidien des habitants une histoire qui n'est pas passée et qui doit au contraire nourrir "la pensée de l'instant" des contemporains. Après un travail de recueil de souvenirs, l'action artistique consiste à construire scénographiquement une usine - non pas à rêver mais à penser). Si ce projet artistique a pu fonctionner c'est qu'il est apparu comme n'étant pas plaqué sur un territoire et des populations mais a contrario

comme en écho aux préoccupations des habitants, les mobilisant, intégrant les élus, associant des associations locales, bref fournissant des éléments de réponse artistique à des attentes sociales sans s'y soumettre.

Un deuxième projet " les territoires occupés " proposé par Métalvoix dans la Nièvre travaille sur un principe de coopération entre le monde agricole et les artistes : en associant les outils, les savoirs et les spécificités des deux univers, ce projet vise à intégrer des réalisations artistiques dans les paysages du Nivernais Morvan. Concrètement l'action consiste à utiliser des parcelles de prés ou de champs placées aux abords des routes pour en faire des espaces d'expositions (land art, installations plastiques ou scénographiques). Il s'agit de profiter de la mobilité incontournable liée à l'usage de la voiture pour provoquer une rencontre souhaitée ou bien hasardeuse entre un public diversifié et une installation artistique. Au-delà de l'objectif assez général consistant à favoriser le rapprochement entre les territoires ruraux et l'art, l'action cherche à donner une autre vision de la terre et une autre occupation des paysages que celles véhiculées vernaculairement. Ainsi cinq artistes -plasticien, paysagiste, architecte...- associés à des agriculteurs investissent les espaces choisis pour réaliser des installations artistiques visibles depuis les routes départementales.

Le dernier projet présenté, " le Vent des Forêts " dans la Meuse, se situe également dans le champ des rapports entre l'art contemporain, la nature et les paysages, mais il présente quelques singularités éclairantes : d'une part il s'agit d'une action qui s'inscrit dans la durée (le premier projet date de 1997 et ce sont 150 œuvres qui ont été créées depuis), qui articule l'intervention des différents types de collectivités territoriales, celles des services de l'Etat et bien évidemment celles des artistes, d'autre part le projet se situe tant sur le versant production par des résidences d'artistes par exemple, que du côté réception par le travail de médiation opéré.

Le débat a permis d'évoquer ou de rappeler les processus complexes à l'œuvre dès que l'on se donne comme objectif de développer une action artistique en milieu rural qui ne se contente pas de distribuer des " productions " artistiques formatées, relativement indifférentes aux caractéristiques des populations et des territoires concernés. On a pu évoquer les difficultés, voire les antagonismes que suscite la réalisation de tels projets tant dans leur réception par les populations que dans leur acceptation par les décideurs locaux ou non. Même si tout le monde est intellectuellement d'accord pour reconnaître la nécessité d'une action pérenne, durable, il n'est pas toujours évident de résister à l'attrait de l'événementiel, souvent plus accrocheur. Mais l'accord s'est fait pour admettre la nécessité impérieuse de faire partager le projet par le plus grand nombre d'acteurs diversifiés. Le projet doit se faire adopter, " naturaliser ". Mais alors, inévitable

ment surgit la question du mode opératoire : comment s'y prendre ? Existait-il des outils pertinents ? La demande est forte de disposer de tels outils même si l'on est bien conscient que l'on ne peut pas trouver des recettes toutes faites.

L'importance de la médiation

De manière vraiment non spécifique aux territoires ruraux, la question de la médiation - au cœur de nombre de réflexions critiques sur les orientations et les finalités des politiques culturelles - s'est ainsi imposée comme une des questions incontournables d'une " bonne pratique " du développement culturel. Sans entrer dans le détail des différentes formes de médiation, on peut néanmoins repérer deux registres différents où la médiation est censée opérer :

- d'une part le registre de la médiation entre les artistes et les acteurs locaux. Dans la mesure où le lieu et les formes de la légitimité des artistes se sont au cours de ces dernières décennies progressivement autocalibrés sur le champ culturel et décentrés des autres mondes sociaux, il n'est pas évident de nos jours de bien savoir retisser les liens entre ces autres mondes et les mondes de l'art.

- d'autre part le registre de la médiation entre les artistes et les publics. Si, pour les mêmes raisons, beaucoup d'artistes ont pu imaginer possible de se centrer d'abord et avant tout sur l'œuvre et les conditions de son déploiement au point parfois d'oublier le rapport au(x) public(s), les temps troublés que nous vivons conduisent nécessairement à réancrer les pratiques artistiques à l'ensemble des autres pratiques sociales sous la double contrainte de la commande politique et de la demande sociale.

Très curieusement d'ailleurs, alors même que la question de la médiation a été au cœur des réflexions de l'atelier, le terme même de public a été peu mobilisé dans les débats, comme si finalement les préoccupations des professionnels prenaient le pas sur celles des destinataires de l'action artistique et culturelle. Ou, pour le dire autrement, comme si le rapport au(x) public(s) était étroitement conditionné par la capacité des professionnels à construire les dispositifs les plus pertinents et les plus performants.

Dès lors, une question corollaire ne manque pas de se poser relative aux fonctions attendues des artistes : bénéficient-ils d'un statut particulier leur permettant de jouer un rôle actif de passeurs, passeurs entre les identités sociales hétérogènes, passeurs entre les sociétés et les cultures locales,

passeurs entre des acteurs aux domaines de compétences eux-mêmes variés (économique, social, politique, associatif, éducatif...)...Mais alors, à quelles conditions les artistes sont-ils prêts à jouer ce rôle de passeurs sans craindre ou risquer de se voir instrumentaliser comme autant d'outils au service de finalités qui ne sont pas forcément les leurs (puisque cette crainte est très présente chez nombre d'artistes) ?

De même, les associations et les structures relais des attentes locales redoutent fréquemment de se voir réduites à l'état de pourvoyeuses de matériaux, de ressources, voire de public alors qu'elles escomptent bien être associées de près aux démarches artistiques.

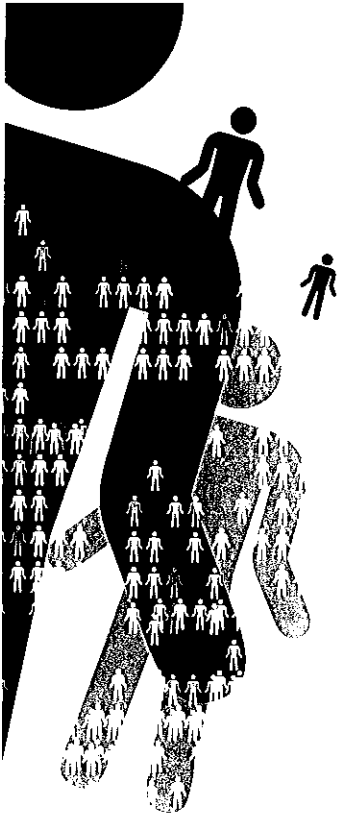
On trouve alors posée une question forte rencontrée systématiquement dans toute démarche de développement local, celle du rôle respectif et de la tension entre l'expertise (générée par la complexité croissante des procédures et des dispositifs) et la participation (des citoyens et de leurs formes d'agrégation-représentation - associations, syndicats professionnels, collectifs...).

L'action artistique en milieu rural nous rappelle, s'il en était encore besoin, que toute démarche culturelle s'inscrit obligatoirement dans une perspective dialogique. Or, le constat est souvent fait d'une appréhension croisée des artistes d'un côté, des structures locales, expressions des demandes sociales de l'autre, de se voir déposer de leurs initiatives. La relation de confiance est au cœur de la réussite des projets artistiques.

* Jacques Bonniel

Maître de Conférences de Sociologie
Université Lyon2





////////////////////////////////////
35 ----- Christine Diffembach
----- Jean-Marie Sanchez
////////////////////////////////////

ACTION CULTURELLE DES FOYERS RURAUX EN REGION BOURGOGNE :

EXEMPLE D'UN PARTENARIAT REUSSI EN SAONE ET LOIRE ENTRE INSTITUTIONS CULTURELLES ET FEDERATIONS LOCALES

Le territoire de proximité joue un rôle important pour développer le sentiment d'appartenance d'un individu. C'est un repère qui facilite le lien social et la construction d'une culture commune. Inversement, la culture est une composante privilégiée de l'identité d'un territoire et un vecteur d'intégration et de cohésion sociale. Elle participe à la valorisation du cadre de vie, au développement économique, à l'attractivité d'un territoire et également à sa recomposition. Il est donc essentiel de développer un environnement propice pour favoriser la mise en œuvre de projets culturels sur les territoires ruraux.

Force est de constater que l'offre culturelle se trouve naturellement dans les capitales régionales et villes de taille moyenne et qu'elle est donc géographiquement déséquilibrée et quasi absente en milieu rural du fait des caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles de la population qui y réside. Ce particularisme souligne l'importance de prendre en compte la spécificité des territoires pour mieux appréhender la mise en œuvre d'action culturelle de qualité et de proximité.

Pour développer des actions culturelles pérennes en zone rurale, il est nécessaire d'y implanter localement des services culturels et d'y impliquer la population pour la sensibiliser à diverses formes artistiques, être à l'écoute de ses attentes sans démagogie et initier dans un esprit de partage des projets co-construits avec les équipes culturelles et les habitants. Ces lieux identifiés doivent être des lieux d'échange stimulant une sensibilité à l'art et favorisant l'émergence de projets artistiques et culturels. Ainsi, ces territoires deviendront des lieux d'effervescence culturelle contribuant à les "redynamiser" et à développer leur attractivité.

Les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Education Nationale ont créé, il y a soixante ans, le mouvement national des foyers ruraux pour animer et revitaliser le milieu rural. Ce réseau associatif est en lien direct avec la population rurale et a pour objectif de renforcer et mobiliser des actions culturelles en milieu rural. Pour ce faire, les fédérations locales mènent un travail d'approche et de sensibilisation auprès d'une population très éclatée vivant dans de toutes petites communes ne bénéficiant pas d'établissements culturels de proximité. Les foyers ruraux créent du lien social et encouragent des rencontres avec des artistes.

Leur mission est d'animer un lieu de vie en organisant des ateliers de pratiques artistiques et des activités culturelles promouvant de fait un droit individuel à la création ou à l'éducation artistique et contribuant

à faire prendre conscience à tout individu qu'il est acteur de son cadre de vie.

Le réseau des foyers ruraux de la région de Bourgogne et le Ministère de la culture et de la communication en région ont noué un véritable. La Direction régionale aux affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne, consciente de la difficulté de pénétrer le milieu rural en Bourgogne et dans un esprit de co-construction, confie à la Fédération des foyers ruraux de Saône et Loire une mission de sensibilisation auprès des populations de toutes petites communes à l'action culturelle qui s'appuie sur "un pôle rural /urbain". Ce pôle est constitué d'établissements culturels (scènes nationales, pôle national des arts de la rue) et d'organismes labellisés par le ministère de la culture. Sa finalité est de développer une politique culturelle en zone rurale qui s'articule autour de 5 axes :

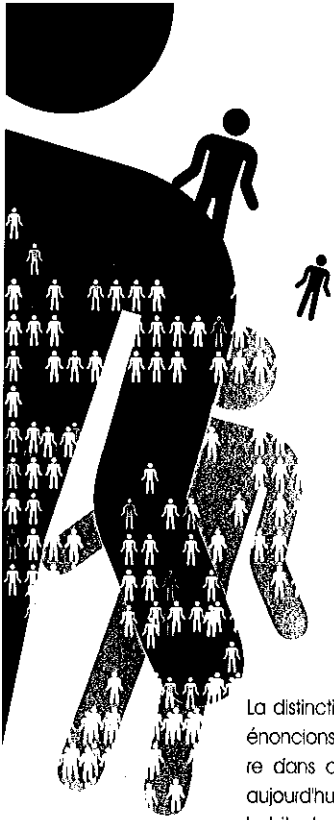
- Améliorer l'accessibilité des enfants et des jeunes à la culture en favorisant l'émergence " de foyers culturels territoriaux " pouvant être contractualisés en contrats locaux d'éducation artistique : enseignants et animateurs sur un même territoire s'associent pour travailler en temps et/ou en hors temps scolaire à la co-construction d'un projet culturel et artistique en relation avec une équipe artistique. La finalité de l'action est d'initier les enfants et jeunes à l'éducation artistique et culturelle, de favoriser leur rencontre avec une œuvre d'art, d'y intéresser et/ou d'impliquer la population locale et les associations présentes

Champs Culturels | 21 NUMÉRO SPÉCIAL



DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

ATELIER



////////////////////////////////////

39 ----- Denise Menu

----- François Portet

////////////////////////////////////

EN TERRITOIRES RURAUX, LA DIVERSITE DES REPRESENTATIONS ET DES MODES D'ACTION GENERE DES PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES >

Les auteurs posent la question de la diversité des représentations et conceptions des actes artistiques sur le territoire, mais aussi de leur inscription dans un temps de plus en plus restreint. Aussi les démarches artistiques permettent de mettre en avant des enjeux fondamentaux que rencontrent les acteurs territoriaux.

La distinction entre " milieu urbain " et " milieu rural " n'a plus de sens énonçons-nous en introduction de cet atelier. Ce qu'on peut entendre dans cette affirmation c'est sans doute qu'il serait bien difficile aujourd'hui de différencier des pratiques et des attentes culturelles des habitants des espaces ruraux par rapport à l'ensemble de la population française.

Cette première affirmation bute sur un paradoxe qui n'est peut être qu'apparent. Si la notion de culture rurale comme un ensemble de pratiques culturelles différenciées n'a aujourd'hui pas de sens (à supposer qu'elle en ait eu un dans le passé, ce qui reste à démontrer) on peut cependant faire l'hypothèse en s'appuyant sur les exemples qui nous ont été présentés dans l'atelier qu'il y a dans la diversité parfois contradictoire des représentations des lieux et des espaces ruraux, matière à un travail culturel dont peuvent se saisir des acteurs culturels : nous pourrions définir cela par des modes d'actions culturelles qui mettent en présence des représentations sociales et culturelles et des acteurs artistiques en vue d'une production artistique.

Dans une société marquée par la mobilité, les liens, les attachements à des espaces d'activité ou de résidence sont aujourd'hui, sans doute plus qu'hier, caractérisés par leur impermanence, par leur caractère transitoire. Comme des études récentes l'ont montré la diversité des représentations qui existent autour de l'espace rural sont à rapprocher de la diversité de ces attachements.

On verra dans les différents projets présentés dans ces ateliers à la fois comment ces représentations contemporaines d'un espace social peuvent être abordées et quel sens peut avoir l'intervention culturelle comme mise en commun des représentations et la construction d'actes artistiques et de projets culturels.

Deux questions étaient sous-jacentes au fil des interventions et ont été reprises dans les débats de l'atelier :

- Quelle force de proposition peuvent apporter les professionnels de l'intervention artistique comme porteurs de leurs propres pratiques et de leurs propres représentations mais aussi comme " passeurs " de la diversité des représentations des acteurs du lieu ?
- Comment des expérimentations culturelles qui ont la volonté de travailler sur la diversité peuvent s'inscrire dans le temps, notamment dans le " formatage événementiel " de plus en plus mis en avant par les collectivités ?

La première intervention d'Arzel Marcinkowski, en charge des arts plastiques auprès du département d'Ardèche témoigne de la démarche volontariste du Conseil général d'accompagner des projets artistiques sur le terrain, notamment à travers des interventions sur le thème du paysage. Trois expériences ont été présentées ; les exemples du " sentier des lauzes " et du " site du Pradel - Olivier de Serres " étant plus développés¹.

Le " sentier des lauzes ", ensemble d'interventions réparties autour d'un sentier de randonnée, parcours organisé de la vallée aux lignes de crêtes, s'inscrit dans un paysage fortement anthropisé : aménagement sur de fortes pentes de terrasses utilisées pour la polyculture : vignes chataigniers, et prés. Aujourd'hui la lisibilité de cette " grammaire du paysage " s'estompe, par l'enfrichement très rapide. Une certaine forme d'ensauvagement, donc qui pourrait être appréciée comme un retour à la nature, mais aussi perçue comme menaçante par les résidents. Des représentations contradictoires donc sur ce patrimoine paysager naturel et culturel. Les interventions artistiques et paysagères, qui reposent sur la mise en place de résidences d'artistes, de paysagistes, auraient pour objectif de dépasser les représentations pré-construites et, grâce à la mise en place d'une commande, de développer une " culture de projets " qui amène autant d'objets nouveaux comme des " lunettes " qui permettent de lire autrement ces paysages. Il y a également sur ce terrain une volonté d'approches croisées grâce à des interventions musicales et théâtrales.

Le deuxième exemple, qui concerne le domaine Olivier de Serres au Pradel, en Ardèche méridionale s'inscrit dans un contexte bien différent de cette forme de " réensauvagement " de la nature qu'évoque l'enfrichement du territoire. L'oeuvre de l'agronome Olivier de Serres, et à ce titre " maître et aménageur " de la nature est à la fois présente et absente sur ce grand domaine qui est aujourd'hui encore un lieu d'expérimentation de l'aménagement rural à travers l'antenne du lycée agricole d'Aubenas et un centre universitaire de géographie humaine, le " Cermosem ". Présente par ses activités d'aménagement et de recherches l'oeuvre de l'agronome l'est aussi par la régularité du tracé du vaste domaine et quelques sites : le jardin, la mère des fontaines qui renvoient à la mémoire lointaine du créateur de ces espaces. Absence, aussi par le fait que ce sont surtout des traces, une mémoire immatérielle et des écrits qui témoignent de la présence d'un personnage pourtant si emblématique de la ruralité ardéchoise. La création plastique autour du thème " art-nature " trouve ainsi sa place au Pradel à travers l'évocation d'un personnage présent-absent. Sur un espace encore très cultivé, à la différence de l'exemple précédent, l'intervention artistique sur la nature est toujours à considérer par rapport à la culture au sens du " ménage des champs ". C'est à dire des structures construites, architecturées qui disent des aménagements en résonance avec le propos de l'agronome. Ce sont là des propositions artistiques qui ne renvoient peut être pas tant aux représentations qu'à la vision ordonnée d'un aménageur à l'origine de notre notion moderne de paysage. L'oeuvre de Marc Barbarit nous aide, par exemple, à faire le lien entre le domaine Olivier de Serres et, plus particulièrement, avec la tour du village de Mirabel.

Philippe Hanus, l'un des animateurs du Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement (CPIE) du Vercors, intervenant mandaté par le Parc Naturel régional du Vercors autour des questions patrimoniales s'est attaché à présenter différentes manifestations culturelles, dont deux ont lieu sur le territoire du Parc : **les Fermades**, l'expérience réalisée de mise en valeur du massif des Coulmes et un exemple pris à la périphérie du Parc naturel : **la fête dite des Caprines**. Sur cette question des représentations contemporaines du monde rural, il nous a montré comment elles se sont jouées dans notre histoire récente des relations " urbain-rural " mais aussi comment la fête comme moment social et culturel pouvait être aussi un moment d'échange et de partage de ces représentations.

Son approche de l'histoire contemporaine du massif du Vercors nous permet de voir ce des mouvements de population animent ce massif du Vercors de longue date et que l'accueil de l'autre, urbain, migrant s'est renouvelé en de nombreuses occasions au cours des XIXe et XXe siècles. Le maquis du Vercors est un bon exemple de la circulation des populations urbaines montées dans le massif au moment de la résistance. Plus près de nous, la création du Parc naturel, il y a une trentaine d'années, dans le droit fil de la politique des parcs initiée par la Datar a d'abord été vue comme un conservatoire de nature pour les urbains proches de Grenoble et de la vallée du Rhône. L'historien souligne que très tôt les occupants de ce PNR se sont organisés pour faire valoir leur existence et se faire reconnaître comme acteurs à part entière de ce territoire-parc. L'association pour la promotion des agriculteurs du Parc (APAP) a joué un rôle important pour cette reconnaissance. C'est cette association qui a il y a six ans décidé de mettre en place des temps festifs avec un certain nombre d'exploitants volontaires, par l'organisation de spectacles dans les fermes de juin à octobre. L'agriculteur reçoit ses hôtes au cours d'un repas sur la base de ses produits et accueille un spectacle théâtral ou musical. L'association met à disposition les dispositifs techniques et une infrastructure qui permettent à ce spectacle de se dérouler dans des conditions professionnelles. L'an dernier une expérience a été tentée en adjoignant au spectacle vivant la présentation de créations plastiques réalisées au cours de résidences. Il y aurait beaucoup à dire sur cette expérience dont le fonctionnement s'appuie sans aucun doute sur des mouvements d'échanges déjà existants entre les villes et les habitants du massif, les Fermades sont aussi l'occasion de rencontres entre les populations résidentes, les citoyens proches et des touristes. Les intervenants artistiques peuvent aussi avoir un rapport de familiarité avec ce massif du Vercors dont l'histoire est marquée comme nous l'avons suggéré par une longue tradition d'accueil. C'est encore sur le massif du Vercors qu'a été ten-

tée l'organisation d'une fête qui n'a eu lieu qu'une seule fois, autour d'une grande forêt domaniale, la forêt des Coulmes. Le recueil des mémoires, pratiqué en particulier par une radio associative autour des occupants de la forêt dans une histoire récente mais pas toujours apaisée, a été l'occasion de proposer cette fête comme une forme de réconciliation entre ces mémoires qui recourent des moments conflictuels au moment de la seconde guerre mondiale, des questions migratoires avec les travailleurs qui ont à un moment donné trouvé emploi ou refuge dans le massif. A travers la convivialité de la fête il s'agissait de permettre à ses mémoires de se croiser, de laisser s'exprimer des représentations divergentes et de produire parfois une vision critique de la vie locale.

Le dernier exemple concernait une manifestation désormais bien installée aux frontières du Parc du Vercors, principalement dans la basse vallée de la Drôme. La **fête des Caprines** procède d'abord du désir des exploitants caprins de se présenter au public comme des acteurs culturels de leur territoire en organisant chaque année une série d'événements autour d'un système de production et d'élevage qu'ils ont contribué à réinventer et revaloriser : l'élevage caprin désormais reconnu par l'appellation " picodon de la Drôme ". Il y a une forte revendication de l'association à l'origine de la manifestation " les caprines " de se définir aussi comme des acteurs culturels du territoire, en se présentant eux-mêmes au public, en débattant lors des palabres, en invitant des artistes lors de ces fêtes pour interpréter leur propre travail. Un pas de plus a été franchi l'an dernier dans ce sens en mettant en place une **résidence théâtrale** qui a fait l'objet de la création du spectacle " **Assez de poésie le troupeau** " par le théâtre Craie et qui a été diffusé sur le territoire par la scène nationale de Valence².

Luc Delmas est intervenu enfin pour présenter l'expérience de " Caméra des champs ".

L'espace sur lequel ce festival s'est construit est aussi compris à l'intérieur d'un Parc naturel régional : le PNR de Lorraine. Ce territoire peu touristique, où les habitants ont été marqués par une double tradition de paysans-mineurs, se situe entre des mondes industriels urbains et ruraux. C'est sur cette base que se fait la rencontre entre les documentaristes qui filment le monde rural et un public largement local au côté des citoyens des métropoles lorraines. Parler de la ruralité contemporaine et non d'une ruralité fantasmée, tel est l'objectif de ce festival qui se situe " aux marges " selon Luc Delmas : entre industrie et production agricole, dans des confins paysagers

un peu à l'écart de l'attraction du sillon Mosellan. Dans ce contexte là ce festival interroge aussi l'avenir de la ruralité, notamment la place de la profession agricole.

On l'aura compris, il était important pour nous de retracer, un peu longuement, des expériences qui nous semblent révélatrices de ce double mouvement à l'œuvre sur les projets : un travail commun sur des représentations contemporaines du monde rural et des interventions artistiques qui doivent trouver leurs marques par rapport à ces représentations. Si la rupture, le décentrement sont souvent nécessaires dans l'acte artistique, il semble cependant que ces interventions ne trouvent leur place que dans **une compréhension subtile des enjeux des territoires**.

En guise de conclusion, il nous revient de rappeler cette autre question évoquée en préambule, la mise en projets des territoires comme la préparation des interventions d'artistes exigent de la part des intervenants culturels un nécessaire travail de médiation ou de passeur. Dans chacun des cas présentés ce travail s'établit dans la durée et le temps de l'action culturelle ne répond pas aisément à des contraintes de temps qui peuvent être posées par les instances politiques. Fêtes, festivals, projets à l'année, ne peuvent pas être considérés seulement comme des résultats finaux d'opération mais comme des étapes dans la construction de projets culturels structurants entre ville et campagne.

*** Denise Menu**

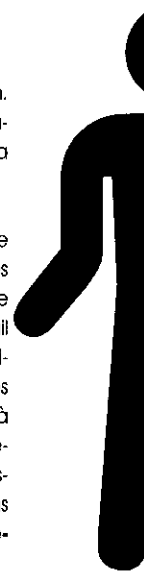
**Chargée d'ingénierie culturelle
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DRAF Rhône-Alpes**

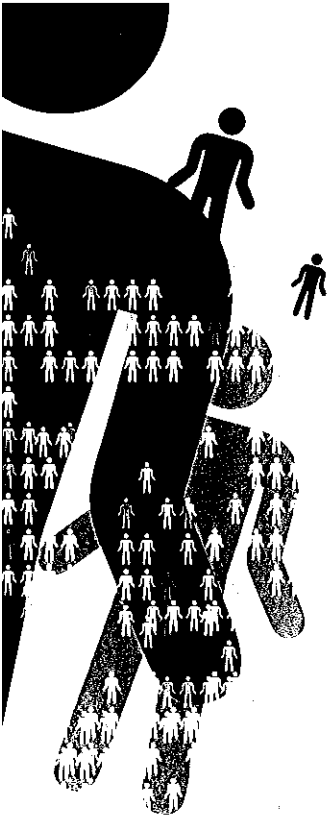
*** François Portet**

**Conseiller à l'ethnologie
Ministère de la Culture et de la
Communication
DRAC Rhône-Alpes**

¹ cf Lettre Trait d'union n° 6 publiée par la DRAC et la DRAF Rhône-Alpes

² cf Lettre Trait d'union Culture-Agriculture publiée par la DRAC et la DRAF





L'AGRICULTURE >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>
**D'UN TERRITOIRE, CHAMP
 D'EXPERIENCE POUR L'ART**

Selon quelles modalités peut-on assigner à la création plastique le rôle de révélateur de l'identité agricole d'un territoire ? L'artiste, chercheur et metteur en scène d'action sur un territoire agricole expose les différents enjeux d'une démarche de création collective réalisée avec des élèves de lycée agricole. Liant pratique artistique et théories scientifiques, son approche se révèle être une véritable rencontre de l'agriculture d'un territoire.

Champagne berrichonne, Châteauroux, rentrée 2005. Au lycée agricole, au côté d'Anne Paly¹ qui organise des résidences de création, je viens mener une expérience artistique en classe de 1ère Bac Professionnel Production Végétale, durant cinq semaines disséminées dans l'année.

Bordeaux, décembre 2006. Je soutiens une thèse en arts, sous la direction d'Hélène Sorbé². Faisant le bilan plastique de ma recherche, je note l'intérêt du travail coopératif avec ces jeunes qui seront l'an prochain en voie d'installation en agriculture. Ils ont été pleinement à l'aise dans cette démarche, fondée sur la rencontre et l'interview d'agriculteurs et aboutissant à la production d'images. Dans le cadre copieux de la scolarité, ils m'ont permis de valider l'hypothèse de la production artistique collective.

Ainsi, comme prévu, la photographie s'est révélée un médium adapté au partage avec les non-artistes et le traitement informatique a bien joué le rôle de désinhibiteur que j'espérais. Il est évident qu'eux et moi, n'aurions pas produit les mêmes images mais c'est sans importance. Car, comme je l'espérais, leur regard, instruit des pratiques agraires, a été aussi pertinent, sinon plus, que celui d'un artiste qui ignorerait tout du sujet abordé. Enfin, en prenant des libertés avec la technique d'infographie proposée, ils ont engendré des effets que je n'avais pas même envisagés ; nous en sommes tous satisfaits.

Bien plus qu'une technique de production d'image, qui reste très personnelle bien qu'elle soit partageable, c'est une méthodologie de la rencontre avec l'agriculture dans son territoire qui émerge de cette recherche.

Pour en arriver à ce point, il faut partir du principe qu'une approche artistique peut favoriser la compréhension de notre environnement, au même titre que n'importe quelle autre science humaine. Il s'agit donc d'assigner à l'art un pouvoir révélateur et de lui accorder une valeur scientifique. Quant à l'historien de l'art contemporain, il semble que l'art puisse non seulement transcrire la réalité mais encore participer à son éclaircissement.

Nouveaux outils, nouveaux artistes

L'art, pour arriver à résoudre cette gageure, doit composer avec d'autres domaines de la recherche. A ce propos, les exemples foisonnent. Dans la période actuelle de questionnement sur les sciences du vivant, des plasticiens, comme Eduardo Kac et Marta de Menezes, ont adopté l'ADN comme médium, devenant créateurs de sujets artistiques vivants³. Se confrontant à l'effacement de la culture métallurgiste de Tulle, le photographe Marc Pataut s'adjoignit les services d'une sociologue et d'un journaliste. En 2003, le Palais de Tokyo invitait à Paris, pour l'exposition GNS, des artistes œuvrant autour des outils de "global navigation system" : le Belge Wim Delvoye, la Suédoise Aleksandra Mir ou l'Américain Peter Fend y ont utilisé les ressources de la cartographie informatisée, voire de l'image satellite.

Pour pouvoir attester des évolutions que vit actuellement l'agriculture, il faut donc aussi s'équiper d'outils d'investigation, suivant en cela le sociologue Joffre Dumazedier : "Dans une recherche active, le chercheur ne choisit pas les problèmes à résoudre - l'histoire les lui impose - mais il crée sa problématique, c'est-à-dire que pour résoudre un problème donné, il choisit un certain nombre de critères et élabore à partir de ceux-ci son système de recherche"⁴.
 Tablons alors sur l'aptitude de l'art à articuler des potentialités esthétiques et des caractéristiques agronomiques, géographiques et socio-économiques ! Par conséquent, divers corollaires apparaissent, notamment historiques, artistiques et sociologiques, que le plasticien doit prendre en compte. Il devient alors envisageable de représenter les réalités agricoles de divers territoires en y introduisant de la lisibilité.



Par ailleurs, la première entrée est territoriale tout autant qu'agricole.

Tout en associant agriculture et territoire, l'artiste se doit d'entrecroiser savoirs et observations avant de tenter la transfiguration.

Néanmoins, face à la complexité qui rend la plupart des systèmes de plus en plus difficiles à appréhender, il lui revient de s'émanciper de chacune des disciplines invoquées pour proposer une perspective nouvelle. Car, il s'agit en fin de compte d'art visuel, non de géographie ou de sociologie rurale.

Lier recherche et action

En tant que chercheur et plasticien, j'ai été tenté par la recherche-action. Lors d'une résidence d'artiste sur le Plateau de Millevaches ⁵, j'avais déjà été confronté à cette nécessité de conjuguer temps de travail de terrain et de confrontation des idées, acceptant comme aussi éclairante la parole des agriculteurs de la montagne limousine que celle de tel sociologue, tel historien et tel théoricien de l'art, dont les remarques et les conseils enrichissaient des propositions artistiques évolutives.

Si j'ai choisi comme outil principal d'action le séjour en résidences de création en milieu rural, c'est afin de confronter ma problématique à des espaces diversement spécialisés : élevage extensif près d'un centre d'art limousin, grandes cultures autour d'un lycée agricole berrichon ou encore élevage équin à partir d'un haras national hongrois. Simultanément, j'ai décidé de me défaire de la vision évaluatrice, institutionnelle et formatée des indicateurs de durabilité agronomique, prévalant dans l'enseignement agricole, pour adopter une méthodologie fondée sur des rencontres humaines. Depuis deux ans et demi, j'ai écouté la parole de quelques soixante-dix acteurs de l'agriculture. Dans le même temps, j'accumulais croquis et photographies de terrain. Je constate que cette approche humanisée produit des connaissances théoriques et pratiques tout en suscitant des collaborations avec des chercheurs et praticiens de plusieurs disciplines,

n'excluant pas les agriculteurs eux-mêmes. Au delà d'une certaine ouverture des problématiques, j'estime que c'est collectivement que nous avons pu élargir les hypothèses de travail et les solutions envisageables, selon les questionnements issus du terrain.

Cette dialectique entre recherche et action est en fait émancipatrice, elle transforme le discours (par l'échange avec l'autre), la pratique (passage de la peinture à la publication de portfolios), les conduites (modes de rencontre et d'exposition) et même les rapports sociaux. Au fil des expériences, des modes de travail globalement homogènes se sont imposés et c'est donc sous la forme de portfolios qu'aboutit l'action.

Ces portfolios associent technimages et interviews d'acteurs de l'agriculture ; ils attestent que, sous la houlette de Jean-Pierre Prod'homme ⁶, l'apport de la sociologie rurale a pris le pas sur l'étude de systèmes agronomiques, irriguant autant le contenu sémantique des œuvres plastiques que l'écriture de la thèse.

De ce croisement d'expériences, il résulte une offre beaucoup plus large de collaboration, dans laquelle finalement plus d'une vingtaine de personnes ont pu participer à l'élaboration des portfolios, en amenant des propositions structurant le projet, des photographies ou un texte personnel. Dernier aboutissement de travaux publiés,

"Champagne dans le Berry" ⁷ présente ainsi des technimages qui sont toujours le fruit d'un travail collectif avec des élèves de Bac Professionnel, dans lequel je n'ai pris aucune part au traitement informatique des photographies, ni à la conception des textes surajoutés : il m'importait de montrer que d'autres, même non-artistes, pouvaient se saisir de cette méthodologie élaborée. Les jeunes berrichons ont donc réalisé une série d'interviews qu'ils préparaient, menaient et transcrivaient collectivement (dont j'ai assuré la réécriture générale). Ils ont également pris des photographies qu'ils ont ensuite travaillées sur informatique et enrichies de phrases lapidaires ou remarques venues du terrain.



Bilan

Il apparaît tout d'abord qu'envisager l'agriculture dans son lien avec le territoire permet d'éclairer des orientations et des filières de production spécifiques, selon une réalité de terrain (possibilités agronomiques, structure des sols, situation agro-climatique, contexte socio-culturel et économique).

Il faut aussi porter au bilan de cette étude de l'agriculture, quelques observations concernant les structures et les chefs d'exploitations. Il a été probant de considérer l'évolution des structures agricoles comme "révélateur" des réalités et des tensions parcourant l'agriculture : on perçoit, à travers la mise en place de nouveaux ateliers de production, les adaptations économiques et stratégiques d'un secteur de production. Les choix effectués par les jeunes agriculteurs sont significatifs, mais on constate aussi que la diversification n'est pas seulement le fait des jeunes, que sa principale motivation est économique et qu'il y a de notables disparités territoriales. Par exemple, alors que peu de jeunes agriculteurs du Plateau de Millevaches envisagent une évolution importante, c'est par contre près de la totalité des agriculteurs de tous âges, rencontrés en Berry, qui ont mis en place une diversification.

On voit par là qu'il y a du sens à croiser les entrées territoriale et technico-économique. Pour autant,



2

certains des projets artistiques que j'ai mis en place sont trop centrés sur une production minoritaire dans leur territoire pour que le zonage soit déterminant. C'est le cas du portfolio réalisé parmi les fromagers du Haut-Limousin, "Les Fromages des Plateaux"⁸.

Enfin, après quatre projets de portfolios conçus dans le milieu agricole, je suis assuré de deux choses :



3

- pour aborder plastiquement une activité professionnelle dans son actualité, proposition artistique et approche socio-technico-économique sont indissociables ;
- pour "faire image" de l'agriculture, la rencontre et la parole de l'agriculteur constituent un matériau plus représentatif que l'impact paysager des pratiques agricoles.

Le peintre animalier et le paysagiste ne peuvent plus, aujourd'hui, figurer et donner à comprendre à eux seuls l'agriculture. Comme le documentariste, l'artiste doit mettre son œil à l'écoute.

1,2 et 3 : planche du portfolio Champagne dans le Berry
Élèves de 1ère PV travaillant des images Châteauroux
© Didier Christophe

- ¹ Agrégé d'arts plastiques, professeur d'ESC.
- ² H. Saule-Sorbé, professeur à Bordeaux 3 (directrice du département arts) et coordinatrice de recherche au CNRS (laboratoire Société, Environnement, Territoire).
- ³ En 1998, E. Kac conçoit le projet de créer un chien vert ; c'est en 2000 que naquit Alba, son lapin transgénique de type Green Fluorescent Protein Bunny, suite à une coopération avec la station de l'INRAde Jouy-en-Josas. M. de Menezes a créé des papillons aux motifs asymétriques. Cf. L'art biotech (catalogue d'exposition), Nantes, Le Lieu Unique, 2003.
- ⁴ J. Dumazedier, Loisir et culture, Paris, Seuil, 1966.
- ⁵ En décembre 2004 et avril 2005 à Appelboom - La Pommerie, St-Setiers (Corrèze) -, lieu d'art dirigé par Huub Nollen.
- ⁶ Professeur émérite de sociologie rurale à l'INAPG.
- ⁷ Ce portfolio, fruit d'une résidence de création financée par le Conseil Régional du Centre et menée en lien avec l'ENFA de Toulouse, est disponible sur demande au LEGTA de Châteauroux. Le mot technimage est dû à Anne Cauquelin.
- ⁸ Cf. D. Christophe, "Technimages et écriture chez les fromagers, une recherche action en arts plastiques", Champs culturels n° 20, 2006.

* Didier Christophe

Plasticien et docteur en arts (histoire, théorie, pratique), professeur d'ESC, Legta de Tulle-Naves.





44 ----- Luc Delmas

Directeur du festival

"CAMERAS DES CHAMPS"
 FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE
 SUR LA RURALITE

9^{ÈME} EDITION 2007 >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

La 9^{ème} édition du Festival international du film documentaire sur la ruralité se tiendra à Ville-sur-Yron du 23 au 27 mai 2007. Elle est organisée par la commune et le foyer rural de Ville-sur-Yron, avec le concours du Parc naturel régional de Lorraine. Le festival est soutenu par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine et la Communauté de Communes du Jarnisy. Depuis 8 ans " Caméras des Champs " permet de montrer les mutations des mondes ruraux. Aussi, loin d'un regard passéiste sur les campagnes, l'objectif du 9^{ème} festival reste le même que celui des précédents :

Asusciter un échange sur les évolutions des paysages, sur les pratiques sociales des ruraux et néo-ruraux, sur l'impact des techniques, sur les villages et les habitats,

Avoir comment changent aussi les représentations que chacun peut avoir du monde rural, habitants des villes, artistes, créateurs, décideurs divers et ruraux eux-mêmes.



Champs de l'image

Ce regard et ces évolutions ne se limitent pas aux horizons proches, aux paysages et modes de vie régionaux et s'étendent au-delà des clichés identitaires trop souvent réducteurs. Bien au contraire, la diversité des mondes ruraux doit donner l'occasion à chacun de comparer, de remettre en cause, de changer l'échelle de ses propres perceptions. Seule l'image, multiple, permet cet échange, cette vision singulière, cette composition en mosaïque des espaces ruraux. Et la vidéo, support de création souple et accessible à tous, permet aux amateurs comme aux professionnels de saisir et de reproduire une vision plurielle du monde.



Un festival est l'occasion d'une rencontre. Il permet par la diffusion d'images autour du thème central, ici le monde rural, de provoquer une réflexion riche en donnant aux spectateurs comme aux créateurs l'occasion de briser la routine du flux ininterrompu d'images télévisuelles trop souvent reçues passivement. Il permet aussi aux créateurs indépendants de trouver dans la compétition organisée une motivation supplémentaire et surtout de rencontrer ensuite le public dans l'échange critique. Il permet enfin d'offrir aux réalisateurs une occasion de voir leur œuvre diffusée et reconnue.



A l'issue de la compétition 3 prix sont attribués par les membres du jury auxquels s'ajoutent le prix des habitants de Ville-sur-Yron et du public et le prix des lycéens.

Festival international du film documentaire sur la ruralité
 "Caméras des Champs"
 Foyer rural - 54800 Ville-sur-Yron

Luc Delmas
 Directeur du Festival
 luc.delmas@free.fr - www.villesuryron.com



LE SENTIER DES LAUZES >>>

L'Association " Sur le sentier des lauzes ", naissait en 2001 avec un objectif clair : inventer, sur ce territoire spécifique qu'est la vallée de la Drobie, des modèles de développement adaptés, en faisant appel à des artistes, venus d'ici et d'ailleurs. Et derrière cet objectif, une finalité : faire émerger dans cette vallée une véritable dynamique culturelle qui soit un facteur efficace de développement.

En 2001, les actions ont commencé en juillet, avec cette balade poétique et musicale mise en scène par Roger Lombardot, qui nous a permis, d'emmener environ 140 spectateurs à la découverte de nos paysages et de sensibiliser chacun à l'histoire, la beauté et aussi la fragilité de ce lieu.

Il y a eu ce concert symphonique à la chapelle Saint Régis avec l'orchestre des étudiants de Lille-Flandres, qui ont interprété, en particulier, l'adaptation de " la Montagne " de Jean Ferrat. Cette œuvre que nous avons fait adapter pour l'occasion, a été jouée pour la première fois dans l'air de cette vallée pour quelques 260 spectateurs au milieu des montagnes.

Il y a eu les concerts des Yeux Noirs, groupe tzigane, et de Bénabar, chanteur tendre et humoristique sur la place du village de Dompnac. Près de 500 spectateurs ont pu profiter du panorama grandiose du village, illuminé en couleur, et du son des violons et de l'accordéon.

Le programme d'action s'est achevé ensuite avec l'intervention de l'artiste québécois Domingo Cisneros sur l'invitation du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

" Paroles des Lauzes "

Domingo nous a laissé cette intervention, que nous avons souhaitée pérenne, fixe, indissociable de notre montagne, balise permanente sur le sentier des Lauzes. Pour nous, elle est importante, car c'est la première trace physique de l'existence de la dynamique culturelle que nous avons souhaité faire émerger.

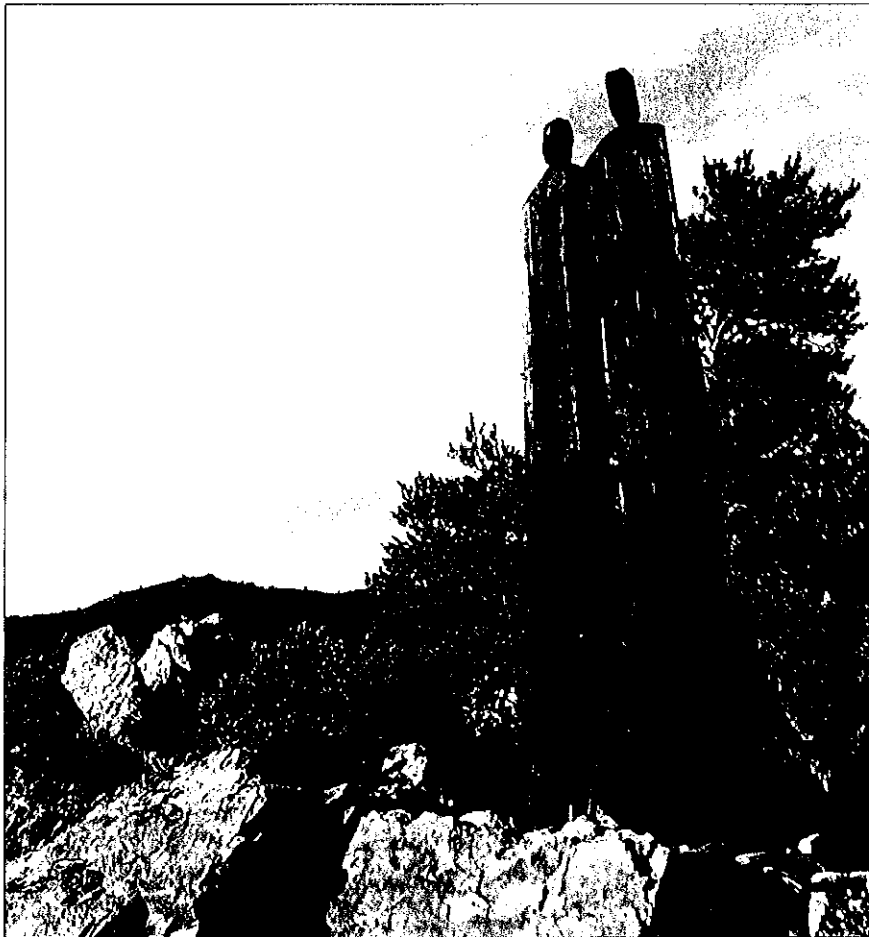
Chacun peut apprécier à sa façon - dans cette relation intime qui lie le spectateur à une œuvre - ce que cette intervention signifie effectivement. Domingo ne connaissait pas l'Ardèche et pourtant, son travail reflète une attitude généreuse et ouverte. Cette attitude - respect du déjà-là, démarche collective, invention d'un sens nouveau - paraît être exactement celle que nous imaginions en proposant d'inventer des " modèles de développement adaptés à notre vallée ".

La résidence de Domingo Cisneros à St-Mélany a duré 1 mois et a été ponctuée de nombreux échanges avec la population, certains habitants n'hésitant pas à aller passer quelques instants aux côtés de l'artiste, sur le lieu de son travail. Les enfants de l'école lui ont également rendu visite, profitant d'une séance d'échange avec l'artiste, et étaient très fiers, lors du vernissage, de communiquer leurs impressions à tous les invités.



Génies et esprit de la montagne de Domingo Cisneros

" Parole de lauzes ", est le message que nous a livré Domingo Cisneros et le nom de son œuvre. C'est la traduction de son engagement envers le patrimoine dont nous sommes tous légataires et responsables. Poursuivant le travail des " anciens " en réutilisant un mur de pierres sèches, faisant appel à la tradition pour sculpter ses figurines de schiste, il a conçu une intervention à la fois ambitieuse et respectueuse, qui a pris place naturellement dans le paysage de la vallée de la Drobie. Chacun, habitants permanents ou occasionnels, habitués ou touristes de passage, a pu apprécier cette œuvre parfaitement intégrée qui prouve qu'il n'est pas vain de vouloir donner un sens nouveau aux éléments de notre passé, en réponse aux attentes de notre époque.



Le silence des Lauzes
de Christian Lapie

Lors du vernissage, l'artiste a expliqué sa démarche artistique. Son art s'inspire directement des traditions autochtones ancestrales et se compose essentiellement de sculptures réalisées à partir des matériaux originaux de son environnement (bois, pierre, fibre, plumes et ossements). Il travaille notamment en Matawinie, au Québec, à l'élaboration d'un territoire culturel, un espace protégé et réservé à la création artistique.

Une attitude à promouvoir

Domingo a apporté la preuve que cette voie de développement existe, et que cette attitude, ce mode de travail, pourraient être appliqués à toutes nos actions sur ce territoire : qu'il s'agisse de constructions neuves, de nouvelles routes, d'équipements touristiques, de projets agricoles, etc...

Le projet semble effectivement répondre collectivement, à un besoin culturel, à une nécessité réelle d'inventer, ici, dans la vallée de la Drobie, une façon nouvelle d'être et de vivre ensemble l'époque moderne.

La création, de l'art sous toutes ses formes, établit un lien fort entre nous et un moteur de projet. Ce qui nous réunit c'est l'intervention fédératrice d'un artiste contemporain. Cela constitue en soi une réussite.

Partie d'un rêve, d'une envie de changer les cho-

ses, d'un désir d'inventer une nouvelle façon d'être ensemble, l'idée du sentier des lauzes a fait son chemin.

Mais notre objectif ne s'arrête évidemment pas là. La dynamique culturelle que nous souhaitons engager est encore très fragile : confirmer son émergence dans la vallée de la Drobie suppose que nous allions plus loin, en particulier en construisant, ensemble, des lieux susceptibles de symboliser et d'accueillir cette dynamique.

Depuis en 2003, Christian Lapie a créé et installé le Silence des Lauzes. Cette installation en deux étapes a été réalisée à partir d'un seul arbre. Ce nouvel espace nous ouvre à l'infini. Les figures de bois brut sont là, définitivement là. Elles y ont toujours été. De tout temps, de toute mémoire, de toute éternité.

La suite sera probablement de même nature, mais nous savons qu'être ensemble est déjà une récompense.

* **Martin Chénot**

**Président de l'association
" Sur le sentier des lauzes "**
sentierdeslauzes@wanadoo.fr



Génies et esprit de la montagne de Domingo Cisneros

Champs Culturels

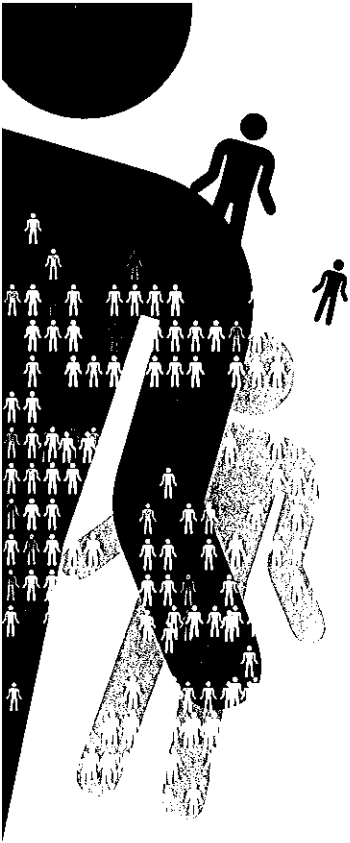
21

NUMÉRO SPÉCIAL



DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

ATELIER



PROFESSIONNALISATION DES EMPLOIS CULTURELS

AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL >>>>>>>>>>>>>>

Le paysage de l'emploi et de la formation, dans le domaine culturel comme dans les autres secteurs d'activité évolue. Plusieurs facteurs sont, plus ou moins directement, à l'origine de ces transformations. Il s'agit notamment de la décentralisation, de la déconcentration, de la mise en œuvre de la LOLF et de la réforme de la formation professionnelle.

Ces évolutions ne sont pas sans conséquences sur la professionnalisation des acteurs de l'action culturelle, notamment dans le cadre d'interventions qui visent de plus en plus à conjuguer la pérennité des actions et des emplois tout en garantissant le développement culturel et socio-économique du territoire.

1 La professionnalisation : de quoi parle-t-on ?

La notion de " professionnalisation " renvoie à plusieurs finalités :

- o une construction de compétences qui permet à des individus d'agir comme de véritables " professionnels ", la formation jouant un rôle majeur.
- o une construction sociale qui implique le repérage des emplois et du champ professionnel, l'institutionnalisation des modes de reconnaissance des qualifications et des compétences (référentiels des métiers, accès à l'emploi, contenu et validation d'action de formation).
- o la capacité pour un secteur d'activité à s'organiser.

La réforme de la formation professionnelle, impulsée par l'accord national interprofessionnel du 5 décembre 2003 et la loi du 4 mai 2004, met en place le contrat de professionnalisation, et la période de professionnalisation, mais également le droit individuel à la formation (DIF). Les partenaires sociaux promeuvent ainsi la notion de " parcours de professionnalisation ". Cependant, compte tenu de la structuration de certains secteurs culturels, du statut des artistes et de l'environnement socio-économique, il est difficile pour certains de faire valoir ces droits.

Appliquées au secteur culturel, trois finalités principales peuvent être retenues pour la professionnalisation :

- o développer les compétences d'un acteur culturel en s'appuyant sur son activité réelle.
- o valoriser son expérience professionnelle et développer ses qualifications pour pérenniser sa mission ou consolider son " employabilité "
- o faciliter la transformation de ses pratiques professionnelles.

2 Un facteur convergent, la recherche d'efficacité.

Parallèlement à la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, d'autres facteurs impactent directement la professionnalisation de l'action culturelle en modifiant les champs de compétences et les modes d'intervention des acteurs sur les territoires. Il s'agit principalement du double mouvement de déconcentration et de décentralisation et de la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2006.

En effet, d'une part, avec la déconcentration, l'Etat cherche à territorialiser son action pour mieux répondre aux besoins locaux, tandis que d'autre part, la dernière loi de décentralisation achève le transfert aux collectivités territoriales d'un certain nombre de ses compétences.

Parallèlement, la LOLF introduit une mise en œuvre de l'action publique selon un " mode programme " à partir d'enjeux identifiés, d'objectifs définis et formalisés. La LOLF repose également sur l'évaluation des actions et le contrôle de la gestion des fonds publics.

Ces évolutions de l'environnement de l'action culturelle convergent pour favoriser la recherche du maximum d'efficacité dans les réponses apportées et conduisent par là même à promouvoir la professionnalisation du secteur. Il est à noter que certains objectifs, comme la pérennisation des emplois est commune aux différents acteurs.

3 Promouvoir la professionnalisation pour consolider l'emploi dans un secteur où les emplois précaires sont très nombreux

L'une des priorités majeure, notamment dans le domaine culturel, est la pérennisation de l'emploi. Celle-ci peut s'appuyer sur la professionnalisation des acteurs.

Les expériences passées ont montré le relatif échec des politiques d'insertion qui n'ont pas permis aux bénéficiaires de faire reconnaître socialement les compétences acquises nécessaires à leur maintien dans l'emploi. La prise en compte de la formation professionnelle dans les contrats aidés illustre bien cette prise de conscience.

Dans le secteur culturel, les emplois aidés sont très fréquents. Du fait de leur succès auprès des structures publiques et parapubliques, bon nombre d'emplois culturels dépendent des fonds de l'Etat. Ces emplois procurent une expérience professionnelle spécifique difficile-

ment valorisable dans le secteur privé, condamnant, à moyen terme, leurs bénéficiaires à la précarité. De plus, le secteur culturel se développe largement depuis vingt ans, offrant des emplois dans des domaines très variés (patrimoine, tourisme, spectacle, artisanat...). Ces emplois sont généralement de haut niveau de qualification et à haute valeur ajoutée, mais la majorité sont précaires car ils n'assurent quasiment aucune stabilité statutaire ou professionnelle.

Les relations professionnelles dans le milieu culturel sont souvent spécifiques : l'employeur fixe un objectif et des délais de réalisation et rémunère le " collaborateur " en retour. Ce dernier s'adapte aux contraintes (moyens, échéance temporelle, lieux...) et reste totalement autonome dans son activité. Cela s'apparente à une collaboration contractuelle circonscrite à une action culturelle donnée. Aujourd'hui, il s'agit de maintenir ces collaborateurs dans leur emploi.

Tous ces éléments incitent à rechercher les moyens de pérenniser l'emploi des acteurs de l'action culturelle et la professionnalisation semble un des éléments pour y parvenir. En effet, la qualification, ou la certification, valide l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique d'un métier et les possibilités d'accès à l'emploi.

4 Quelques évolutions et perspectives

Les points mentionnés ci-dessous constituent aujourd'hui des éléments de réponse.

Tout d'abord, la réussite du développement de l'emploi culturel repose sur une nécessaire culture de coopération et de partenariat.

Ainsi, c'est le développement de partenariats nationaux ou territoriaux qui a permis la diversification des filières de formation, notamment avec la mise en place de licences professionnelles correspondant aux attentes du secteur et aux besoins des territoires (voir texte de Laurent Vidal ci-après).

Par ailleurs, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est également vivement encouragée : elle contribue à consolider " l'employabilité " d'un individu en lui donnant la possibilité d'obtenir une certification ou une qualification au regard de son expérience professionnelle.

Elle est vivement soutenue dans le cadre des nouveaux emplois aidés afin de contribuer à la concrétisation du projet professionnel du bénéficiaire. La période du contrat aidé est alors comptabilisée au titre de l'expérience requise pour satisfaire la recevabilité d'un dossier VAE.

En outre, la circulaire du 9 octobre 2006 co-signée par les ministères chargés de la culture et de l'emploi a pour objectif d'assurer l'insertion à long terme des jeunes débutant leur vie professionnelle par une fonction de médiation culturelle ou d'accompagnement dans diverses structures.

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation tout

au long de la vie et à la promotion du dialogue social, traduit la volonté des partenaires sociaux d'engager une politique d'emploi et de formation répondant aux besoins des branches professionnelles, à l'échelle nationale, régionale ou infra régionale (territoires). Depuis plusieurs années, des diagnostics sont effectués, notamment via les contrats d'études prospectives (CEP) pour analyser les besoins du secteur et des territoires et proposer une action adaptée. Aujourd'hui la mise en œuvre de la LOLF et l'instauration de nouveaux dispositifs comme les engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) illustre cette volonté de proposer des réponses pertinentes.

Les expériences présentées dans le cadre des ateliers du colloque de Dijon permettent d'identifier certains dispositifs de professionnalisation qui consolident les emplois et qualifient les personnes dans le secteur culturel.

5 Quels sont les leviers pour développer la professionnalisation dans une action culturelle ?

L'importance de l'accompagnement des acteurs

L'accompagnement est un des éléments fondamentaux pour le développement des compétences et la pérennité de l'emploi.

Il permet de s'adapter à des situations singulières en combinant des ressources (appui technique et logistique, informations, apports d'expertise...) pour consolider ou développer les activités ou les compétences du bénéficiaire.

En 2004, les ministères chargés de la culture et de l'emploi, la Caisse des dépôts et consignations, et AVISE (agence de valorisation des initiatives socio-économiques) ont mis en place un dispositif d'accompagnement pour les associations d'utilité sociale dans le champ culturel.

Des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) appuient dans chaque département des associations créatrices d'emploi. Ils réalisent avec elles un diagnostic partagé pour mesurer leurs capacités à maintenir ou développer leurs activités et emplois. Ils financent, le cas échéant, les actions d'accompagnement individuel et collectif nécessaires pour développer ces capacités et en mesurent les effets.

Les centres régionaux de ressources et d'animation (CR2A) animent les DLA en assurant leur suivi et leur pilotage, et en organisant des actions de formation. Enfin, ils valorisent ces derniers auprès des partenaires au niveau régional. Le centre national d'appui et de ressources (CNAR) est l'in-

terface des CR2A. Il met à disposition des outils méthodologiques et des fiches de synthèse concernant chaque domaine culturel. Il fournit des prestations d'aide à la gestion et organise des séminaires pour mutualiser les bonnes pratiques.

Ce dispositif implanté localement favorise le développement des conditions d'apprentissage, d'analyse, et de conduite de projet et permet d'enrichir les pratiques professionnelles des divers acteurs associatifs.

En s'articulant avec les politiques territoriales, il contribue à développer une vision globale et partagée entre les différents acteurs (élus, partenaires sociaux...) des enjeux et des axes de développement du territoire et à réaliser des projets culturels réactifs, pragmatiques et transparents.

Les groupements d'employeurs, une réponse privilégiée pour l'action culturelle

Le contexte particulier du secteur culturel lance un autre défi : encourager l'esprit d'initiative et de création, garantir la flexibilité des activités tout en assurant une " employabilité locale et durable ". Le recours à des groupements d'employeurs (GE) représente une possibilité de réponse particulièrement bien adaptée à cet enjeu.

En effet, le GE permet à plusieurs employeurs de mutualiser les compétences de leurs ressources humaines tout en réduisant leurs frais de gestion. Par ailleurs, cette structure garantit également au salarié du GE de bénéficier des avantages du salariat tout en lui proposant une gestion individualisée (formation, orientation professionnelle...). Cela permet la mobilité du salarié à l'intérieur d'un même territoire et contribue de ce fait à le fidéliser.

L'Etat et la Région participent au développement de ces structures en attribuant des crédits de fonctionnement ou en finançant des actions d'expertises, du moins les premières années. D'autant plus que la loi du 23 janvier 2005 autorise les collectivités territoriales à rejoindre ces groupements.



7 L'approche territoriale comme une réponse possible à la professionnalisation des acteurs de l'action culturelle

La caractéristique de l'approche territoriale c'est qu'il n'y a pas une solution unique, mais une multitude de réponses adaptées aux caractéristiques locales. Cependant, les découpages administratifs (régions, sectoriels, départements), ne donnent pas entière satisfaction. Ils recouvrent des zones très hétérogènes et des configurations particulières. Les offres de formations et d'actions culturelles sont donc inégalement réparties géographiquement, notamment au regard des spécificités sociales et démographiques.

Une des caractéristiques de l'approche territoriale est de favoriser les partenariats afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires. Les échanges et les interactions entre les acteurs de la professionnalisation peuvent ainsi coordonner leur champ d'intervention respectif (formation initiale, formation continue, insertion et emploi).

Certains secteurs dans certaines régions mettent en place des réponses spécifiques.

L'AFDAS, organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) du spectacle vivant et de l'audiovisuel, est aussi un acteur important de la professionnalisation. Elle finance des formations continues pour les intermittents et les salariés du spectacle vivant et de l'audiovisuel. L'AFDAS compte six délégations régionales. Cette implantation a bien sûr un impact direct sur la structuration de l'offre de formation locale.

Dans le champ du spectacle vivant, des structures régionales spécialisées sont créées grâce à la coopération d'une Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et d'un Conseil régional comme par exemple, le centre de ressources Arcade ou l'établissement public de coopération culturelle Arteca en Lorraine.

Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes propose des contrats territoriaux emploi-formation qui déconcentrent une partie significative de ses moyens d'intervention dans ce domaine. Leur mise en œuvre s'effectue sur des territoires correspondant approximativement bassins d'emploi de l'ANPE. Ces derniers mobilisent la Région et des " instances territoriales participatives " composées d'élus locaux, d'acteurs économiques et culturels, et de citoyens.

L'intercommunalité permet aussi de mutualiser les infrastructures qui leur sont propres et de développer des actions culturelles sur un bassin de population plus vaste procurant une meilleure stabilité professionnelle aux intervenants culturels. Le fonctionnement de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de la Nièvre répond à cette logique. Il concourt à un meilleur accès à la culture, au développement des pratiques artistiques sur le territoire et favorise la qualification des artistes et des professionnels intervenant auprès des élèves. L'EPCC construit des liens

Une étude, initiée par le ministère de la culture et de la communication, doit permettre de réaliser un premier inventaire des pratiques de diverses structures (groupements d'employeurs, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification -GEIQ-, coopératives d'activités et d'emplois, sociétés coopératives d'intérêt collectif -SCIC-, portage salarial...).

6 Les conséquences de la professionnalisation sur l'action culturelle.

Les participants à l'atelier 5 se sont inquiétés des effets de la rationalisation de la professionnalisation des acteurs culturels sur la diversité des profils.

Un employeur, lorsqu'il fait appel à un " artiste professionnel ", reconnaît ses compétences cognitives, sa motivation et son implication. Pour " exercer ", l'artiste mobilise ses ressources et utilise, en toute autonomie, les moyens les plus adaptés pour satisfaire " la commande ". L'employeur ne peut donc pas contrôler le processus de création de l'artiste. Cette asymétrie contraint l'employeur à faire confiance à l'artiste.

La singularité de l'artiste joue un rôle déterminant dans le recrutement. L'emploi culturel s'appuie donc souvent sur une économie de la qualité basée sur la réputation et les réseaux sociaux. Ainsi, les employeurs tentent de développer des relations sociales avec les artistes " fiables " à qui ils font régulièrement appel et inversement.

En conséquence, ce " marché " recourt régulièrement à la cooptation et rend flou les modalités de recrutement. La professionnalisation, à l'inverse, renforce la transparence de ces modalités en fournissant des indications partagées sur les compétences de l'artiste sans que pour autant elle induise de grandes conséquences sur l'homogénéisation des profils du fait de l'importance du facteur humain.

Par ailleurs, les artistes ont tendance à refuser l'offre de professionnalisation : pour ces derniers l'expérience et l'instabilité de leur activité font parties de l'identité de leur métier. La professionnalisation se heurte donc à une résistance identitaire et culturelle des artistes.

avec les instances institutionnelles du territoire qui lui garantissent en retour la stabilité de son activité et l'employabilité de ses intervenants.

Conclusion

L'Etat et les Régions doivent déconcentrer leurs actions et s'organiser par niveaux d'intervention (pilotage régional, gestion départementale, mise en œuvre locale) afin d'adapter leur politique en fonction de la diversité des territoires et de leur contexte local.

Un " diagnostic stratégique " du territoire élaboré par l'ensemble de ses acteurs est donc fondamental. Il identifiera les enjeux et besoins réels du territoire afin de lancer des axes de développement politique partagés.

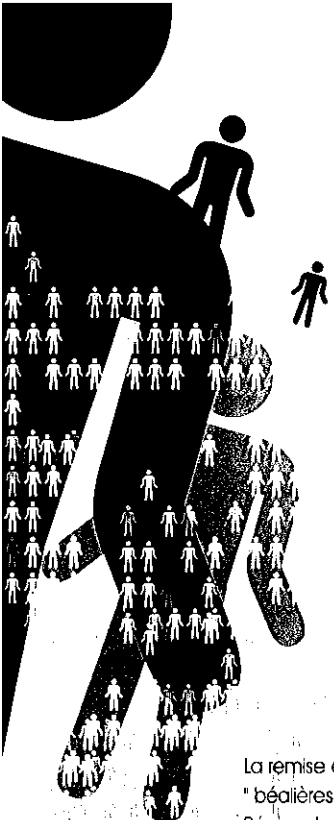
Les actions de professionnalisation, qui peuvent en découler, prendront ainsi en compte les spécificités du territoire et leurs bassins d'emplois. Dans le champ culturel, la cohérence de ces actions doit être garantie par des instances de régulation formelle et collégiale réunissant les professionnels de la culture ainsi que les acteurs politiques, publics et économiques.

* **Benoît Desjeux**

**Chargé de mission,
Ministère de la Culture et de
la Communication
DDAI/DEFEM**

UNE LICENCE PROFESSIONNELLE, POUR UN REGARD NOUVEAU SUR LE PATRIMOINE

Une terre déjà riche d'un " bouillonnement patrimonialisateur " a donné naissance à une formation qualifiante. Son ambition d'être à la fois transversale et pluridisciplinaire, permet de mettre au service des territoires ruraux des professionnels armés de connaissances et méthodes spécifiques.



La remise en état des terrasses, la replantation d'oliviers, les opérations " béalières " sur le canton d'Antraigues, la préfiguration du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche sur l'initiative des castanéiculteurs, la relance du Cépage Chatus en Ardèche méridionale, constituaient des signes d'une prise en compte du patrimoine rural croissante dans les projets des territoires ruraux en 1995-2000.

La prise en compte du patrimoine bâti, naturel, ethnologique, culturel et agricole par les associations ; la multiplication d'événements à connotation patrimoniale (Fêtes des fruits oubliés, Fête de la myrtille, Fête du fin gras du Mézenc, Castagnades sur les Cévennes) ; la dynamique créée autour du Projet Chauvet, l'ouverture de l'espace de restitution Olivier de Serres et pour finir la ferme Mémoire de Bourlatier en étaient des révélateurs. Dans ce "bouillonnement patrimonialisateur", l'expérience de co-construction de formations qualifiantes en Ardèche méridionale constitue un témoignage dans la professionnalisation des acteurs du développement local.

Une formation délocalisée faisant l'objet d'un partenariat entre trois structures

Une licence professionnelle a vu le jour en Ardèche, sur le domaine Olivier de Serres, à la rentrée 2000. Cette formation, universitaire et professionnelle à la fois, s'appuie sur l'analyse des activités émergentes en milieu rural : valorisation des savoirs et savoir-faire, conception de produits touristiques et patrimoniaux, montage de produits d'accueil en milieu rural, accompagnement patrimonial, médiation dans les territoires. Cette licence a été conçue et validée par un comité de pilotage composé de professionnels, d'agents de développement, d'enseignants chercheurs...

Elle fait l'objet d'un partenariat entre l'Université Joseph Fourier¹ (Grenoble), l'EPLFPA² d'Aubenas, et le CREPS³ Rhône-Alpes (site de Vallon Pont d'Arc). Son ambition est de former des professionnels capables de fédérer et animer l'action de différents acteurs du développement territorial, avec un regard particulier sur le tourisme rural et les activités sportives de pleine nature.

Les enseignements proposent à la fois une vision globale des territoires ruraux, de leur dynamique de développement (diagnostic de territoire, gestion de l'espace, marges de manœuvre) et des apports méthodologiques et techniques indispensables à l'exercice des activités visées (méthodologie d'enquêtes, analyse de discours, analyse des jeux d'acteurs, montage de projet, techniques d'interprétation...). Cette formation accueille une promotion de 35 étudiants en mixant

des publics de formation initiale et continue pour une année universitaire.

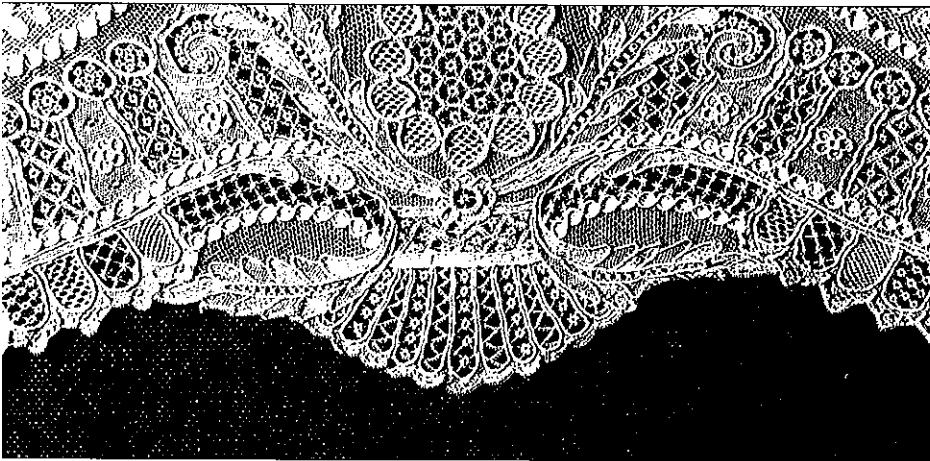
Les enseignements comportent des cours théoriques, des travaux dirigés, des tables rondes thématiques, des visites de terrain, des activités de pleine nature et des stages collectifs et individuels. Les parcours de formation sont réalisés en concertation avec les stagiaires (allègements possibles en fonction de l'expérience dans les domaines concernés et modules optionnels tels que la remise à niveau en informatique, les cours d'anglais...) et font l'objet d'un contrat pédagogique. Des travaux dirigés collectifs en réponse à des propositions émanant d'organismes de développement sont réalisés par les étudiants.

À l'automne 2006, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche sollicite la filière pour étudier la fête de la châtaigne dans les Cévennes ; il s'agit d'élaborer une méthode d'investigation, de réaliser ces enquêtes sur les différents villages concernés, de traiter l'information et de faire des propositions ; une approche à la fois qualitative et quantitative d'un événement culturel, patrimonial, pour mieux cerner les profils des visiteurs, et mieux répondre à leurs attentes.

Ce travail sert de fil conducteur à l'équipe pédagogique pour aborder les notions de territoire, de patrimoine, de conception de produits touristiques, d'organisation d'événements culturels.

Un stage individuel en entreprise de douze semaines découpé en trois périodes permet l'alternance cours théoriques/applications pratiques. Chaque étudiant est suivi par un tuteur pédagogique qui l'aide à construire sa méthodologie de travail, sa problématique et l'accompagne dans la formalisation de son mémoire et de son projet professionnel. Les sujets étudiés par la promotion couvrent des champs très larges: conception de produits touristiques, patrimoniaux, culturels, sportifs, gestion de milieu, animation et médiation sur des territoires, études de faisabilité d'installations agritouristiques...

La promotion 2006/2007 accueille 15 stagiaires en formation continue (12 Actifs Demandeurs d'Emploi, 3 salariés en Congé Individuel de Formation) et 21 étudiants en formation initiale (9 apprentis, 12 étudiants). Les origines sont diverses : BTS pour les 3/4 d'entre eux (agriculture, service, tourisme...), licence 2 de géographie, histoire, sciences économiques pour les autres. En outre, la filière⁴ accueille des candidats à la validation d'acquis de l'expérience. Le critère de recrutement repose sur l'existence et la formalisation d'un projet lié au patrimoine rural et à sa valorisation. La diversité des cursus et le mélange formation initiale et continue favorise la dynamique de groupe.



La stratégie de diffusion

Fort de la réussite et de l'originalité de ce projet récompensé au niveau national par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, le Partenariat De Développement alençonnais a prolongé cette dynamique et expérience en menant des opérations de capitalisation et de communication dans le cadre de l'Action 3 du dispositif EQUAL au travers notamment de l'organisation, le 16 mars 2006, des premières rencontres professionnelles des acteurs de l'insertion et de l'emploi¹.

Ces rencontres ont permis de valoriser la réussite et l'originalité des démarches de collectivités locales, d'associations et d'entreprises, menées dans le domaine de l'insertion professionnelle. Il s'agissait en particulier d'examiner les stratégies d'insertion et de valorisation de personnes en difficulté par l'utilisation du patrimoine local ou par l'approche de métiers d'excellence.

150 professionnels, acteurs de la formation, de la

culture, de l'industrie, de l'économie mais aussi des représentants de collectivités locales et de l'Etat, se sont retrouvés pour débattre autour de trois thématiques principales :

- Le patrimoine : un tremplin vers l'emploi ?
- Métiers et savoir-faire exceptionnels : les nouveaux visages de l'insertion
- Les interactions entre l'insertion et le secteur économique

Ces thèmes ont notamment été illustrés par les témoignages des représentants d'AXA, de la Chambre des métiers de la Somme, de Gaz de France, du Groupe Casino... Les différents exposés ont permis de démontrer que le patrimoine local constitue un support pédagogique remarquable puisqu'il permet notamment de fédérer les publics en difficulté autour d'un objectif commun, en les amenant à se dépasser et aboutissant par là-même à une meilleure intégration dans la dynamique de retour vers l'emploi.

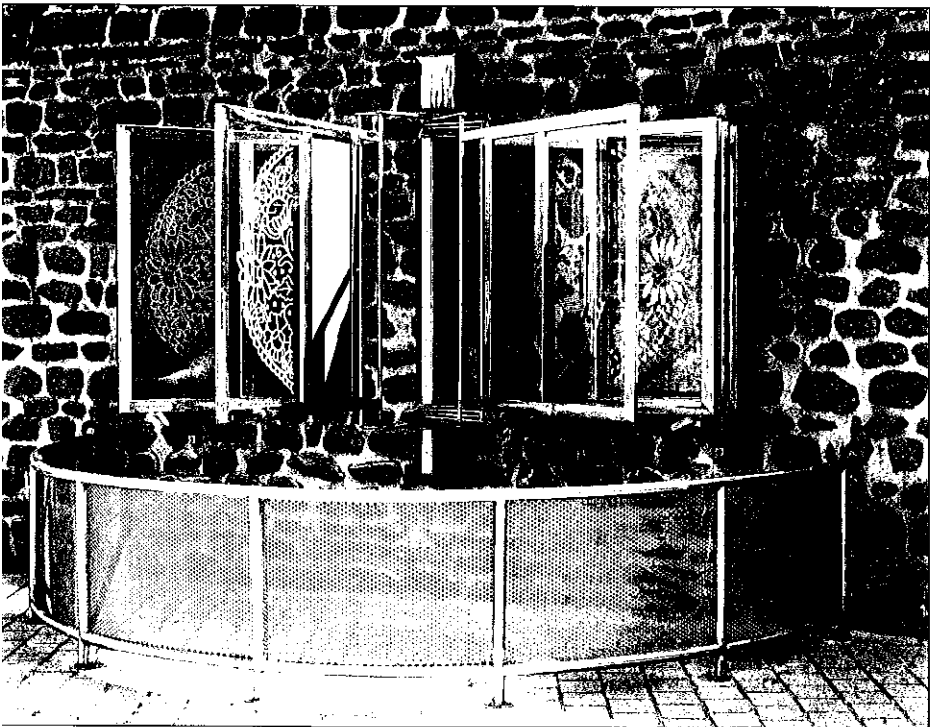
- la participation, du 16 au 18 mai 2006, à la Semaine de l'Emploi à Bruxelles par la tenue d'un stand.

Organisé sous l'égide de la Commission Européenne, cet événement s'est déroulé à Bruxelles du 16 au 18 mai 2006 et a permis de présenter l'expérimentation alençonnaise à un ensemble de professionnels de l'emploi et de la formation de l'Union Européenne. Ce salon a regroupé de nombreux ministères de l'emploi, des institutions et associations européennes ainsi que de nombreux projets EQUAL... La majorité des exposants était d'origine anglo-saxonne et la France était simplement représentée par 2 projets EQUAL, dont le projet alençonnais.

Le projet alençonnais par son approche patrimoniale et innovante pour agir en faveur de l'emploi a suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants, notamment dans l'optique d'opérer une transposition de la démarche à des problématiques locales. Cette diffusion des résultats a aussi permis d'établir des réseaux de communication, de partager des méthodologies et approches pour favoriser l'emploi à l'échelle de l'Union Européenne.

Le triptyque Alençon-Dentelle-Insertion, qui est à l'origine de la mise en œuvre de ce projet EQUAL, a su générer un véritable essor et une dynamique sur le plan local qui va perdurer : il a permis de démontrer que l'insertion professionnelle ne tient parfois qu'à un fil...

les actes de ces rencontres sont accessibles sur le lien suivant : www.ptolemee.com/alencon



Aménagement de la ville

Erwan Jégou

**Chargée de mission,
Communauté Urbaine d'Alençon**



Champs Culturels

21

NUMÉRO SPÉCIAL



DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

ATELIER



CONSTRUIRE ENSEMBLE DES PROJETS DE TERRITOIRE >>>>>

La dimension culturelle interpelle, questionne les publics et les institutions. En cela, elle peut être un élément d'animation et de développement de projet de territoire. C'est à travers des expériences riches et variées que se dessinent les contours d'un véritable " lieu d'envie " et de vivre-ensemble.

En ouverture des débats de l'atelier 6, il fut d'abord question de langage, de ce que les mots recouvrent de réalité pour chacun : manière de s'entendre sur les raisons qui font de nous les acteurs d'une rencontre, de l'influence du lieu sur ce qui se joue dans la qualité des échanges, de l'installation de la confiance, du désir de tenter l'aventure d'une expérience partagée.

Ces premiers échanges permirent de procéder à quelques ajustements, de faire émerger nombre de questionnements et de constats avant d'aborder l'analyse des expériences présentées. Nous nous sommes efforcés tout au long de notre commune réflexion d'emprunter les chemins " buissonniers, en nous gardant " des sentiers de dépendance " dont Alain Faure , en ouverture du colloque, nous avait averti des dangers.

Du territoire à " l'effet territoire "

La notion de territoire fut très largement explorée : matériel ou virtuel, fluide ou gazeux, le territoire semble de plus en plus difficile à définir. Il ne recouvre plus aujourd'hui une entité unique et limitée mais est devenu un point de convergence, inscrit dans une certaine durée, de volontés multiples désireuses de créer du lien et de produire du sens pour une collectivité impliquée dans son devenir.

La construction d'un espace commun européen, l'avènement de réseaux mondiaux, voire d'entités économiques toutes puissantes et supra nationales qui semblent se jouer des normes et des limites imposent de reconsidérer la notion d'identité. Dans le même temps, l'on constate la volonté de plus en plus affirmée d'une réinscription du territoire dans le local et une remise en cause du fonctionnement des règles démocratiques privilégiant la représentativité.

De fait, il semble que la définition historiquement admise du territoire regardé comme construction politique visant à légitimer les pouvoirs et les institutions semble révolue.

C'est dans la tension de ce double mouvement qu'émergent aujourd'hui des conceptions nouvelles pour construire les politiques publiques : situées au delà des enjeux traditionnels de pouvoir, elles impliquent une redéfinition du rôle de l'Etat et des collectivités territoriales, des professionnels du développement local et des acteurs de terrain. Les expériences présentées montrent à l'évidence que le territoire tend à s'organiser par la prise de conscience collective de ce qui est essentiel. Ce qui se dessine, ce n'est pas tant la définition du lieu que le désir du lien, c'est de ce désir d'être ensemble que naît le fameux " effet territoire " engendré par la rencontre des imaginaires et qui transforme le résident en citoyen. La synergie créée à partir des interactions provoquées est seule capable de réunir les volontés, les ressources et les

compétences autour d'un processus de construction collective. Le projet peut dès lors devenir le support de nouvelles formes d'organisation et de problématiques fondamentales autour de la gouvernance et de la nécessité de refonder les règles démocratiques sur un nouveau contrat social.

" Lieux d'envie " et de projet

La scène nationale du Creusot et les foyers ruraux de la Côte d'Or nous firent d'abord une intéressante et drôlatique démonstration de la difficulté à dialoguer et à se comprendre lorsqu'on se tient de part et d'autre des très hautes murailles mises en place par des univers mentaux à priori antagonistes et qui s'affrontent sur les ruines des anciennes mythologies : cultures savantes, cultures populaires. Chacune des deux structures a dû apprendre à renoncer à ses certitudes et à ses préjugés pour entendre l'autre et le reconnaître. Ensemble, elles purent s'interroger sur l'essentiel : l'action culturelle pour quoi faire ? Et entreprendre d'identifier des espaces d'échanges et de collaborations afin de construire une offre diversifiée au bénéfice des habitants du territoire.

Après cette première démonstration de la nécessité de passer d'un " lieu de vie à un lieu d'envie " pour faire naître le territoire, Jean-Loup Lecoq, adjoint au directeur régional des Affaires Culturelles de Bretagne, témoigna de la démarche de l'Etat et de la région pour renouveler les problématiques classiques du développement culturel au regard des nouveaux enjeux soulevés par la mise en œuvre des projets de territoire. Cette question était au cœur des réflexions de l'atelier : comment déplacer l'horizontalité et la verticalité vers un point de convergence dans lequel tous les acteurs trouvent leur place et se dynamisent : passer de l'appel à projet à " l'appel du projet " ?

La région Bretagne fut pionnière dans la mise en œuvre, à la suite de la loi Voynet, des démarches de développement culturel dans le cadre des contrats des 21 pays validés. Ces nouveaux territoires, espaces inédits de réflexion et d'élaboration collectives firent émerger des dynamiques particulièrement prometteuses. Construits souvent autour de villes moyennes, ils ont pu s'affranchir des espaces administratifs traditionnels, vivre moins à l'ombre des institutions culturelles et renouer avec les dynamiques associatives et la culture des terroirs. Ils posent en des termes nouveaux les questions de la coopération ou du partenariat parce qu'ils obligent à dépasser les frontières ou repères qui traditionnellement les ont définis.

En prenant, conjointement, différentes initiatives, l'Etat (Drac), le conseil régional de Bretagne et les conseils généraux ont résolu d'explorer ensemble, parallèlement aux avenues classiques du développement, des voies nouvelles dans la présence aux territoires en renversant la problématique classique. Il ne s'agissait plus pour ces derniers, de venir vers les grandes collectivités et de tenter de se couler dans leur "prêt à porter" de dispositifs, mais d'accueillir les collectivités publiques dans une réflexion globale pour définir, sur mesure, les modalités d'accompagnement de leur projet.

L'expérience des démarches de développement culturel du parc régional de Lorraine présentée par son directeur Guy George, s'inspire d'une logique similaire. Le PNR de Lorraine s'est distingué, ces dernières années, par une politique culturelle innovante appuyée sur l'engagement collectif des acteurs et des élus, des mises en réseau de festivals et la mutualisation de ressources et de compétences. Cette volonté d'explorer toutes les possibilités, d'être attentif à toutes les opportunités et de permettre à toutes les attentes d'être exprimées, a permis au parc lorrain d'être partenaire de grands projets artistiques et de développer une identité culturelle singulière à l'échelle de l'espace européen.

Philippe Bodard, maire de Mûrs-Erigné dans la région des pays de la Loire, témoigna ensuite, avec beaucoup de générosité et de conviction, du rôle qui peut être celui des élus dans la médiation entre artistes et territoires. En effet, cette commune très rurale accueille un groupe de musique Lo'Jo en résidence permanente.

Cette action, qui s'inscrit dans une démarche de développement culturel durable, a permis la construction d'une maison de création artistique comprenant un studio d'enregistrement, des lieux d'hébergement pour les artistes et des bureaux. Un programme de travail pluriannuel est négocié avec les artistes et les associations.

L'objectif des élus était de faire de la qualité de la programmation artistique de la petite ville rurale un levier de mobilisation pour la population, notamment au service des enfants scolarisés et de réaliser un travail particulier sur les événements culturels et festifs au travers d'une approche collective et citoyenne.

La grande réussite de ce projet est la forte implication des artistes qui ont intégré cet ancrage territorial dans leur démarche et leur stratégie de développement, ce qui va à l'encontre des discussions stériles et dépassées sur l'instrumentalisation des artistes.

Néanmoins, il faut noter que les élus rencontrent encore des difficultés pour convaincre une partie de la population du bien fondé d'une telle démarche malgré le soutien de la Drac et de l'Europe.

La musique est un bon exemple pour essayer de rendre compte de ce que cet atelier tentait de formaliser. Pour que la musique surgisse, il faut davantage que la scène et les musiciens. Il faut les notes de la partition, le chef d'orchestre et surtout le public qui donne du sens au concert et du talent aux musiciens et il faut surtout que tout cela s'inscrive dans ce moment unique, irremplaçable du bonheur partagé.

Dans un contexte mondial difficile, les territoires doivent éviter le repli identitaire et forcément mortifère. L'art et la culture ne peuvent survivre et porter l'espérance qu'en s'ouvrant à la différence, à l'innovation, mais dans le même temps, ils doivent demeurer l'expérience intime, singulière, profondément inscrite dans l'histoire, des populations qui les partagent. C'est dans ce double mouvement que se pense aujourd'hui l'aventure du développement culturel des territoires ruraux. Il convient pour ceux-ci de sortir "des sentiers de dépendance" et d'inventer les modes d'agir collectifs susceptibles de refonder le vivre ensemble sur un véritable et acceptable contrat d'avenir.

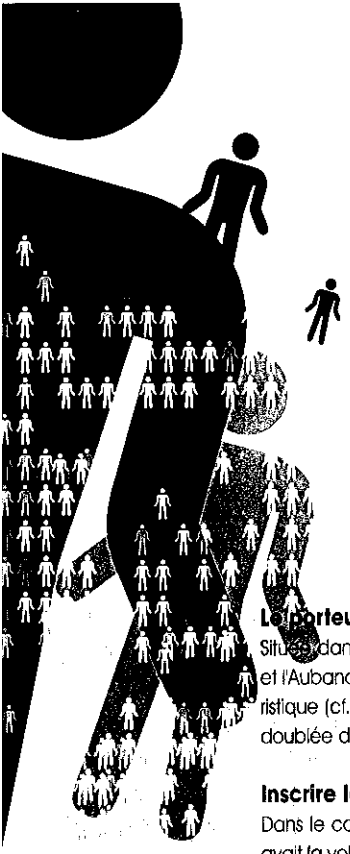
Marie-Paule Sans-Chagrin

**Chargée de mission,
Ministère de la Culture et de
la Communication.**

Jean-Loup Lecoq

**Adjoint du Directeur régional des affaires
culturelles de Bretagne,
Ministère de la Culture et de
la Communication**





VILLE DE MÛRS-ERIGNE

AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CREATION ARTISTIQUE >>>>

La ville de Mûrs-Erigné a profité des fonds structurels européens pour aménager un centre de création artistique, oeuvrant ainsi à l'attractivité culturelle et au développement économique du territoire.

Le porteur de projet

Située dans la communauté d'agglomération d'Angers, entre la Loire et l'Aubance, la ville de Mûrs-Erigné dispose d'une forte attractivité touristique (cf. classement UNESCO du Val de Loire depuis 2001) qui s'est doublée depuis peu d'une dynamique culturelle sans précédent.

Inscrire la création artistique dans le tissu local

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune de Mûrs-Erigné avait la volonté d'aider la création artistique, tout en ayant le souci que cette action soit véritablement implantée dans le tissu local et qu'elle permette ainsi à la population d'en être le premier bénéficiaire. Dans cet esprit, la municipalité a acquis une propriété, la Ferme de la Fontaine du Mont, pour créer un centre de création artistique ouvert à la population et destiné à accueillir des groupes ou des compagnies en résidence.

L'accueil du groupe Lo'Jo, ferment du développement local

Dans ce contexte, la rencontre de la municipalité avec Lo'Jo Triban, groupe angevin à la notoriété internationale grandissante, a permis de développer un projet respectant l'esprit de la politique menée par la municipalité. Eu égard à la qualité artistique de ce groupe et à son implication dans la région, la ville a choisi de lui ouvrir le lieu de création de la Fontaine du Mont.

En contrepartie de cet appui, Lo'Jo Triban s'est engagé à développer un projet en direction de la population des habitants de Mûrs-Erigné, sur la base d'un protocole d'accord entre la commune et le groupe : accueil de groupes en résidence, répétitions et filages publics, rencontres thématiques avec la population, découverte des instruments et expressions musicales du monde, accueil d'expositions, etc...

De la sorte, la municipalité de Mûrs-Erigné a créé un véritable équipement culturel de proximité.

Des retombées diffuses

Le développement de l'activité artistique sur place s'est traduit, autour du groupe Lo'Jo, par un renforcement de l'équipe d'intermittents du spectacle, de l'équipe de techniciens, de vacataires qui assurent les animations et actions diverses auprès des publics.

Indirectement, la présence de compagnies et groupes en résidence a un réel impact sur l'activité commerciale et économique de la commune (appel aux services de proximité, consommation sur place...). D'un point de vue culturel, ce projet a permis de faire du soutien aux jeunes groupes et artistes en devenir une action essentielle des démarches d'accompagnement à la professionnalisation.

Témoignage

Dans quelle mesure un projet comme celui-ci représente-t-il un moteur de développement local ?

C'est véritablement un des projets dont je suis le plus fier. En effet, dans un contexte de déshumanisation sociétale grandissante, de contraintes pour les finances publiques et donc (souvent) pour le développement culturel, ce projet qui touche véritablement à l'ensemble de la vie communale.

Car aujourd'hui le centre de création artistique représente la mise en place d'environ une dizaine d'emplois, directs ou induits au niveau culturel : artistes, techniciens, distributeurs et producteurs... C'est aussi la réalisation d'un développement culturel au service de la population comprenant de nombreuses animations, y compris avec des artistes de passage. C'est également la mise en œuvre d'un travail musical avec les écoles et les jeunes de la commune. Enfin, cela représente un développement économique pour la commune dont l'attractivité s'est accrue. Ainsi de nouveaux artistes viennent d'eux-mêmes s'y installer car ils sont heureux de ce qui a été entrepris pour leurs collègues intermittents. Quant aux nouveaux habitants certains me disent qu'ils sont venus ici attirés, notamment, par la dynamique culturelle.

Il faut dire que lorsqu'au travail ou ailleurs, des personnes apprennent par des Erimûrois que par exemple, les LO'JO ont travaillé l'écriture musicale et un texte avec les élèves de l'école Marie Curie pour en faire une superbe chanson enregistrée sur un CD, ou encore que des animations dans les écoles avec les amis des LO'JO (comme les indiens Navajos du groupe Blackfire ou les touaregs du groupe Tinariwen) arrivent de manière régulière, alors ils ont envie que leurs enfants puissent aussi connaître des moments aussi forts.

Ainsi, aujourd'hui cette expérience ouvre de nombreuses perspectives, et permet avant tout, ce qui est le plus important, de rêver, d'imaginer, d'inventer de nouveaux projets, de créer, grâce à une synergie entre les acteurs qui n'a jamais été aussi dense et forte sur cette commune.



Groupe LO'JO - Crédit Marc Melki

*** Philippe Bodard**

Maire de Mûrs-Erigné
Conseiller Général de Maine et Loire



Groupe LO'JO - Crédit Marc Melki





DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

**SITOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE**

SITOGRAFIE

- ① **Agence Culturelle du Parc Naturel Régional du Morvan**
Pôle de ressources atypique sur un territoire rural qui intervient sur l'ensemble du champ culturel à travers deux missions fortement liées : la mise en œuvre la stratégie culturelle du Parc du Morvan, l'animation et la gestion du programme Leader + Morvan.
<http://www.parcduMorvan.org/index.php>
- ① **Ardèche Image**
Il était une fois, dans un petit village d'Ardèche, dans les années soixante-dix, une équipe de jeunes passionnés de cinéma... Depuis Lussas est mondialement connu comme un haut lieu du cinéma documentaire.
<http://www.lussasdoc.com/index.php>
- ① **ARTECA (Art et culture en Lorraine)**
Outil d'information à destination de tous les acteurs participant au développement culturel et artistique en Région Lorraine : Etat, collectivités territoriales, structures intercommunales, professionnels.
<http://www.culture-lorraine.fr/>
- ① **Arts & Cob**
Arts vivants et visuels du Centre Ouest Bretagne
Arts & Cob, association loi 1901 à but non lucratif, a été créée fin 2003 pour être un outil de développement des arts vivants et visuels en Centre Ouest Bretagne.
<http://www.artsetcob.org/>
- ① **Barouf71**
Centre culturel éclaté en milieu rural de la fédération départementale des foyers ruraux de la Saône et Loire.
<http://www.barouf71.com/>
- ① **Caméra des champs**
Festival de cinéma documentaire en milieu rural à Ville sur Yron en Lorraine
<http://perso.orange.fr/villesuryron/accueil.html>
- ① **CELAVAR**
Coordination d'associations nationales qui contribuent à l'animation, à la formation et au développement local en milieu rural
<http://www.celavar.org/>
- ① **CDACM**
Centre de Développement en Art et Culture Médiévale, qui a pour but la valorisation du patrimoine et de l'histoire médiévale.
<http://cdacm.free.fr/>
- ① **Cercle de la litote**
Le Cercle de la Litote est du vent dont le public construit ses rêves.
<http://perso.orange.fr/lalitote/>
- ① **Citlinérant**
Centre international pour le théâtre itinérant
<http://www.citinerant.com/>
Ainsi que le site spécialisé spécialement pour le projet des Convergences (projet regroupant une trentaine de compagnies du CII)
<http://convergences.citinerant.com/>
- ① **Cofacrif**
Coordination des Fédérations et des Associations Culturelles en Région Ile-de-France.
<http://www.cofacrif.asso.fr/>
- ① **Compagnie Patrick Cosnet**
Un site sur une ferme auberge-théâtre : l'herberie à Pouancé (49)
<http://www.compagniepatrickcosnet.com/>
- ① **Corbigny**
On y trouve des informations sur l'histoire de l'Abbaye de Corbigny mais aussi sur le festival de musique de chambre, des liens vers les sites des compagnies locales METALVOICÉ, Déviation, TÉATRÉPROUVÈTE, les alentours rêveurs...
<http://www.corbigny.org/>
- ① **Culture et départements**
Annuaire de ces responsables culturels ainsi qu'un espace de réflexion et de dialogue sur les politiques culturelles territoriales (actualité, dossiers, liens, forum)
<http://www.culturedepartements.org/modules/news/>
- ① **Développement culturel en action (base de données)**
Base de données du Ministère de la Culture sur les actions soutenues et accompagnées par les directions régionales des affaires culturelles, les directions sectorielles et la délégation au développement et à l'action territoriale, dans les différentes thématiques du développement culturel : l'éducation artistique, la politique de la ville, la pratique amateur, l'action culturelle en milieu rural...
<http://service1.culture.gouv.fr/devculture/>
- ① **DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)**
Pour accéder à chacun des sites régionaux : taper l'adresse comme indiqué ci-dessous en ajoutant le nom de la région sans accent. Pour les noms de région composés insérer un tiret (ex : rhone-alpes)
http://www.culture.gouv.fr/nom_de_la_region
- ① **ECOMUSEE de la Bresse**
<http://www.ecomusee-de-la-bresse.com/>
- ① **FEMS (Fédération des écomusées et des musées de société)**
Association créée en 1989 pour promouvoir le concept français d'écomusée. Elle est aujourd'hui l'organe représentatif des institutions patrimoniales à but non lucratif, qui s'intéressent à l'organisation des hommes en société, aux rapports qu'ils entretiennent avec leur milieu et en tant qu'acteurs du développement des territoires.
<http://www.fems.asso.fr/>
- ① **FDFR 72**
Site de la Fédération des foyers ruraux de la Sarthe, on y trouve en particulier des informations sur le festival itinérant de conteurs Mots d'Hiver, et sur les actions dans le domaine du conte.
<http://www.fdf72.com/>
- ① **Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture**
<http://www.fncc.fr/>
- ① **Fermades**
Manifestation agricole en Vercors
<http://www.fermes-du-vercors.com/fermades.html>
- ① **FNFR (Fédération nationale des foyers ruraux)**
<http://www.mouvement-rural.org/fnfrpres.php>
- ① **Itinéraires singuliers**
Association Itinéraires Singuliers se fixe comme objectifs le développement et la promotion de l'art et de la culture comme facteurs de liens sociaux et outils privilégiés de lutte contre l'exclusion.
<http://www.itinerairesinguliers.com/>
- ① **L'art dans les chapelles**
<http://www.artchapelles.com/>
- ① **Leader +**
Programme européen destiné aux zones rurales qui permet en France de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur.
<http://www.una-leader.org/>
- ① **Le jardin des histoires - Pougnes Hérisson**
Nombriil du monde, il se dit dans le bourg de Pougne-Hérisson que toutes les histoires du monde sont parties d'ici...
<http://www.nombriil.com/>
- ① **Le vent des forêts**
Espace d'art contemporain en milieu rural lorrain
<http://www.leventdesforets.com/>
- ① **Les chemins de Compostelle**
Un site qui recense ce qui se passe sur les chemins de St Jacques qui traversent le milieu rural...
<http://chemins-compostelle.com/>
- ① **Mairie-conseil (Expériences intercommunales)**
<http://www.experiences-intercommunales.net/index.htm>
- ① **Musique sur la RN2**
Festival de musiques actuelles en Thiérache dans l'Aisne (02).
<http://www.musiquesurlarn2.com/>
est un organisme national dont la mission est d'accompagner la décentralisation et la
o "L'observatoire n°30" (Revue de l'Observatoire des politiques culturelles consacré à "Art, culture et territoires"). Sommaire et articles en ligne
<http://www.observatoire-culture.net/index.php?id=9&idp=94&num=5901&numA=5377>
- ① **La chambre d'eau**
Création artistique et développement culturel des territoires (59)
<http://www.lachambredeau.com/>

SITOGRAPHIE

Observatoire des politiques culturelles

Organisme national dont la mission est d'accompagner la décentralisation des politiques culturelles, la réflexion sur le développement et l'aménagement culturel du territoire mais aussi sur les dynamiques artistiques et culturelles, à travers des actions de formation, d'études, de conseil et d'information.

<http://www.observatoire-culture.net/>

Observatoire des territoires

Le portail de l'Observatoire des Territoires vise à faciliter l'accès du plus grand nombre à une sélection d'informations territoriales produites par les organismes publics. Il rassemble des sites constitués dans un cadre interministériel autour de questionnements, de thèmes ou de territoires, caractéristiques des enjeux des politiques publiques d'aménagement et de développement des territoires.

<http://www.territoires.gouv.fr/>

Observatoire des territoires et de la culture en Languedoc Roussillon

<http://jobster.free.fr/>

Passeurs de culture

site de l'accompagnement des pratiques culturelles de l'INJEP

<http://passeursdeculture.injep.fr/>

Pronomades

<http://www.pronomades.org/>

Prospective - Info - Art, culture et territoires

Actes du séminaire Prospective - organisé le 23 mai 2002 par l'équipe Prospective de la Datar.

<http://www.irma.asso.fr/spip.php?article447>

Pulsart

Association Nationale d'actions artistiques qui fédère des artistes qui revendiquent une démarche artistique et un engagement au coté d'une population dite défavorisée.

<http://www.pulsart.org/>

Rapport d'information à l'Assemblée Nationale (7 juin 2006)

La Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire a examiné le rapport d'information de M. Jean Launay et Mme Henriette Martinez sur l'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires.

http://www.assemblee-nationale.org/12/dossiers/action_culturelle_diffuse.asp

Relier - Culture en milieu rural

Groupe de travail du Réseau d'Expérimentations et de Liaisons des Initiatives en Espace Rural

http://relier.info/rubrique.php3?id_rubrique=1

Revue "Territoires" de l'association ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale)

<http://www.adels.org/territoires/index.htm>

Rur'art

Espace d'art contemporain, réseau régional d'action culturelle, espace culture multimédia en milieu rural.

<http://www.rurart.org/>

Scènes et territoires

Promotion, médiation et diffusion culturelle en milieu rural.

<http://www.scenes-territoires.fr>

Sites remarquables du goût

Association nationale des sites remarquables du goût.

<http://www.sitesremarquablesdugout.com/>

Sur le sentier des lauzes

Projet de développement local initié par des habitants d'un des sites exceptionnels du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : la vallée de la Drobie.

<http://www.surlesentierdeslauzes.fr/>

Téatréprouvète

Abbaye du Joui - en Bourgogne, Equipe animée par Jean Bojko.

<http://www.theatreprouvete.com/>

Terrains cultivés

Mémoire au service du territoire - Programme initié dans le cadre du volet culturel intercommunal du contrat de ville du Pays de Montbéliard

<http://terrains-cultives.agglo-montbelliard.fr/typo3/index.php?id=441>

Territoires et cinéma

<http://www.cadecsif.asso.fr/cine.htm>

Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Réseau regroupant 117 villes et pays d'art et d'histoire attachés à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture

<http://www.vpah.culture.fr/>

BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC (Jean-Claude) (dir.), Pratiques sociales et représentations, Paris, P.U.F., coll. Psychologie sociale, 1994.
- ADELS (Association pour la démocratie locale et sociale), "Projets de jeunes, projets de territoires, Faire vivre le rural", in Territoires, revue n° 410, 2000.
- ANGELO (Mario d'), Politiques culturelles en Europe : la problématique locale, Ed du Conseil de l'Europe, 2000.
- AUCLAIR (Marie), Le rôle de la culture dans le développement global des territoires ruraux, Directeur de recherche : Daniel Jacobi, IUP Denis Diderot, Université de Bourgogne, 1998.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre) et LEFEBVRE (Alain), dir., Perspectives territoriales pour la culture, Bordeaux, Ed. MSHA, 2004.
- BALANDIER (Georges), Anthropologie politique, Paris, P.U.F., 1967 (1ère édition).
- BASSAND (Michel), Action culturelle et développement local et régional. Entre le local et le global anthropo-

logie sociale et ethnologie de la France, Editions Peeters, 1989

- BASSAND (Michel), Culture et régions d'Europe : d'après le projet culture et région du Conseil de l'Europe, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 1990.
- BERNARD (Céline), Le Développement culturel dans l'intercommunalité en Franche-Comté, mémoire de maîtrise IUP, U de Bourgogne, 2001-2002.
- BLANC (Maurice), (sous la direction de), Education populaire, territoires ruraux et développement, L'Harmattan, 2004.
- BODINEAU (Pierre), VERPAUX (Michel), La Coopération locale et régionale, collection "Que sais-je?", PUF, 1998.
- BOUCLIER (Thierry), L'Europe des régions contre la France : de la diversité à l'implosion, Codefroy de bouillon, 1999. o BURGUIERE (André), CAILLET (Elisabeth), SYLVESTRE (Jean-Pierre), (et al), Toutes

les pratiques culturelles se valent-elles ?, Ed. du CNRS, 1997.

- CABANNE (Pierre), Le pouvoir culturel sous la Ve république, O. Orban, 1981.
- CALLEDE (Jean-Paul), Métamorphoses de la culture. Pratiques et politiques en périphéries, Bordeaux, Ed. MSHA 2002.
- CAUNE (Jean), La culture en action : de Vilar à Lang : le sens perdu, Grenoble, PUG, 1999.
- CAUNE (Jean), Pour une éthique de la médiation, le sens des pratiques culturelles, Grenoble, Ed. PUG, 1999.
- CELAVAR, Associations d'éducation populaire et enseignement agricole - Ensemble pour des territoires vivants et solidaires, 1998.
- CERTEAU (Michel de), La culture au pluriel, Seuil, 1993.
- COLLECTIF d'AUTEURS (Université de Toulouse), Jazz in Marcillac : un festival dans le Gers : étude socio-économique, ADDCC, 1988.

BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF D'AUTEURS, Europe et culture un enjeu pour le développement local, Actes du colloque de Sarlat, Rennes, Apogée, 1995.
- COLLECTIF D'AUTEURS, "Le patrimoine rural, projet de société", in Autrement, 2000.
- COLLECTIF D'AUTEURS (s/la direction de RAUTENBERG Michel), Campagnes de tous nos désirs, MSH, 2000.
- COLLECTIF D'AUTEURS, Livre vert des politiques culturelles des collectivités territoriales en Europe, Les Rencontres, éditions du Centro des Estudios y Recursos Culturales (CERC), Diputación de Granada, octobre 2004.
- Comité d'histoire du Ministère de la culture, Paris, Documentation française, 2001. "Le développement culturel local" in La lettre du Caduc territorial, 2003 (Dossier d'experts).
- DATAR sous la direction de KOTAS (Michel), Politique de Pays, La Documentation Française, 1997.
- DATAR, La lutte contre l'exclusion dans les territoires ruraux, le rôle de l'intercommunalité, La Documentation Française, 1996.
- DAVID (Michel) et al., Les Collectivités territoriales vers une politique de relations culturelles internationales ?, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 1996.
- DELPIRE (Robert), Chronique d'une décennie culturelle : 1981 - 1990, Paris, Centre National de la photographie, 1992.
- DJIAN (Jean-Michel), La Politique culturelle, Le Monde Éditions, 1996.
- DI MEO (Guy), La géographie en fêtes, Paris, Géophrys, 2001.
- DOLLOT (Louis), Culture individuelle et culture de masse, PUF, 1993.
- DOMENACH (Jacqueline), Michel (GAULT), Equipements culturels territoriaux, projets et modes de gestion, La Documentation française, 1994.
- DONNAT (Olivier), Les français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme, La découverte, 1994.
- DUVIGNEAU (Michel), Art, culture et territoires ruraux, Expériences et point de vue, Educagri, 2002.
- FAURE (Alain), Action culturelle et développement local. 4 études de cas en Franche Comté, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 1997.
- FAURE (Alain), Action culturelle et développement local : l'exemple de l'Hérault, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 1998.
- FNFR, Les foyers ruraux 1946-1996 : cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural, FNFR, 1996.
- FNFR, 2ème université rurale nationale : culture politiques culturelles et développement, FNFR, 1996.
- GAULT (Michel), Action culturelle et coopération intercommunale, Observatoire des politiques culturelles, La Documentation française, 1992.
- GINANE (Pierrette), POTEAU (Gérard), L'animation culturelle en milieu rural, tome 1, Les ed. municipales, 1991.
- GIRARD (Augustin), GENTIL (Geneviève), Le développement culturel : expériences et politiques, Paris, Presses de l'Unesco, 1982.
- GRAZIAN (Serge), La politique culturelle de l'Etat, Paris, PUF, 2000.
- GREFFE (Xavier), La valorisation économique du patrimoine, Paris, La Documentation Française, 2003.
- G.R.E.S.E. (Université de Toulouse), Politique culturelle et territoire, Presse universitaires du Mirail, 1989.
- HUET (Armel) et SAEZ (Guy) dir. Le règne des loisirs. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002.
- INEP, Les cultures populaires : permanences et émergences des cultures minoritaires locales, ethniques, sociales et religieuses, Privat, 1979.
- JOURNET (Nicolas), La culture, de l'universel au particulier. La recherche des origines, La nature de la culture. La construction des identités, Ed Sc Humaines, 2002.
- KAYSER Bernard, La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental, A. Collin, 1990.
- LAHIRE (Bernard), La Culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi, Paris, éd. La Découverte, 2004.
- LAMZET (Bernard), La médiation culturelle, Paris, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, 1999.
- LANDEL (Pierre-Antoine), TEILLET (Philippe), Etude de l'observatoire des politiques culturelles, DATAR, DDAI, Grenoble OPC, 2003.
- LATARJET (Bernard), L'Aménagement culturel du territoire, La Documentation française, 1992.
- LECOUR (Dominique) et al., "Aux sources de la culture française", Cahiers libres Ministère de l'agriculture, "Formation et territoire", quel liens ? initiatives de l'enseignement agricole, revue n°5, 2002.
- LOGIE (Gérard), La coopération intercommunale en milieu rural. Un outil de développement, Les Cahiers de l'intercommunalité Syros Alternatives, 1992.
- MENGIN (Jacqueline) et al., Action culturelle et développement local dans la Région Rhône Alpes, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 1990.
- MIQUEU (C), DASCONE (F), Collèges et lycées, porteurs des territoires ruraux. Des projets communs pour l'avenir des jeunes, La documentation française, 1997.
- Ministère de la Culture, La médiation culturelle du territoire, 1995.
- MOLLARD (Claude), Le cinquième pouvoir : la culture de l'Etat de Maitaux à Lang, A. Colin, 1999.
- MOQUAY (Patrick), Coopération intercommunale et société locale, Paris, L'Harmattan, 1998.
- MOQUAY (Patrick), L'intercommunalité en 12 facteurs, Syros alternatives, 1996.
- MOTIET (Jean-Bernard), Musées et médias : pour une culture scientifique et technique des citoyens, Genève, Georg, 1997.
- MOULINIER (Pierre), Les politiques publiques de la culture en France, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1999.
- MOULINIER (Pierre), Politique culturelle et décentralisation, Paris, CNFPT, 1999.
- MOULINIER (Pierre), Politique culturelle et décentralisation, L'Harmattan, 2002.
- PALARD (Jacques), Action culturelle et intercommunalité, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 1997.
- PATRIAT (Claude), La culture, un besoin d'Etat, Paris, Hachette, 1998.
- PATRIAT (Claude), Eléments d'une politique culturelle régionale en Bourgogne, Rapport au président J-P Soisson, CRB, 1992.
- PERRET (Jacques), SAEZ (Guy), sous la dir. de, Institutions et vie culturelles, La Documentation française, Coll. les Notices, 1996.
- PERRET Jacques, L'action culturelle des petites villes, Guide pratique, APVF, 1998.
- PERRIER-CORNET (Philippe), dir. Repenser les campagnes, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002.
- PERRIN (Bernard), La coopération intercommunale, bilan et perspectives, Berger Levrault, 1998.
- PEUPLES et CULTURES, "Culture et territoires vivants, in Alternatives rurales n° 51, 1993
- POIRRIER (Philippe), (dir.), Les politiques culturelles en France, Paris, Documentation française, coll. Retour aux textes, 2002.
- POIRRIER (Philippe), RIOUX (Jean-Pierre), (dir.), Affaires culturelles et territoires (1959-1999), La documentation française, 2000.
- POMMEREHNE (Walter) et FREY (Bruno S.), L'économie a-t-elle un prix ? Essai sur l'économie de l'art, Paris, Pion, 1993.
- PORTIER (Nicolas), Les Pays, DATAR, La Documentation française, 2001.
- RIOU (Alain), Le droit de la culture et le droit à la culture, ESF, 1993.
- RIZZARDO (René), La décentralisation culturelle, Rapport au ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, 1992.
- SAEZ (Jean-Pierre), Identités, cultures et territoires, Observatoire des politiques culturelles, Desclée de Brouwer, 1995.
- STEFANI (Arlindo), La culture vivante dans le Mont Lozère : approche anthropologique d'une culture orale, INEP, 1972.
- SYLVESTRE (Jean-Pierre) (sous la direction de), Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?, Ed du CNRS, 1997.
- TEISSERENC (Pierre), Les politiques de développement local, Paris, Economica, coll. Collectivités territoriales, 2002.
- THURIOT (Fabrice), Culture et territoires, les voies de la coopération, L'Harmattan, 1999.
- THURIOT (Fabrice), L'offre artistique et patrimoniale en région, proximité et rayonnement culturel, L'Harmattan, 2004.
- TODOROV (Tsvetan), Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1992.
- VARINE (Hugues de), La culture des autres, Seuil, 1976.
- VEIL (Philippe), Politiques locales et enjeux culturels, La Documentation française, 1998.
- VIARD (Jean), dir. La France des temps libres et des vacances, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002.
- WARESQUIEL (Emmanuel de), (dir.), Dictionnaire des politiques culturelles en France depuis 1959 : une exception française, Paris, Larousse, CNRS Editions, 2001.
- WARNIER (Jean-Pierre), ROSSELIN (Cécile), Authentifier la marchandise : anthropologie critique de la quête d'authenticité, L'Harmattan, 1996.

REVUES

- ANIMER, le magazine rural, publié par la FNFR - Fédération nationale des foyers Ruraux (<http://www.mouvement-rural.org/animer.php>)
- CHAMPS CULTUELS - Les anciens numéros en ligne (<http://enfa.mip.educagri.fr/agriculture/Convention/ReseauNational/CC.html>)
- POUUR - Revue du GREP - Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (<http://www.grep.fr/pour/index.htm>)
- TERRITOIRES - Revue de l'ADELS - Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (<http://www.adels.org/territoires/index.htm>)
- VILLAGES MAGAZINE (<http://www.village.fm.fr/>)



DEVELOPPEMENT
CULTUREL,
ENJEU
ARTISTIQUE
ET
PROJET
DE
TERRITOIRE

Directeurs de publication :
Jean-Louis Buër (MAP) et Benoît Paumier (MCC)

MAP

**Direction Générale de l'Enseignement
et de la Recherche**

S/D de la Recherche, de l'Innovation,
du Développement
et de la Coopération Internationale (RIC)

Réseau "Action Culturelle en milieu rural"
1 ter, Avenue de Lowendal - 75249 PARIS 075P



MCC

**Délégation au Développement
et aux Affaires Internationales**

Département de l'Éducation, des Formations,
des Enseignements et des Métiers